F. Erochu

chez Boudot-Lamotte
Paris, 19 mai 1937

86

le lire a partien a moy mar
rose susane de St jant
ie prieux ou elle qui le
trouveront de le merande
ie leur anseront m'ont
obligeant a la providence
de saumur

Jeanne de la Noüe,
Fondatrice et premiere Supérieure de la Maison de la Providence de Saumur, recommandable par sa Charité, ingénieuse et universelle envers les pauvres, et par ses grandes austerités, décédée en odeur de Sainteté, le 16 Août 1736.

DISCOURS
SUR LA VIE
ET LES VERTUS
DE LA VÉNÉRABLE SŒUR
JEANNE DE LA NOUE,

Fondatrice & premiere Supérieure de la Maiſon de la Providence de Saumur, décédée le 16. Août 1736. en odeur de Sainteté.

A ANGERS,

Chez PIERRE-LOUIS DUBE', Impr. de Monſeig. l'Evêque & de l'Univerſité, à la Chauſſée S. Pierre.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

M. DCC. XLIII.

A MONSEIGNEUR

MONSEIGNEUR

L'Illuſtriſſime & Révérendiſſime

DE VAUGIRAULD,

Á

EVÊQUE D'ANGERS.

MONSEIGNEUR,

J'ay entrepris de ſatisfaire au deſir de vos Filles en Dieu, les Servantes des Pauvres, les Sœurs de la Maiſon de la Providence

de Saumur, en décrivant les faits les plus remarquables, & les vertus de leur Mere & Fondatrice la SŒUR DE LA NOÜE, *décédée il y a quelques années. L'eſtime que j'avois déja conçû du mérite de cette pieuſe Fille, & l'utilité que j'ai penſé que pluſieurs pourroient retirer de la lecture de tant d'exemples édifians, me l'ont fait entreprendre. Ce n'a pas été d'abord ſans quelque difficulté, que je m'y ſuis déterminé; mais plus j'ai approfondi les traits de ſa vie, tels que je les ai trouvés couchés dans les Mémoires qu'on m'a fourni, & dont je n'avois nulle connoiſſance auparavant, plus j'ai été perſuadé qu'il ne falloit pas priver le Public de la lecture d'une vie, dont il tirera de plus grands avantages que je ne penſois d'abord.*

Il ne me reſte qu'une choſe à ſouhaiter, pour que cet ouvrage ne ſoit pas privé des fruits que j'attens, c'eſt que VOTRE GRANDEUR *veüille bien agréer la Dédicace que je prends la liberté de lui en faire. Je lui envoye le Manuſcrit, la ſuppliant de le faire lire, corriger, approuver, & enfin de permettre qu'il ſoit Imprimé, avec cette Dédicace, afin que ceux qui le verront, muni de votre protection,* MONSEIGNEUR, *le jugent digne d'être lû ſans aucun danger de perverſion, ou dans la foy ou dans les mœurs, par toutes les perſonnes, entre les mains de qui il pourra tomber.*

Avec quelle confiance en effet, MONSEIGNEUR, *prendra-t-on plaiſir de lire cette Hiſtoire, ſi outre les beaux exemples de vertu qu'on y trouvera, l'on en voit encore le recit muni de*

l'autorité & approbation d'un Prélat déja ſi Illuſtre par ſa Naiſſance & par le rang qu'il tient dans l'Egliſe, encore plus par les vertus que l'on admire en ſa Perſonne, & ſurtout par le zéle qu'il témoigne à conſerver le ſacré dépôt de la Foy Catholique, & à preſerver ſon troupeau du venin des erreurs, & des nouveautés que l'ennemi commun ſouffle de toutes parts dans l'Egliſe de Dieu. Si je m'arrête à la perſonne qui fait le ſujet de mon ouvrage, je ſuis déja aſſuré de la grace que je vous demande, MONSEIGNEUR. L'eſtime & la vénération qu'elle s'eſt attirée pendant ſa vie, de la part des gens de bien, nonobſtant les plaintes & les contradictions que ſes vertus même lui ont attirées, de la part de ceux qui ne jugent des choſes qu'en mondains & ſuivant la pruden-

ce de la chair, la fermeté avec laquelle elle a toujours demeuré dans la Foy Catholique, & dans l'obéïſſance entiere à toutes les déciſions des Paſteurs légitimes, malgré les differentes tentations auſquelles elle a été expoſée de ce côté-là. Le grand cas qu'en a fait feu Monſeigneur PONCET DE LA RIVIERE, *votre Illuſtre Prédéceſſeur, lorſqu'après une longue conférence qu'il eut avec elle, il lui permit de ſuivre ſon ancien régime, & ſans rien rabbatre de ſes auſtéritez qu'il vouloit modérer d'abord; témoignant par-là, qu'elle n'agiſſoit que par l'eſprit de Dieu, & qu'il ne falloit pas s'oppoſer à ſa ſainte volonté. Le cas que vous avez fait Vous-même,* MONSEIGNEUR, *de cette vertueuſe Fille, tout le tems qu'elle a vêcu ſous votre conduite. Enfin la Paternelle protec-*

tion dont vous honorez encore les Filles de la Communauté, qui eſt le fruit de ſon zéle, de ſes prieres, de ſes larmes & de ſa ſainte vie, & l'approbation autentique que vous avez donné à la régle, ſous laquelle elles vivent. Toutes ces choſes, MONSEIGNEUR, me ſont autant de ſujets d'aſſurances, que vous ne réfuſerez pas non plus d'approuver & autoriſer le Livre qui contient, le recit de la vie & des vertus de cette bonne Fille.

Il n'y a plus qu'une choſe qui pourroit empêcher ou retarder la protection que vous aviez d'ailleurs tant d'inclination de lui donner, c'eſt le peu de mérite de ſon Autheur qui ne vous eſt guere connu, & qui ne peut ſouffrir que ſon nom paroiſſe à la tête du Livre. La baſſeſſe de ſon ſtile, bien des fautes que vous pourrez

remarquer dans ſa narration. Je previens en partie les difficultez, en vous envoyant cette Hiſtoire manuſcrite, & vous ſuppliant de la faire corriger, & d'y faire ajoûter ou en retrancher tout ce qu'on voudra, ſoumettant le tout à votre jugement & déciſion; que ſi votre GRANDEUR *ne la trouve pas ſi mépriſable, qu'elle ne puiſſe après cela paroître Imprimée, j'oſe la ſupplier, que la protection dont elle voudra l'honorer, puiſſe réjaillir juſques ſur l'Auteur qui la lui préſente, & qui deſire en cela, lui donner des preuves du profond reſpect, de la ſoumiſſion & de la vénération avec laquelle j'oſe me dire,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble très-ſoumis & très-obéïſſant ſerviteur, * * *

AVERTISSEMENT

Aux Dames Réligieuſes de ſainte Anne, les Servantes des Pauvres de Jeſus-Chriſt, qui compoſent la Maiſon de la Providence de Saumur.

JE n'ai pu me réfuſer, mes Révérendes Meres & cheres Sœurs, à la demande que vous m'avez fait par votre Mere Supérieure, de vous tracer l'Hiſtoire de la vie & le tableau des vertus de celle dont la mémoire vous eſt ſi chere. J'ai d'abord diſputé avec moi-même, ſi j'entreprendrois cet ouvrage. L'apprehenſion de n'y pas réuſſir, que mon inſuffi-

ſance m'a dû inſpirer, le peu de connoiſſance que j'ai par moi-même de ſes actions, ne l'ayant vûë que deux ou trois fois, & encore fort peu de tems à chaque fois, la confuſion que j'ai remarqué dans les mémoires, extraordinairement longs, que vous mavez preſenté, & qui ne pouvoient guere être autrement, puiſque vous ne les avez récüeillis qu'après ſa mort, & que de votre aveu, ſon humilité la porta un jour à faire brûler ceux qu'elle découvrit que vous écriviez pendant ſa vie. La peine que je conſiderois qu'il faudroit prendre, par conſéquent, pour mettre en ſon lieu chacun des faits, placés ſans ordre ni diſtinction, & pour diſtinguer ce qu'il falloit dire, d'avec ce qu'il falloit omet-

tre : toutes ces choſes, je l'avoüe, jointes au peu de loiſir que j'ai, m'ont d'abord un peu rebuté & fait héſiter ſi j'entreprendrois un ouvrage dont l'exécution me paroiſſoit difficile, l'arrangement incertain, & le ſuccès douteux.

Mais conſidérant d'un autre côté le mérite extraordinaire de la perſonne dont on me veut faire le Panegyriſte, & les fruits que je pouvois eſpérer d'un travail employé à propos, j'ai crû qu'il ne falloit pas réfuſer à une vie ſi digne d'être gravée dans votre mémoire, les éloges qu'elle mérite, ni priver de pieuſes Filles du reçit des actions de leur Mere, dont l'expoſition, toute imparfaite qu'elle ſera, leur ſervira toujours, & de motif preſſant pour remplir avec courage les dé-

voirs de leur vocation, & de modelle à imiter, qu'ainſi je ne devois pas regreter le tems ni la peine qu'il y faudra employer. Si, ne pouvant produire un ouvrage aſſez orné pour frapper les yeux du Public, & pour ſaiſir ſon eſtime, je puis du moins réüſſir par un récit, tel quel à réveiller l'eſprit de ferveur, & à édifier les mœurs de celles qui ont le plus d'intérêt à l'avoir entre leurs mains, & dont les prieres me ſeront d'un très-grand ſécours auprès de Dieu.

Je n'héſite donc plus mes très-Révérendes Meres & cheres Sœurs, de mettre la main à la plume, pour vous tracer la vie & les vertus de votre bonne Mere & Fondatrice, la Sœur Jeanne de la Noüe, vrai modéle de charité & de

pénitence, pour vous & pour tous les Chrétiens. L'envie d'édifier l'a emporté ſur la crainte de déplaire, & je me mets peu en peine des blâmes que le monde fera peut-être de ce Livre, pour l'inélégance du ſtile, le peu d'exactitude à ſuivre les régles de l'art & les autres défauts qu'ily trouvera. Si, vous appliquant plus au fonds des choſes qui peuvent jetter dans vos ames de ſaintes affections, qu'à l'écorce qui ne ſert qu'à flatter la curioſité, vous excuſerez les défauts que vous pourrez y remarquer vous-mêmes, & me ſçavez quelque gré, au moins pour le deſir que je vous témoigne en cela, de vous être bon à quelque choſe.

Vous me pardonnerez auſſi l'omiſſion de bien des faits que je n'ai pas crû devoir inſérer

dans mon Hiſtoire, pour n'être pas trop long. Je veux être clair & précis, j'y joins pluſieurs traits de Morale, pour la rendre plus utile. Je mets dans leur jour naturel, certaines actions, certaines paroles de la SŒUR DE LA NOÜE, qui regardées d'un certain côté, pourroient paroître à quelques eſprits, devoir plutôt lui attirer du blâme que des loüanges; avec cela je veux être court, & je ne regarde que comme un abbregé l'écrit que je vous préſente d'après des Mémoires, où j'ai crû qu'il falloit plutôt bien choiſir, que de s'embarraſſer de tout dire.

Recevez donc par cet écrit le témoignage que je vous donne de mon reſpect, de mon zéle & de mon eſtime. Liſez-le avec une intention droite &

telle que Dieu demande, pour vous le rendre utile ; & ſur toutes choſes, rétenez bien en le liſant ces paroles du grand Apôtre, * Souvenez-vous de ceux que Dieu a établi pour vous faire marcher dans ſes voyes : ſouvenez-vous de celle dont les paroles & les actions ſont encore ſi récentes & ſi capables de vous édifier ; & conſidérant les exemples qu'elle vous a laiſſez, & en converſant avec vous, & en ſortant de ce monde, tachés d'en imiter la foy. S'il m'échappe de donner quelquefois à votre Mere le nom de Sainte Fille, je n'ai pas prétendu par-là, qu'on doive la regarder comme les Saints que l'Egliſe honore par un culte Réligieux. A Dieu ne plaiſe, que je pré-

* Hebr. 13.

vienne le jugement qui eſt reſervé au Souverain Pontife, je n'entends par-là autre choſe que ce que vous entendez vous-même, quand vous dites d'une perſonne vivante avec édification ; c'eſt un Saint Homme, un Saint Prêtre, un Saint Réligieux, une Sainte Dame, une Sainte Fille. Je finis cet Avertiſſement, en vous conjurant de ne me point oublier dans vos ſaintes Prieres, afin qu'edifié moi-même des rares exemples des vertus de votre chere Mere, je puiſſe comme vous en tirer pour mon édification, tout le profit que Dieu demande de moi.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé, *Diſcours ſur la vie & les vertus de la* Sœur de la Noüe, *Fondatrice de la Maiſon de la Providence de Saumur*, dans lequel je n'ai rien trouvé que de très-édifiant & de très-utile. A Paris ce 20. Septembre 1742.

MELLET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires, de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amée, LA SUPERIEURE des Filles de la Providence de Saumur, Nous a fait expoſer qu'elle deſiroit faire imprimer & donner au Public un Manuſcrit qui a pour titre, *Diſcours ſur la Vie & les Vertus de la vénérable Sœur JEANNE DE LA NOUE, Fondatrice de la Maiſon de la Providence de Saumur*, s'il nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſante, Nous lui avons permis &

permettons par ces Préſentes, de faire imprimer l'ouvrage ci-deſſus ſpécifié, en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre leſdits ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Expoſante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un

tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Exposante, & de tous dépens dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long, sur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelle : que l'impreſſion dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformement à la feüille imprimée, attachée pour modéle, ſous le contre-ſcel deſdites préſentes, que l'Impétrante ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de les expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'Impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos ordres, & qu'il en ſe-

ra enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, le tout à peine de nullite des Préſentes, du contenu deſquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire joüir ladite Expoſante, & ſes Ayant-cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de

Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : CAR EST NÔTRE PLAISIR. Donné à Paris le troiſiéme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil ſept cent quarante-deux : Et de notre Regne le vingt-huitiéme. Par le Roy en ſon Conſeil. *SAINSON.*

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 91. fol. 77. conformement aux anciens Réglemens, confirmés par celui de 1723. qui fait défenſes art. IV. à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs, huit Exemplaires, preſcrits par l'Art. 108. *du même Réglement. A Paris le cinq Décembre mil ſept cent quarante-deux.*

Signé, SAUGRAIN, *Syndic.*

Et ladite Supérieure des Filles de la Providence de Saumur, a cédé & transporté le present Privilége à PIERRE-LOUIS DUBÉ, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque d'Angers. A Angers, le quinziéme de Février mil sept cent quarante-trois.

Signée, *MARIE LAIGLE.*

DISCOURS

DISCOURS

SUR

LA VIE ET LES VERTUS

De la Vénérable Sœur

JEANNE DE LA NOÜE,

Fondatrice, & premiere Supérieure de la Maiſon de la Providence de Saumur, décédée le *16.* Août *1736.*

CHAPITRE PREMIER.

Sa Naiſſance & ſon Education.

LOUONS les Hommes Illuſtres, dit le Sage, en qui le Seigneur a ſignalé dès le commencement ſa gloire & ſa puiſſance. Loüons-les ces Hommes qui ont

dominé dans leurs états, ont été Grands en vertu, & dont les prédictions leur ont attiré la dignité des Prophétes. Ces Hommes dont les Peuples ont reçû des paroles toutes ſaintes, qui ont été riches en vertu, ont aimé avec ardeur la véritable beauté, & ont gouverné leurs Maiſons en paix : ces Hommes qui ſe ſont acquis parmi leurs peuples, une gloire qui eſt paſſée d'âge en âge, & dont on loüe encore les actions qu'ils ont fait pendant leur vie. Loüons enfin ces Hommes de charité & de miſéricorde, dont les œuvres pieuſes vivront à jamais, dont les Enfans ſubſiſteront éternellement, dont la race, non plus que la gloire ne finira point, & dont le nom vivra dans la ſucceſſion de tous les ſiécles.

Je n'ai garde de vouloir comparer ici la Perſonne, dont j'entreprens de raconter les actions, à ces Saints perſonnages de l'Antiquité, que les Apôtres eux-mêmes ont propoſés aux premiers Chrétiens,

comme des modéles à imiter ; mais ſi les vertus admirables de ces grands Saints ont mérité de grandes loüanges parmi nous, & un haut rang dans le Ciel, ceux de notre tems, qui ont travaillé avec ſuccès à les imiter, ne méritent-ils pas par la même raiſon d'avoir quelque petite part à leurs éloges ? Et pourra-t-on me ſçavoir mauvais gré, ſi reconnoiſſant toujours la proportion qu'il faut garder entre le maître & le diſciple, l'original & la copie, j'oſe ici faire l'application des paroles du Sage, à la perſonne que je loüe ? Son zéle pour la beauté intérieure de l'ame, qui lui a inſpiré de mener une vie ſi auſtére & ſi oppoſée aux inclinations de la nature ; cette force & cette élévation d'eſprit avec laquelle elle ſçavoit ſi bien contenir dans le devoir, celles que la grace de Dieu avoit attirées à prendre ſa forme de vie, & attachées à ſa perſonne ; cette onction avec laquelle elle maintenoit dans la paix tant de diférents eſprits qu'elle avoit

à conduire ; ce diſcernement & cette ſupériorité de raiſon qui lui faiſoit prendre des deſſeins ſi élévés, & trouver des moyens très-efficaces, quoique peu connus des hommes qui ne penſent qu'en hommes, pour en venir à bout ; cette fécondité de lumieres & de conſeils, qu'une langue auſſi peu inſtruite à l'école des Grammairiens & des Philoſophes, mais que Dieu avoit rendu diſerte, produiſoit ſi à propos pour la conſolation des affligés, pour l'inſtruction des ignorans, & pour la converſion des pécheurs ; cette effuſion de cœur envers les membres pauvres & ſouffrans de Jeſus-Chriſt ; cette infatiguable ardeur à les ſecourir ; cette charitable induſtrie à trouver toujours des moyens de les ſoulager, après s'être dépouillée de tout le ſien en leur faveur, & lorſque toutes ſes reſſources ſembloient épuiſées ; cette hardie entrepriſe dans l'établiſſement d'une Maiſon de charité, où les hommes & tout ce qu'il y a d'humain ont ſi peu de part ;

cette conſtance à en ſoutenir les charges, nonobſtant tous les facheux revers, qui naturellement auroient dû faire échoüer le deſſein ; les heureux ſuccés qui ont ſuivi, & la conſolation qu'elle a euë de voir cette Maiſon s'établir & s'augmenter ; les ſujets qui la compoſent ſe multiplier, ſe repandre même en d'autres lieux pour le ſoulagement des pauvres, pour l'inſtruction des enfans & pour l'édification des peuples, ſuccés qui nous donnent tout lieu de penſer que ſon Inſtitut ſubſiſtera long-tems, & que celles qui le profeſſent, feront revivre durant bien des ſiécles la mémoire de celle qui l'a fondé : Ce ſont là autant de ſujets d'éloges, dont une infinité de perſonnes ont été témoins, que toute une Ville & une contrée a vû & voit encore, & que le détail des faits que je rapporterai, va mettre comme devant les yeux de tout lecteur attentif.

Jeanne de la Noüe, étoit née l'an 1666. de Notre Seigneur, de Parens honnêtes & craignant

Dieu, Marchands de profeſſion, au Fauxbourg de Fenet, Paroiſſe de N. D. de Nantilli de Saumur. Son Pere s'appelloit Pierre de la Noüe, & ſa Mere Françoiſe Hureau, femme fort charitable. Notre bonne Sœur qui étoit la douziéme & derniere de leurs enfans, reçût dès ſon enfance cette marque inſigne de la protection de ſon Dieu, & que nous pouvons regarder maintenant, comme un préſage de l'attention ſinguliére de ſa providence ſur elle, & des ſervices qu'elle en vouloit tirer pour le bien de ſon peuple ; c'eſt qu'un cuvier ou une panne pleine de leſſive qui la devoit écraſer étant tombée ſur elle, elle n'en reçût aucune bleſſure, au grand étonnement de ſa nourrice. Ce fait a été raconté par elle-même à celles de ſa maiſon qui ſubſiſtent encore.

Quand elle fut en âge de connoître Dieu, elle conçût dès-lors de hautes idées de ſa divine Majeſté, & une grande horreur pour le péché : troublée même par cette

crainte & par la fauſſe perſuaſion qui lui vint qu'elle péchoit toujours, elle ſe portoit déja à exercer ſur ſon corps, des pénitences telles qu'elle pouvoit imaginer pour lui cauſer de la douleur. Les confeſſions fréquentes étoient de ſon goût; elle aimoit la priere, & elle demeuroit fort long-tems à l'Egliſe; elle reprenoit hardiment les fautes de ſes compagnes; & comme elle les ſurpaſſoit par ſa grande facilité à apprendre, & à retenir les inſtructions qu'on leur donnoit à l'école, elle leur en faiſoit à ſon tour. Ses manieres agréables la faiſoient aimer des perſonnes qui vouloient s'édifier, ou qui cherchoient de la conſolation dans leurs peines; mais ſa ſévérité à reprendre le vice la faiſoit craindre de celles qui aimoient le plaiſir & la diſſipation.

Voilà d'heureuſes diſpoſitions pour la vertu, mais elles n'étoient pas ſans mélanges d'aucun vice. Il falloit des graces, & des graces puiſſantes, pour ſéparer la lumiere des ténébres, qui demeuroient mê-

lées confuſément dans ce jeune cœur, & toute la fidélité de ſa part à y correſpondre, pour arracher l'ivraye qui y croiſſoit avec le bon grain, & pour devenir un vaiſſeau élu & ſanctifié, un vaiſſeau d'honneur, propre à être placé dans le lieu le plus apparent de la Maiſon de Dieu. JEANNE DE LA NOÜE craignoit Dieu, mais elle ne connoiſſoit pas aſſez l'étenduë de ſes miſéricordes, pour modérer ſes craintes exceſſives, par la juſte confiance qu'elle devoit avoir en lui. Elle avoit horreur du péché, qui frappe les ſens & qui choque la raiſon, & elle n'en avoit pas aſſez des péchés ſpirituels qui la ſéduiſent, tels que ſont l'orgueil, l'envie, l'ambition, le reſpect humain. Elle avoit horreur du péché, mais ſon erreur là-deſſus, lui faiſoit croire qu'elle ſeroit damnée. L'amour de la juſtice la portoit à ſe déclarer contre les moindres vices, mais l'envie naturelle de dominer & de l'emporter ſur ſes compagnes, tiroit quelquefois de ſa bouche des

reprimandes plus capables de les aigrir, que de leur inſpirer l'amour de la vertu, & lui faiſoit même prendre la hardieſſe d'en faire à ſa Mere. L'horreur du vice de l'impureté l'empêcha de conſentir aux tentations dont elle fut attaquée; mais le moyen qu'elle prenoit pour s'en défaire, ſçavoir, le trouble qu'elle reſſentoit en confondant le ſentiment avec le conſentement, contribuoit encore à les rendre plus opiniâtres. On ne doit pas attribuer à une indocilité de ſa part aux avis des Confeſſeurs, dont nulle n'ignore la diſtinction qu'il en faut faire, le douloureux martyre, ou les peines d'eſprit qu'elle a reſſentie ſur ce ſujet pendant quinze ou dix-huit ans; mais on peut croire que la main de Dieu qui la frapoit ſans lui découvrir un moyen auſſi aiſé d'en ſortir, connoiſſoit le beſoin qu'elle avoit de ce châtiment pour humilier ſon eſprit. Elle fut ſenſible à l'attrait de la vaine gloire, & elle a avoüé que pendant l'eſpace de ſix ans, elle s'étoit confeſ-

ſée par reſpect humain aux Peres de l'Oratoire, de la Maiſon deſquels celle de ſes parens n'étoit pas éloignée. Elle ne le fût pas moins à celles de l'avarice, qui la rendit fort reſerrée en elle-même, & ardente pour ſon commerce, juſqu'à vendre & à tenir ſa boutique ouverte les jours de Fêtes & de Dimanche, & ſi peu ſenſible aux miſeres des Pauvres, qu'elle n'achetoit du pain, & cela dans une chere année, qu'à meſure qu'elle en avoit beſoin pour chaque repas, afin de pouvoir renvoyer plus facilement les mandians, en leur diſant qu'elle n'avoit point de pain. Ainſi ſe paſſerent environ les vingt-ſix premieres années de ſa vie, vie qui ſuffiroit pour la faire regarder alors comme une perſonne ſage & bien vertueuſe ſelon le monde, mais qui ne ſuffiſoit pas, il s'en falloit beaucoup pour être digne de l'exécution des grands deſſeins que Dieu avoit ſur elle.

Y a-t-il donc du fruit à eſperer du récit que je viens de faire des

défauts & des miſeres de la premiére vie de la SOEUR DE LA NOÜE ? Il eſt très-grand & pour les Juſtes & pour les Pécheurs ; pour les Pécheurs, en ce que, dit Saint Auguſtin. * Ce recit réveille leur cœur, & l'empêche de s'endormir dans le déſeſpoir, & de dire, je ne ſçaurois me convertir ni me rendre ſaint, mais les fait reſpirer dans la lumiere & dans l'amour de la Divine miſéricorde, par laquelle tout infirme devient fort, ſitôt que bien convaincu de ſon infirmité, il la reclame ; & n'eſt-ce pas un motif pour eux d'eſperer qu'ils pourront, avec le ſecours de la grace, obtenir au moins une des dernieres places dans le Ciel, s'ils veulent faire pénitence, de conſiderer comment Dieu a élevé une Fille pauvre, ignorante, remplie de défauts & d'imperfections, à une éminente Sainteté, & à la dignité de Fondatrice. Ce fruit n'eſt pas moindre pour les Juſtes, ils ſe réjoüiſſent, dit le même ſaint Docteur, d'apprendre les maux

* L. 10. Conf. c. 3. & 4.

paſſés de ceux qui ne les ont plus. Ils ne ſe rejoüiſſent pas, parce que ce ſont des maux, mais parce qu'ils ont été des maux, & qu'ils ne ſont plus ; ils ſont portés par là à s'unir entre eux, & à rendre graces à Dieu, ce qui eſt encore un trés-grand fruit ; enfin ils ſont portés à s'édifier eux-mêmes, & confus de ſe voir précéder & ſurpaſſer dans la vertu, par une Fille coupable de pluſieurs défauts & péchés, que peut-être ils n'ont point commis. La crainte qu'il ne leur arrive pis, s'ils ſe relâchent, eſt un nouvel aiguillon qui les anime à vivre avec plus d'attention ſur eux-mêmes, & à pratiquer avec plus de ferveur que jamais, les choſes que Dieu demande d'eux dans leur vocation.

CHAPITRE II.

La Converſion de la Sœur de la Noüe. *Les ſecours qu'elle trouva ſous la direction d'un nouveau Confeſſeur.*

NE ferai-je pas tort à mon ouvrage, en décrivant d'abord & avec tant de ſimplicité les défauts de Celle que je prétens montrer comme un objet digne de l'eſtime & de la vénération du Public : je le craindrois, ſi j'avois deſſein de faire le portrait d'une Heroïne, ſelon le monde, & un portrait orné de qualités purement humaines, que l'on ceſſe d'admirer ſitôt qu'on en découvre les défauts ; mais c'eſt Dieu & ſa grace que je loüe dans l'homme, plutôt que l'homme en lui-même, & l'oppoſition de notre nature aux impreſſions de cette grace divine, marquant mieux le trait de ſa puiſſance & de ſa douceur dans les ames

qu'elle s'assujetit, elle est par conséquent un des fondemens de la loüange que nous lui devons. Qu'elle haute idée l'Ecriture nous a laissé des vertus d'un David, d'un S. Pierre, d'un S. Paul, d'une Magdelaine! Nous a t-elle cependant laissé ignorer l'adultére & l'action sanguinaire du Prophéte selon le cœur de Dieu, l'infidélité du Prince des Apôtres, le zéle furieux du Docteur des Gentils, & la vie scandaleuse de la femme qui a été loüée dans tous les lieux où l'Evangile a été annoncé, selon la promesse du Fils de Dieu? Les péchés que Dieu pardonne aux Justes, contribuent en leur maniere à leur salut ainsi que leurs bonnes œuvres; ils contribuent tout de même, ainsi que j'ai déja remarqué, à l'édification de ceux qui en entendent parler. Pourquoi l'Ecriture nous montre-t-elle d'un côté un Saint tel que Job, * qui devient plus fort par la tentation qu'il éprouve, & de l'autre un David qui en est renversé? C'est afin, dit S. Gregoi-

* In Job. l. 2.

re le Grand, que nous apprenions dans les actions victorieuſes des forts, ce que nous devons nous propoſer d'imiter, & dans leurs chutes, ce que nous devons craindre, afin que leur vertu reveille notre eſpérance, & que leur faute nous tienne dans l'humilité, que notre eſprit ne s'enorgueilliſſe point vainement, puiſque la crainte d'une part le retient, & que preſſé par une crainte immoderée, il naille pas juſqu'à déſeſperer, puiſque de l'autre, l'eſpérance, qui n'aît de la vûë d'un bon exemple, le fortifie & le releve.

Afin de mieux connoître l'état de la Perſonne dont j'écris la vie, & les progrès qu'elle a fait dans la vertu, je propoſe ici une queſtion qui vient naturellement à l'eſprit. Les défauts & les péchés de la jeune DE LA NOÜE, ont-ils donc été aſſez conſiderables, pour lui faire perdre la grace ſanctifiante qu'elle avoit reçûë en ſon Baptême? Qui oſeroit le ſoutenir? Elle a reſſenti les atteintes de la convoitiſe, triſte effet du péché originel qui nous tuë avant que nous

naiſſions. Qui ſçait ſi elle y a conſenti, au moins juſqu'à ſe rendre criminelle ? Elle a été tentée pendant dix-huit ans de penſées contre la chaſteté ; mais ce tourment m'aſſure de ſon innocence, puiſqu'elle même a déclaré qu'elle n'y conſentoit pas. Ce feu infernal, plus mortel que celui de la fournaiſe de Babylone, a ſervi à la rendre & plus forte & plus pure, & à faire éclater la vertu de Dieu dans ſon infirmité. Elle étoit naturellement avare, elle craignoit de trop donner aux pauvres. La crainte d'offenſer Dieu en mentant, & auſſi de manquer en donnant trop, la fit reſoudre à n'acheter du pain, qu'autant qu'il lui en falloit à chaque fois qu'elle vouloit manger, pour renvoyer les mandians avec plus de liberté, en diſant *je n'ai pas du pain.* Mais qui croira que cette chicheté & cette épargne d'une jeune Marchande, qui ne pouvoit guere ſe ſoutenir en ſon petit négoce que par une ſage économie, ſoit allée juſqu'à ce dégré d'avarice, que l'A-

pôtre appelle une idolâtrie ? Que deviendront, je ne dis pas les grands riches, mais les perſonnes peu accommodées, ſurtout parmi les Marchands, ſi on les juge criminelles ſitôt qu'elles refuſent de donner à tous les pauvres qui ſe préſentent, ſans examiner ſi leurs fonds y pourront ſuffire ? Elle étoit vaine, & elle a déclaré qu'elle s'étoit confeſſée pendant ſix ans, par le motif du reſpect humain. Abus criminel, quand cette vûë eſt le vrai principe d'une action ſi ſainte, & qui demande pour principale diſpoſition l'humilité ; mais qui ne voit que la Sœur de la Noüe, qui dans ſes premieres années portoit le ſcrupule juſqu'à outrer toutes choſes, & juſqu'à croire pécher en tout ce qu'elle faiſoit, a bien pû outrer encore en ce point, en regardant comme le motif principal de ſes dévotions, un vice auquel elle donnoit peut-être quelque legére complaiſance, pour n'en connoître pas aſſez la malice ; ſoit donc, ſi l'on veut, qu'elle ait été trop ſenſible au deſir

de plaire à ſon Confeſſeur, ou à d'autres, en fréquentant les Sacremens. Comment cette fille ſi remplie de la crainte d'offenſer Dieu, a-t-elle pû n'approcher du Sacrement de pénitence, que par le motif de plaire aux hommes ? Elle étoit, ſi l'on veut encore, naturellement impérieuſe ; la grandeur de ſon ame, la vivacité & l'élévation de ſon eſprit, la crainte du péché, le deſir même qu'elle avoit du bien de ſes compagnes ou de ſa Mere, pouvoit avoir plus de part dans les corrections qu'elle leur faiſoit, dans les avis qu'elle leur donnoit, qu'un deſſein bien formé de dominer ſur perſonne. Combien de ſaints Evêques, en qui on a remarqué une certaine liberté des l'enfance, de prêcher, de donner des bénédictions & de faire d'autres actes d'autorité ſemblables, comme un préſage de ce qu'ils doivent être un jour. Pourquoi ne regarderons-nous pas en la jeune DE LA NOÜE cette facilité à reprendre, à donner des avis, comme un préſage, ou du moins une diſpoſition natu-

relle à devenir un jour une bonne Supérieure ; & quand il y auroit quelque hauteur ou orgueil mêlé dans des actions, dont l'objet eſt d'ailleurs ſi honnête & ſi raiſonnable, pourroit-on autrement le regarder, que comme un appanage de l'infirmité humaine, qui ternit quelquefois l'éclat, & diminuë le prix des meilleures œuvres, mais ſans les corrompre pour cela entiérement.

Je ſerois plus effrayé de la croyance ou perſuaſion dans laquelle cette bonne Fille ſemble avoir demeuré long-tems qu'elle ſeroit damnée : à prendre cela au pied de la lettre, je la croirois coupable d'un déſeſpoir très-réel, & d'une infidélité très-criminelle contre le Dieu des miſericordes, en qui la foy, l'eſpérance & la charité ſont les moyens les plus indiſpenſables pour arriver au ſalut ; mais après que je vois un S. François de Sales, aſſailli d'une pareille tentation & excuſé de péché par les plus intelligens dans la vie ſpirituelle, il me ſera bien permis

de dire pour la Sœur de la Noüe, que ce n'étoit qu'un trouble d'esprit, une imagination, une tentation qui, lui inspirant la pensée qu'elle seroit damnée, jettoit une grande frayeur dans son ame, sans cependant persuader entiérement qu'elle n'avoit plus de salut à espérer, & que son trouble ou son ignorance, l'empêchoit de discerner entre craindre & croire, entre la simple frayeur & la persuasion, entre ce qui se passoit en son imagination & ce qui demeuroit en la haute région de son esprit. On justifie le S. Evêque de Geneve à cette marque, que dans le fort de son trouble, il répondit, que s'il devoit être privé d'aimer Dieu éternellement, il le vouloit aimer de tout son cœur pendant sa vie. Je justifie par la même raison la Sœur de la Noüe, en ce que cette prétenduë persuasion où elle étoit qu'elle seroit damnée, bien loin de ralentir son zéle à travailler à son salut, elle ne servit qu'à l'augmenter. Le vrai déséspoir inspire de tout négliger, de tout

abandonner, & de lâcher la bride à ſes paſſions ; la ſimple crainte les retient, & pique inceſſamment l'ame à chercher des moyens pour éviter le mal.

Quelle qu'ait été au reſte, la Sœur de la Noüe dans ſa jeuneſſe, abſolument criminelle ou ſeulement imparfaite, ce ne ſont point les commencemens, dit S. Jerôme, qu'il faut chercher dans les Chrétiens, mais ſeulement la fin. Qu'elle ait conſervé ſon innocence baptiſmale, ou qu'elle l'ait perduë, c'eſt à nous d'adorer le ſecret impénétrable des jugemens de Dieu, ſans vouloir l'approfondir. Mais quand il ſeroit vrai qu'elle auroit conſervé le tréſor de ſa premiere innocence, je ne crains pas d'avancer que les vices & les imperfections de cette jeune Fille, étoient d'une très-dangereuſe conſéquence pour ſon ſalut ; que cette ſentence du Sauveur addreſſée à ſes Apôtres dans leurs imperfections, la regardoit auſſi bien qu'eux : *Si vous ne vous convertiſſez & ne devenez ſem-*

blables à de petits enfans, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux. Qu'il étoit très-expédient pour elle de trouver un Directeur qui la pût délivrer de ſes peines & de ſes tentations, en commençant par lui faire expier ſes péchés, & les défauts qui s'étoient gliſſés dans ſes confeſſions précédentes, par une bonne confeſſion générale, & par la pratique d'une vraye pénitence & des bonnes œuvres. C'eſt ce qu'elle deſiroit depuis long-tems: déja elle avoit reſſenti un puiſſant attrait pour les jeûnes & les auſtérités: elle crût que Dieu lui faiſoit entendre qu'elle ne viendroit à bout de ſes tentations importunes, que par le jeûne: elle commençoit à s'y excercer, mais elle trouvoit dans ſa Mere un grand obſtacle à ſon deſſein. Cette Mere trop tendre ne ſe contentoit pas de lui défendre de jeûner, elle engageoit même ſon Confeſſeur à lui faire la même défenſe, à peine lui accordoit-il de jeûner quelquefois; mais ces jeûnes ſi rares & ſi mitigés ne repon-

doient pas à ſon deſir, n'y, à ce qu'elle croyoit, à ſon beſoin, & elle ſe perſuada que Dieu lui en deſtinoit une autre.

Le tems approchoit que Dieu la vouloit faire joüir d'une plus grande tranquillité de conſcience, en la faiſant entrer dans des voies plus dures aux ſens & à la nature, mais auſſi plus ſaintes & plus parfaites. Il avoit dès ſon bas âge appellé ſon Pere à lui ; il lui ôta encore ſa bonne Mere, qui étoit un grand empêchement à ſes deſſeins. Plus maîtreſſe d'elle-même, & plus en état de ſatisfaire à ſes dévotions, elle ſe rendit plus aſſiduë à la priere & aux exercices publics de l'Egliſe. En entendant un jour un Prédicateur qui lui apprenoit qu'il ne falloit point faire ſes bonnes œuvres par reſpect humain, mais pour la gloire de Dieu, elle en fut vivement frapée ; elle fit un retour ſur elle-même ; elle ſentit le beſoin qu'elle avoit de ſe purifier des fautes qu'elle remarquoit ſur un article ſi important, & de travailler à obtenir cet

œil ſimple qui doit éclairer tout le corps de nos actions, & elle jugea que celui qui avoit ſervi d'organe au S. Eſprit, pour lui apprendre là-deſſus ſon devoir, étoit celui que Dieu avoit deſtiné pour le lui faire pratiquer. Auſſi-tôt elle ſe détermine à le prendre pour ſon Confeſſeur, elle lui parle, elle le prie de prendre ſoin de ſon ame: pluſieurs fois elle en eſt réfuſée, mais les réfus de ce bon Prêtre, qui, outre qu'il étoit chargé de la conduite d'une Communauté de Filles, ne vouloit pour pénitens que ceux qui marchoient avec autant d'ardeur, que de ſincerité dans les voyes de la perfection, loin de la rebuter, ne ſervirent qu'à augmenter ſon deſir. Enfin à force d'importunité, elle le fait conſentir à l'entendre; elle lui fait ſa confeſſion générale; elle obtient de lui ſans peine de jeûner trois fois la ſemaine, & de pratiquer peu à peu les auſterités, où elle s'eſt depuis renduë ſi recommandable. Ses peines de conſcience ſe diſſipent: ſes tentations diminuent: elle entre volontiers

volontiers dans le chemin de l'humilité : elle travaille tout de bon à ne faire plus ſes actions, que dans la vûë de plaire à Dieu, & d'arriver au ſalut. Son attachement trop grand aux biens de la terre eſt reprimé, le deſir du gain, le ſoucy du lendemain ne lui tient plus ſi fort au cœur : elle donne plus volontiers aux pauvres ; & profitant des leçons de ſon Directeur, elle reconnoît par ſa propre expérience, qu'il eſt l'homme du monde le plus propre à la faire mourir tous les jours à ſa propre volonté.

CHAPITRE III.

Les difficultés & les peines qu'elle eut à essuyer de la part de son Confesseur ; ce qui lui manquoit de ce côté-là, pour connoître la volonté de Dieu & arriver à la perfection.

SOus une telle direction, & après tant d'avances vers Dieu, l'on croiroit aisement que la SŒUR DE LA NOÜE n'avoit plus besoin que de suivre les lumieres de son Directeur ; cela lui eût suffi en effet, si elle eût été de ceux qui marchent dans la voie commune des bons chrétiens, & qui, par la pratique ordinaire des Commandemens divins, parviennent enfin au salut, quoique non sans peine & sans danger. Le Seigneur avoit de plus grands desseins sur elle, & il vouloit les lui manifester par un organe plus vil & plus abjet aux yeux des hommes, mais peut-être plus agréable à ses yeux,

plus propre du moins à l'exécution de ſa ſainte volonté ; & le Confeſſeur tout pieux, tout ſçavant, tout ſaint qu'il fût d'ailleurs, ne devoit avoir d'autre part en cette grande exécution, que d'empêcher la ſecrette enflure que ſa pénitente en auroit pû concevoir, par le refus de ſes conſeils en tout ce qu'elle faiſoit, & par les ſevéres reprimandes qu'il ne laiſſoit pas de lui faire en toute occaſion. Il enſeignoit la voie de Dieu avec zéle, exactitude & deſintereſſement : il prêchoit l'éloignement du vice avec force & ſuccés, & avoit de l'adreſſe & de l'onction pour porter les Fidéles à la pratique de la vertu ; mais pour ces ſentiers étroits de la perfection, & ces voies extraordinaires où il plait à Dieu d'appeller certaines ames choiſies, ce n'étoit pas ſon fait de les diſcerner, non plus que certaines voies détournées, où, ſous les plus beaux prétextes, elles peuvent s'égarer. Apprendre en général à ne rien faire que par de bonnes vûës, à éviter le reſpect humain, les occaſions d'offenſer Dieu, à ob-

ſerver les commandemens de Dieu & de l'Egliſe, c'étoit ſur quoi on pouvoit attendre de lui des leçons d'autant plus perſuaſives, qu'elles étoient ſoutenuës par ſon exemple. Mais juger en particulier, ſi telle œuvre bonne en ſoi, doit être faite en telle & telle circonſtance, par telle ou telle perſonne, ou ſi elle ne doit pas l'être ; choiſir les moyens les plus propres ſelon Dieu, pour la faire réüſſir quand une fois on l'a entrepriſe ; éviter ceux qui ſont les plus ſpécieux & les plus convenables en aparence, mais qui au fonds cachent de certains dangers, qui en peuvent empêcher le ſuccés ou bleſſer la conſcience ; ſoûtenir dans les occaſions difficiles, dans de triſtes revers ceux qui ne s'y ſont expoſez qu'en ſuivant nos conſeils, c'étoit ſur quoi il ne falloit attendre ni déciſion, ni ſecours, ni conſolation de la part du Confeſſeur, & il falloit chercher ailleurs des lumieres, ou pour ſe déterminer, ou pour ſe conſoler dans les facheux contretems auſquels on ſe trouvoit expoſé.

De-là les peines d'eſprit de notre bonne Sœur : elle ſe ſentoit preſſée intérieurement de faire de grandes choſes pour la gloire de Dieu & pour ſon ſalut. De grands deſſeins, mais difficiles dans l'exécution, ſe préſentoient à ſon eſptit ; elle eût bien voulu que ſon Directeur l'eût décidée ; mais envain lui demandoit-elle des conſeils, elle n'en pouvoit rien tirer : elle étoit prête à ſe démettre de ſa prétention, & à ſe déſiſter de ce qu'elle lui propoſoit, s'il eût voulu dire qu'il ne le croyoit pas ſelon Dieu, mais il n'en vouloit rien faire ; & ce qui eſt encore plus accablant, c'eſt qu'après l'entrepriſe, s'il arrivoit quelque choſe facheuſe, & ſi le peuple venoit à murmurer contre elle, & à la traiter d'imprudente, il étoit le premier à la blâmer, à la condamner, & à lui déclarer que ſon entrepriſe étoit vaine, & que la nature ou l'amour propre y avoit plus de part que la bonne inſpiration. Encore s'il lui eût été permis de conſulter d'autres Directeurs, quelque perſonnage conſommé en ſcience

& en expérience, mais cette voie lui étoit en quelque façon fermée; elle risquoit en cela de donner de l'ombrage à celui qu'on appelloit le Directeur, & qui cependant ne décidoit & n'approuvoit rien. Il falloit se bien cacher, & on étoit sûr de s'attirer de grands blâmes, sitôt qu'on donnoit lieu de soupçonner, qu'un dessein qui venoit à éclore, avoit été approuvé par une voix étrangere, & surtout si ce dessein trouvoit des obstacles & des contradictions : il ne falloit point se lasser d'entendre d'une langue d'ailleurs très-respectée, & qu'on auroit voulu suivre comme un oracle, que tout ce qu'on faisoit ne valloit rien, & qu'on agissoit sans raison, sans prudence, sans discernement. Ainsi se passerent environ dix-huit années, durant lesquelles la Sœur de la Noüe se confessa à ce bon Prêtre. Je laisse à penser combien cette épreuve fut sensible, & mortifiante à une conscience aussi délicate & aussi timorée que la sienne.

Cependant il faut agir : quelque

peu de lumieres qu'on ait, il faut marcher à la faveur de cette lumiere, & ne pas manquer aux choſes auſquelles il plaît à Dieu de nous appeller. Dans les devoirs ordinaires de chaque état, où pluſieurs choſes ſont expreſſément défenduës par la Loy, & pluſieurs autres expreſſément commandées, un vrai Chrétien peut aiſement trouver des lumieres qui lui diſent en chaque occaſion, ce qu'il doit faire ou éviter; & c'eſt ce qui ferme la bouche aux pécheurs qui cherchent à s'excuſer, d'avoir agi contre la défenſe, ou d'avoir omis le Commandement, en ce qu'ils ne voyoient, diſent-ils, aucun mal en ce qu'ils faiſoient. Mais pour la pratique des conſeils Evangeliques, & ſurtout pour l'entrepriſe des actions rélevées & extraordinaires, Dieu n'a pas accoûtumé de s'expliquer ſi clairement. Souvent il veut éprouver notre foy, nous tenir dans l'humiliation, & nous conduire comme les Soldats de Gedeon, par des ſentiers bordés de précipices, au mi-

lieu des ténébres, à la paix & à la victoire ; ou comme les Iſraëlites, par des déſerts arides, à une terre d'où découlent le lait & le miel. Abraham entend l'inſpiration qui lui dit de quitter ſon pays & ſa parenté, & il part ſans ſçavoir où il va. D'où vint à Judith le hardi deſſein d'aller couper la tête à Holofernes, pour délivrer ſon peuple des maux auſquels il étoit prêt de ſuccomber. Elle recommande ſon deſſein aux Princes de ſa Nation, elle ſort avec la permiſſion d'Oſias ; & lorſqu'elle eſt ſur le point de donner le coup, elle adreſſe ainſi ſa priere à Dieu : *Fortifiez-moi en ce moment Seigneur, Dieu d'Iſraël, & faites que j'accompliſſe, ce que de bonne foi j'ai crû pouvoir faire par votre ſecours.* En combien d'occaſions Dieu éprouve-t-il ſouvent la fidélité de ſes Elus, & leur fait mériter ſes bonnes graces, par l'exécution de certaines volontés qui ne leur ſont pas d'abord clairement connuës. Le Fils de Dieu Réſuſcité, paroît à pluſieurs de ſes Diſciples ſur le bord

de la Mer de Tyberiade, ſans en être connu : Il leur dit de jetter le filet d'un certain côté. Ces bons Diſciples qui n'avoient pû rien prendre toute la nuit, & qui étoient fatigués, ne laiſſent pas d'obéïr ſimplement à la voix d'un homme inconnu ; & ce fût à cette obéïſſance ſimple, qu'ils fûrent redévables d'une pêche très-abondante, & que S. Jean mérita de connoître que cet homme étoit le Seigneur. Ainſi par proportion, la Sœur Jeanne de la Noüe ſe ſent appellée à de grandes choſes, ſans les bien diſcerner en particulier. Elle ne trouve point dans ſon Confeſſeur des lumieres aſſez étenduës pour la décider & la confirmer dans ſes deſſeins : il faut donc ſe rendre à celles qu'elle croira lui venir de Dieu, par telle voie qu'il voudra les lui communiquer : c'eſt ce que nous allons voir au Chapitre ſuivant.

CHAPITRE IV.

La rencontre qu'elle fit d'une femme nommée Françoiſe, *qui lui découvrit les volontés de Dieu; la porta à un dégagement parfait de toutes les choſes créées, & aux pratiques ſublimes de la charité; la fortifia & la ſoutint dans ſes entrepriſes.*

EN ce tems-là, c'eſt-à-dire vers l'année 1693. que les pauvres ſouffroient de grandes miſeres, à cauſe de la cherté des vivres, le concours des étrangers qui venoient en pélérinage à Notre Dame des Ardilliers de Saumur, étoit ſi grand que les Hôtelleries ne pouvoient les contenir, & il étoit d'uſage parmi les habitans du Fauxbourg de Fenet, voiſin de cette Egliſe, de leur donner le logement pour de l'argent. La nommée Françoiſe Souchet, femme veuve, de la Ville de Rennes, étoit du nombre de ces dévots

Pélerins : c'étoit une femme fort ſimple & fort pauvre, mais remplie des dons excellens de la grace, que Dieu prend ſouvent plaiſir de repandre ſur des perſonnes, que le monde ne mépriſe que parce qu'il n'eſt pas digne de les connoître. Dieu lui faiſoit part de ſes ſecrets par des révélations qu'elle ne ſçavoit preſque pas exprimer, ni dire d'où cela venoit ni où cela alloit, ſeulement elle entendoit la voix du S. Eſprit qui ſouffle où il lui plaît, & elle la rapportoit en diſant ſimplement, *cela m'a dit*..... Tel fut le ſujet dont il plût à Dieu de ſe ſervir, pour faire connoître ſes volontés à JEANNE DE LA NOÜE : ſujet propre à ſupléer à ce qui lui manquoit du côté de ſes Directeurs, & également propre à la tenir dans la dépendance du ſecours de Dieu, puiſqu'il falloit humilier ſon eſprit, & obéïr avec une ſimplicité d'enfant à la voix d'une femme ſi mépriſable au ſens humain, pour pouvoir exécuter avec ſuccès les grandes choſes auſquelles elle ſe ſentoit

inſpirée, & pour mériter de connoître par un ſentiment ſécret & efficace, qu'elles étoient agréables à ſa divine Majeſté.

Un eſprit mondain rira ſans doute, en entendant qu'une pauvre Idiote a été l'organe du S. Eſprit, pour manifeſter ſes deſſeins ſur l'érection de la maiſon de la Providence, & comme l'Ange tutelaire de la Sœur DE LA NOÜE, pour régler ſes pas, & l'affermir contre tant d'obſtacles, qui devoient s'oppoſer à ſon entrepriſe. Mais outre que le ſuccés qu'on ne peut regarder qu'avec étonnement, a de quoi le convaincre, que la ſageſſe mondaine n'eſt que folie: qui ne ſçait pas que c'eſt ſur le néant de l'homme, que Dieu établit ſes plus grandes œuvres; & qu'afin que nulle chair ne ſe puiſſe glorifier contre lui, il prend plaiſir d'humilier ſouvent les ſages qu'il attire à lui, en les ſoumettant à la conduite de ceux qui ne paroiſſent rien auprès d'eux. Ainſi humilia-t-il S. Paul, en l'obligeant d'obéïr à la voix du pauvre Prêtre Ananie, &

de recevoir le Baptême de lui : ainſi le Centurion Corneille eſt honoré de la viſion d'un Ange, mais qui au lieu de lui déclarer ce qu'il doit faire, lui ordonne de l'apprendre de la bouche du pauvre pécheur Simon Pierre, qui logeoit chez un autre Simon Corroyeur de profeſſion. S. Gregoire de Neoceſarée ſurnommé le Thaumaturge, croit voir ſous les haillons d'un pauvre Charbonnier nommé Alexandre, quelque choſe au deſſus du commun : il le conſacre Evêque, & quelque tems après il a la conſolation d'apprendre, que le Charbonnier conſume ſon Epiſcopat par un glorieux martyre. Thaulere un des plus éloquens perſonnages de ſon ſiécle, & que le Cardinal Bellarmin appelle un Prédicateur éminent en piété & en ſçavoir, & Loüis de Blois, un homme de Dieu, voit à ſes piés un ſimple Laïc venu de loin pour entendre ſes prédications : Et cet homme connut par l'eſprit de Dieu, que la vaine gloire dominoit dans le cœur de ce jeune Prédicateur ; & pouſſé intérieure-

ment de l'en avertir, le fait, & avec tant d'adreſſe & de force, que Thaulere en eſt convaincu. Il ne doute plus que cet homme ne lui ſoit envoyé, pour le faire rentrer en ſoi-même : il eſt frappé d'une crainte ſalutaire : il obéït à ce nouveau Directeur ; & il punit par un ſilence, une retraite & une pénitence de deux années, la témérité qu'il avoit eu de paroître en public avec une intention ſi préjudiciable à ſes Auditeurs & ſi pernicieuſe pour lui-même. Une pauvre Religieuſe à bien la hardieſſe d'avertir le Pape que ce n'eſt pas la volonté de Dieu qu'il demeure davantage à Avignon : le Pape y obéït comme à une révélation qui lui venoit du Ciel, & il rétablit ſon ſiége à Rome. Qui étoient ceux que le Fils de Dieu a établis pour les premiers Fondateurs de ſon Egliſe, & pour répandre la lumiere de ſon Evangile par toute la terre, que des hommes ſans lettre & mépriſables aux yeux du monde ? C'eſt ainſi que Dieu ſe plaît à renverſer le ſens humain, afin de ſou-

mettre tout eſprit à l'obéïſſance de la Foy, & que quiconque ſe voudra glorifier, ne le puiſſe faire que dans le Seigneur. Revenons à notre ſujet.

Françoiſe Souchet eſt donc conduite par une main inviſible chez la Sœur de la Noüe, qui vivoit alors avec une Niéce, en communauté de biens & de commerce. Elle y loge avec les autres étrangers pour ſon argent : Il ne fut queſtion de rien la premiere fois, & la ſeule réſolution que prit ladite Françoiſe, fût de revenir tous les ans rendre ſes hommages à la Sainte Vierge à Saumur, & de loger chez la même perſonne ; ce qu'elle a fait pendant dix ans. L'année ſuivante elle y revint, mais parce que l'affluence des Pélérins étoit trop grande, la Sœur de la Noüe encore attachée à l'appetit du gain, la renvoya comme une femme trop pauvre, & d'une maniere aſſez peu gracieuſe ; & quelque choſe que celle-ci pût dire, elle fût contrainte d'aller chercher un logement

ailleurs. La nuit ſuivante la bonne Françoiſe fût inſpirée de retourner chez ſon ancienne Hôteſſe, & de lui révéler pluſieurs choſes importantes à la gloire de Dieu & à ſon propre bien ; ce qu'ayant raconté à ſa Niéce qu'elle trouva ſeule en ſa maiſon, celle ci dit à ſa Tante, je crois que cette femme eſt une ſorciére, car elle dit des choſes qu'elle n'entend pas elle-même. La Tante l'ayant donc fait parler, reconnut que ces diſcours n'étoient pas ceux d'une ſorciére ; & ſentant ſon cœur s'embraſer de l'amour de Dieu, en même tems que ſon eſprit goutoit la céleſte doctrine, qu'elle lui annonçoit ſur le détachement des choſes de cette vie, & l'avantage qu'il y a de faire l'aumône, elle croit que Dieu ſe ſert de cette bonne femme pour lui faire entendre ſes volontés : Elle ſe détermine à écouter & à obſerver tout ce qu'elle lui dira : Elle la fait reſter chez elle depuis la Pentecôte juſqu'à la Fête-Dieu ; & s'adreſſant elle-même à lui par d'ardentes prieres, elle eſt

de plus en plus perſuadée qu'il veut qu'elle ſe détache entierement d'elle-même & de tout ce qui la regarde ; & les ſentimens dont elle eſt prevénuë intérieurement, s'accordent parfaitement avec les diſcours de la bonne Françoiſe. Elle commence à donner à toutes ſortes de Pauvres ſans diſtinction, & devient auſſi libérale, & l'on peut dire auſſi prodigue, qu'elle avoit été juſqu'ici reſerrée, & touchée de la crainte de manquer du néceſſaire. La maiſon de la Sœur de la Noüe eſt ouverte à toutes ſortes de Pauvres : on la peut déja appeller un Hôpital, une maiſon deſtinée à nourrir & à loger tous les pauvres autant qu'il ſera poſſible ; & les pieux excès de celle qui s'en diſoit auparavant la maîtreſſe, & qui ne s'en regarde plus que comme l'œconome, lui attirerent le mépris ou du moins la compaſſion de ceux qui ſe croyoient plus ſages. On lui donna dès-lors le nom de Maiſon de la Providence, & ce nom impoſé d'abord par une eſpéce de dériſion, par des perſonnes qui

ne prenoient pas garde à ce qu'elles disoient, a depuis été trouvé digne, par ceux qui en ont mieux pénétré la signification, d'être pour toujours à la Maison de la Sœur de la Noüe.

Un des premiers excés de sa libéralité, fût de donner une chemise à une personne qui n'en avoit pas un fort grand besoin. La bonne Françoise lui déclara bientôt après qu'elle avoit oüi que cette aumône avoit appaisé l'ire de Dieu, & qu'il falloit aller à S. Florent, distant delà d'environ une lieuë, soulager des pauvres souffrans dans une étable. Aussi-tôt elle est obéïe : La Sœur de la Noüe s'y transporte, & trouve effectivement dans une étable, que la bonne Françoise n'avoit point vûë, de pauvres gens couchés nuds sur de la litiére. Elle les soulage selon son pouvoir, & reconnoissant de plus en plus combien la sçavante maîtresse étoit remplie de l'esprit de Dieu, & digne par conséquent de sa créance, elle continuë d'aller avec sa Niéce visiter les pauvres

familles de S. Florent, qui périſſoient de faim & de miſére : elle les nourrit, les couvre, les penſe avec un zéle & une humilité que Dieu ſeul pouvoit inſpirer. S'il faut pour cela ſe dépoüiller de ſes propres habits, elle s'en dépoüille : s'il faut tirer de chez ſoi ſes petites proviſions & en acheter d'autres, elle les donne ; & pendant trois mois, elle ne ceſſe de viſiter le Bourg de S. Florent. Elle y va trois fois la ſemaine chargée d'habits, de proviſions & d'argent pour ſecourir les nuds, nourrir les fameliques & leur acheter ce qui leur eſt néceſſaire, & elle s'en revient le ſoir chargée des haillons de ces pauvres, déchirés & ſales, pour les laver, les racommoder & les mettre en état de les parer de nouveau contre les injures de l'air.

CHAPITRE V.

Graces extraordinaires que Dieu accorde à la Sœur de la Noüe, *par lesquelles il la confirme dans sa résolution de servir les Pauvres.*

LE Seigneur satisfait de la simplicité, & en même tems de la promptitude avec laquelle la Sœur de la Noüe avoit obéï à ses ordres obscurément marqués par une secrette inspiration, & par la voix d'une pauvre femme, ne tarda pas à l'en recompenser. Il voulut qu'elle dût l'abondance des lumiéres qu'il vouloit lui communiquer, à sa fidélité à correspondre à celles qu'elle en avoit déja reçû ; & cet exemple peut servir à nous apprendre, que c'est à nous seuls & à notre infidélité à répondre aux volontés de Dieu connuës, qu'il faut imputer les défauts des lumiéres qui nous seroient d'un grand secours dans des occasions

très-importantes, & qu'aucontraire, le ſentier des Juſtes quelque étroit & environné de difficulté qu'ils paroiſſe, eſt cependant plus droit & plus aiſé à tenir qu'on ne penſe, étant, dit le Sage, comme une lumiére brillante qui nous éclaire de toutes parts, & qui, à meſure que nous avançons, va croiſſant juſqu'au jour parfait de l'Eternité.

Mais le Seigneur, qui n'aime pas communiquer ces ſortes de faveurs, à ceux à qui elles pourroient nuire par la ſecrette enflure qu'elles leur cauſeroient, ſçavoit le fruit qu'il devoit attendre de celles qu'il fit à la Sœur de la Noüe. Bien loin de s'en élever, de ſe croire bien parfaite, ou de ſe relâcher de ſa premiére ferveur, cette ſainte Fille en fut d'autant plus convaincuë de ſon néant & de ſon indignité, parce qu'au fonds de l'ame, par le trait ſalutaire de la crainte des jugemens de Dieu, elle ne ſe croyoit digne que d'être miſe ſous les piés du Démon. Elle ſe mettoit conſtamment dans ſon eſtime, au deſſous de tout

le monde ; mais ce ſentiment, pour l'humilier, ne la rendoit pas puſillanime ; & pour ſe croire indigne des grandes choſes auſquelles elle ſe ſentoit appellée de Dieu, elle n'en fut que plus prompte & plus courageuſe à mettre la main à l'œuvre. La bonne Françoiſe animoit encore ſon zéle, avec toute la force dont elle étoit capable. La Sœur de la Noüe fait un ſacrifice à Dieu de ſon bien, de ſa perſonne, de ſa ſanté & de ſa vie. Elle ſe diſpoſe à chercher les pauvres de la campagne les plus abandonnés de tout ſecours, pour le leur procurer. Elle va par des tems facheux, eſſuyant le froid & le chaud, les pluyes & les frimats ; elle traverſe à pié, & chargée de proviſions & de hardes, des chemins rompus, d'où les chevaux avoient de la peine à ſe tirer. Bien des fois elle s'en revenoit très-tard toute trempée par les pluyes avec la fiévre & de grands maux de tête, & lorſqu'elle étoit de retour, bien loin de chercher à ſe répoſer, elle paſſoit la nuit en prié-

res, & à chercher de nouvelles proviſions, pour retourner au plutôt les diſtribuer aux pauvres habitans de ces maiſons déſolées, qu'elle appelloit des étables. On l'a vûë même en revenir, après y avoir laiſſé une partie des habits qui ſervoient à la couvrir, & n'en remporter que ce qui étoit abſolument néceſſaire, pour conſerver la décence de ſon ſexe & de ſon état.

La crédulité de la Sœur de la Noüe, aux paroles de la bonne Françoiſe, marquoit je l'avoüe beaucoup de droiture & de ſimplicité; mais afin de perſuader entiérement qu'elle ne fut ni légére, ni imprudente, ni téméraire, je dirai ici en paſſant, que celle-ci n'étoit pas ſeulement connuë à Saumur pour une ſainte Femme, elle étoit auſſi en vénération à ceux de ſon Païs. Elle a paſſé ſa vie dans de pieux péléringes, n'ayant preſque aucune demeure fixe, vivant d'aumônes. Mais des gens honorables, prévénus par un inſtinct ſécret, de ſoulager cette perſonne, encore plus pauvre

d'eſprit que des biens de la fortune, fourniſſoient abondamment aux frais de ſes voyages ; & le Seigneur qui a ſoin de nourrir juſqu'aux Corbeaux & aux Paſſereaux, n'abandonna jamais dans ſes beſoins corporels, celle qui, non-ſeulement cherchoit le Royaume de Dieu préférablement à toutes choſes, mais même n'avoit plus aucun ſoucy du lendemain, & qui avoit oublié toutes les choſes viſibles, pour chercher uniquement Dieu & ſa Juſtice.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Les difficultés qu'elle eut à ſurmonter du côté de ſa Niéce, qui vivoit avec elle, & des habitans de ſa Ville.

NOus avons dit que la Sœur de la Noüe avoit avec elle une Niéce, avec laquelle les biens de ſa Maiſon étoient dévenus communs par un traité paſſé avec le Pere de ladite Niéce : il falloit donc ou que la Sœur de la Noüe fit le partage deſdits biens, afin de diſpoſer de ſa part en faveur des pauvres, ou qu'elle gagnât, & portât ſa Niéce à donner le total, & à ſe rendre pauvre avec elle pour l'amour de Dieu. Ce dernier expédient faiſoit l'objet de ſes vœux, mais il n'étoit pas facile de faire agréer à cette Niéce une telle réſolution. Celle-ci avoit été témoin des choſes qui s'étoient paſſées juſqu'alors, des diſcours de la bonne

Françoiſe, de l'impreſſion qu'elle avoit fait ſur l'eſprit de la Sœur de la Noüe ; mais elle n'en avoit pas été frappée ni perſuadée comme elle, ainſi cette profuſion de biens, qui paſſoient de ſes mains en celles des pauvres, lui cauſoit autant de douleur & d'inquiétude, que de joye à ſa Tante : d'ailleurs elle ne s'en vouloit pas ſéparer, ni ſortir de la maiſon. Il fallut donc que la Tante prit patience, s'efforçât de gagner l'eſprit de ſa Niéce, & de la réſoudre peu à peu à ce qu'elle vouloit ; mais en attendant, il y eut bien des aſſauts à ſoutenir. D'un côté la Tante prêchoit l'abnégation d'eſprit, le dépoüillement de toutes choſes, la confiance en Dieu : de l'autre, la Niéce n'avoit attention qu'à ces intérêts ; & la crainte de manquer, & l'obligation que ſa Tante vouloit lui impoſer, de donner à tous les pauvres ſans en réfuſer aucun, l'affligeoit juſqu'à lui faire ſouvent verſer des larmes.

Un ſoir cette Niéce demandant

à la SŒUR DE LA NOÜE, combien elle avoit donné d'argent aux pauvres : je ne le ſçai pas au juſte, lui répondit-elle ; cela peut monter à ſix ou ſept livres, & cependant je n'avois ce matin que vingt ou trente ſols. Mille autres occaſions ont fait voir que la divine Providence, multiplioit l'argent dans ſa bourſe & le pain dans ſa maiſon. Ces expériences très-fréquentes étoient propres à toucher le cœur de ſa Niéce : d'ailleurs des perſonnes touchées d'un ſi grand zéle, ſe portoient d'elles-mêmes à lui confier des ſommes d'argent pour les diſtribuer à ſes pauvres ; ſans ce ſecours en effet, on ne voyoit pas comment une Fille, qui quitte ſon petit négoce, pour vaquer au ſoulagement des miſéres univerſelles du prochain, eût jamais pû trouver de quoi fournir à tant de pauvres qui venoient de toutes parts, de la Ville & de la Campagne, enſorte que l'on en comptoit juſqu'à cent par jour, & à qui l'on diſtribuoit juſqu'à quinze pains d'un boiſſeau chacun : tout

cela, ſans compter beaucoup d'argent qui ſe donnoit, & des légumes & potages dont elle avoit ſoin de les régaler, car elle avoit tant de compaſſion pour les pauvres membres de Jeſus-Chriſt, qu'elle inventoit toutes ſortes de moyens pour les ſoulager & les contenter.

Elle n'eût pas ſeulement à eſſuyer les rebuts & les chagrins de ſa Niéce, mais encore les murmures & les contradictions de pluſieurs Habitans. Jaloux, ce ſemble, de ce qu'une Fille ſi médiocre en bien, ſurpaſſoit en libéralités les plus conſidérables de la Ville. On la traitoit d'imprudente, de perſonne dure envers ſes parens, de Fille peu ſenſée, qui ne croyoit que ſes imaginations; & ſa Niéce tombée dans une maladie longue & facheuſe, & dans une eſpéce de frénesie, où il y avoit même quelque apparence d'obſeſſion, enſorte qu'il ne reſtoit plus que ſa Tante qui pût la traiter & la gouverner, on ne manqua pas d'imputer tous ces accidents au zéle indiſcret de la Sœur de la Noüe,

qui, disoit-on, avoit fait tourner la cervelle à sa pauvre Niéce.

Notre bonne SŒUR étoit à l'épreuve de tous ces discours : Instruite à l'école du Sauveur, à ne rougir point des confusions que l'on s'attire, en confessant & en pratiquant les vérités & les maximes les plus pures de l'Evangile, elle se soucioit fort peu de ce que le monde pouvoit penser ou dire de sa conduite, pourvû qu'elle fut agréable à son Dieu. Cependant ces réproches tant de fois réïtérés, & fondés sur de spécieuses apparences, commencerent à ébranler son esprit, non du côté du monde, car elle n'envioit pas son estime, & elle mépriſoit son mépris, mais du côté de Dieu, dont elle craignoit de ne pas suivre en effet les volontés. Pour s'assurer donc qu'elle n'est pas trompée, elle consulte les plus habiles Casuistes, & Dieu permet qu'elle ne trouve aucun appui de ce côté-là : tous lui disent qu'ils ne lui répondent pas des choses extraordinaires qu'elle entreprend, qu'ils ne lui défendent

pas, mais qu'ils ne lui conſeillent pas non plus. Sur cela ſon incertitude augmente : il ni a plus que Dieu, en qui elle trouve ſon azile. Elle a recours à lui par d'inſtantes prieres : elle pouſſe ſans ceſſe des cris & des gemiſſemens vers lui : elle ſe plaint confidemment à lui, de ce qu'elle trouve ſi peu de conſolation dans ſes Miniſtres : elle le ſupplie d'y vouloir bien ſuppléer par ſa grande miſericorde, & de lui faire connoître ſes volontés, par telles voyes qu'il lui plaira. *C'eſt votre œuvre ô mon Dieu*, diſoit-elle, *ſoutenez-là s'il vous plaît, je crois que c'eſt vous qui m'avez impoſé ce fardeau ; vous ſçavez que de moi-même, je ne le puis porter : Je dois déja beaucoup, je n'ai plus rien à donner à vos Enfans : ſi vous voulez que je continuë de les ſoulager, donnez-moi auſſi de quoi leur donner.*

Je dirai bien-tôt comment Dieu exauça ſes vœux, & lui fit trouver, ſelon l'étenduë de ſa foy & de ſa confiance, de quoi ſubvenir aux beſoins des néceſſiteux, & payer ſes

dettes. Ces diſcours qui tiennent du miracle, auroient dû ouvrir les yeux à ſa Niéce, dans le tems qu'elle joüiſſoit d'une bonne ſanté & de toute ſa liberté, & lui faire connoître que la main de Dieu conduiſoit ſa Tante; mais au contraire, elle s'imagina que c'étoient les profits de ſon commerce, qui fourniſſoient à tant de dépenſes, quoique dans la vérité cette Niéce, loin de gagner ſeulement la centiéme partie de ce que ſa Tante donnoit en aumones, elle perdoit même faute d'intelligence & de conduite, tantôt une piéce de Toile, tantôt une autre ſorte de Marchandiſe: C'eſt ce qui fit réſoudre la Sœur de la Noüe à lui défendre de porter davantage aucune Marchandiſe dans les marchés: mais que de peines & de traverſes fallut-il eſſuyer. La Niéce déſolée, en porta ſes plaintes au Confeſſeur, & elle ne réuſſit que trop à le faire entrer en ſon ſentiment. Celui-ci facile à ſe laiſſer prévenir, & très-difficile à revenir de ſa prévention, ne man-

que pas de condamner la SŒUR DE LA NOÜE, & de lui dire de laiſſer faire à ſa Niéce ce qu'elle voudra ; mais la Tante, mieux informée que lui des inconveniens, lui fit voir avec la derniere évidence, que ce n'étoient nullement les profits de ſa Niéce, qui contribuoient à ſes libéralités, & que la vûë même du guain que cette Niéce pourroit faire, l'empêchoit de lui laiſſer davantage hazarder la perte de ſes Marchandiſes, en lui permettant de les tranſporter dans les Foires & dans les Marchés. L'épreuve où Dieu mit la SŒUR DE LA NOÜE de ce côté-là, ne demeura pas au reſte ſans récompenſe : elle eût la conſolation de gagner enfin l'eſprit de ſa Niéce : elle la conduiſit au point qu'elle voulût : elle fut admiſe au nombre des Sœurs : elle vêcut quelque tems ſous le Saint habit de Religion, & elle y mourut d'une mort paiſible dans le Seigneur.

CHAPITRE VII.

Les reſſources que trouve la Sœur de la Noüe *pour continuer ſes libéralités : Son voyage de Tours.*

LA premiere reſſource que trouva la Sœur de la Noüe, après avoir épuiſé ſes fonds, pour continuer ſes aumônes, furent quelques dons que lui firent pluſieurs perſonnes, que la bonne Françoiſe lui avoit fait connoître ; mais cela ne dura pas long-tems, & bien-tôt ces mêmes perſonnes l'abandonnerent. Enſuite elle prit réſolution d'emprunter de l'argent où elle pourroit. Elle s'en aida pendant quelque tems, mais la néceſſité de le rendre, ſervit bien-tôt à lui tourmenter l'eſprit, & augmenter ſes doutes, ſi elle ne devoit point abandonner ſon entrepriſe ; puiſqu'enfin celui qui conſeilloit de donner tous ſes biens aux pauvres, commandoit encore plus

étroitement, de rendre à chacun ce qui lui appartient. Dans le tems de ſes perplexités, ou peut-être entroit-il quelque léger défaut de confiance en la divine Providence, ſur des choſes où elle ne croyoit pas voir aſſés clairement la divine Volonté, dans ce tems dis-je, la bonne Françoiſe arriva à Saumur pour la troiſiéme fois, & preſſée par la Sœur de la Noüe de conſulter le Seigneur, ſur le parti qu'elle avoit à prendre, elle lui déclara qu'elle n'avoit que faire de ſe mettre en peine, que Dieu avoit le pouvoir de faire croître le levain dans le lieu où elle ſerroit ſon pain. Elle continua donc d'emprunter de tous côtés, s'abandonnant à la divine Providence, & ſe confiant qu'elle lui feroit trouver des moyens de payer ſes dettes: Reſſources trompeuſes, & confiance téméraire en ceux qui entreprennent des choſes auſſi hardies & auſſi ſurprenantes, ſans une vocation légitime; mais confiance loüable, & que Dieu ne manque point de récompenſer,

quand c'eſt par ſon ordre que nous nous jettons dans des emplois au-deſſus des forces & de l'induſtrie humaine.

Nous en avons un bel exemple dans le livre des Machabées. Matathias leur Pere eſt divinement inſpiré de s'oppoſer à la violence des Roys de Syrie, qui contraignoient les Juifs à quitter le vray Dieu, & à adorer leurs Idoles : appuyé ſur ces révélations, il encourage ſes enfans à prendre les armes après ſa mort, & l'on ſçait les merveilleux avantages que ceux-cy remporterent ſur les Gentils. Nous voyons au contraire, que Joſeph & Azarias, deux des principaux Juifs, jaloux des ſuccés de Judas Machabée & de ſes Freres, & déſireux de ſe faire un nom dans le monde, aſſemblerent des troupes pour combattre les Gentils ; mais ils en furent défaits auſſi-tôt, & répouſſés avec perte & avec honte : c'eſt qu'ils n'étoient pas, remarque ici très-judicieuſement l'Hiſtorien Sacré, ils n'étoient pas de la race de ces hom-

mes, par qui le Seigneur vouloit ſauver Iſraël. Cela n'eſt pas contraire à ce que j'ai dit ci devant, car il eſt vrai que la volonté de Dieu ne ſe montre pas toujours à nous avec un égal dégré d'évidence, & que pour éprouver notre foy, il permet quelquefois que nous trouvions de grandes obſcurités. Mais enfin, il faut des marques probables & raiſonnables de cette divine volonté, pour agir ſagement, & elle doit être au moins le motif qui nous pouſſe à agir. JEANNE DE LA NOÜE n'a pas d'autres vûës, elle obéït à l'Etoille qui tantôt paroît & tantôt diſparoît à ſes yeux; mais ſon obéïſſance eſt bientôt récompenſée par des marques ſenſibles, qui lui font voir que Dieu la protége. Ces nouvelles lumieres la conſolent, & la pouſſent à des entrepriſes où elle trouve de nouvelles ténébres, & ces ténébres s'effacent, à meſure qu'elle agit & qu'elle obéït.

Dieu donc, pour confirmer à la SŒUR DE LA NOÜE, que ſon deſſein venoit de lui, montre bien-

tôt que ſa confiance en lui n'étoit pas vaine : Il inſpira à pluſieurs petits Marchands & Artiſans, de lui faire part d'un certain argent qu'ils gardoient depuis long-tems, & qu'ils avoient amaſſé de leurs épargnes, & du travail de leurs mains : ils lui donnerent ces petites ſommes, ſous la ſeule condition de les faire entrer en ſociété de charité pour le ſoulagement des ſes pauvres, & ces ſommes accumulées lui ſuffirent pour acquitter ſes dettes. Alors appercevant le trait de cette main Paternelle, qui veilloit ſur elle, & qui la conduiſoit dans ſes démarches, elle condamna ſon manque de confiance, elle emprunta de nouveau, & plus que jamais : moins elle a, plus elle donne, & plus elle ſe voit pauvre, plus elle ſe met en état d'enrichir ; elle conte déſormais ſur la divine bonté, & ſe tient comme aſſurée qu'il lui fera trouver en tems & lieu des réſources pour acquitter ſes dettes. Et en effet, ſi elle ouvroit ſon cœur à la bonne Françoiſe & lui

déclaroit ſes peines, celle-ci après avoir conſulté le Seigneur, venoit lui dire qu'elle demeurât en repos, que Dieu étoit le maître d'ouvrir la grande poche au bled, quand il le jugeroit à propos, qu'à la vérité le Roy de France ne lui donneroit pas ſa bourſe, mais qu'elle auroit celle du Roy des Roys, pour acquitter ſes dettes. Ces diſcours la tranquilliſoient & la confirmoient dans ſa réſolution.

Afin de ſe rendre encore plus compatiſſante au beſoin des pauvres & des mandians, elle voulut éprouver elle même la peine qu'ils reſſentent à tendre la main, ſurtout quand on les rebutoit & on les renvoyoit. Elle entreprit de faire un voyage à Tours, avec une perſonne de ſes amies qui entroit dans ſes vûës: elles partirent, ayant avec elles de quoi fournir abondamment aux frais du voyage; mais ce qu'elles porterent, fut deſtiné à une fin toute differente. Elles vont à pied, mandiant leur pain, demandant à coucher par charité, non dans les Hô-

telleries, mais chez de pauvres gens, qui les logent où ils peuvent ; elles demandent aux portes un morceau de pain pour vivre, & elles distribuent leur argent à ceux qu'elles trouvent dans la nécessité. Le Seigneur permet qu'elles soient rebutées & renvoyées de quantité de personnes, & encore plus des riches que des pauvres; & la SŒUR DE LA NOÜE apprend par elle-même la vérité de cette parole, qu'elle a depuis répétée tant de fois, mais qui cependant n'est pas vraie, à l'égard de toutes sortes de personnes, qu'il est plus difficile de demander que de donner l'aumone.

CHAPITRE VIII.

Continuation du même ſujet : par quel événement la Maiſon de la Providence commence à s'établir.

AVant de parler des autres moyens que Dieu fit trouver à la SŒUR DE LA NOÜE, pour faire réuſſir ſes pieux deſſeins, il faut raconter les commencemens de la Maiſon de la Providence, & par quels progrès elle eſt enfin parvenuë à l'état où nous la voyons aujourd'hui. Elle étoit alors fort à l'étroit, & outre ſon logement, elle ne poſſedoit qu'une cave. Auſſi attirée à donner l'hoſpitalité aux pauvres étrangers, & à loger ceux qui n'avoient point d'azile, qu'à les nourrir, elle eut voulu pouvoir les loger tous. La bonne Françoiſe lui avoit prédit qu'elle établiroit une eſpéce d'Hôpital Général, que le tems n'étoit pas venu, mais qu'il viendroit, que ſa Maiſon ſeroit un

Hôpital pour les paſſans, & qu'il y auroit un Crucifix ſur la porte. Ceux qui ont vû parmi combien de peines & d'afflictions cet Hôpital s'eſt enfin établi, reconnoiſſent la vérité de ces prédictions, & combien les paroles d'une femme ſi ſimple ont d'étenduë : Il n'y avoit aucune apparence qu'un ſi haut deſſein pût jamais s'exécuter, lorſqu'elles furent dites. La Sœur de la Noüe ne pouvoit les comprendre, elle témoignoit ne les pas croire; cependant convaincuë par pluſieurs expériences de la vérité des choſes qu'elle lui avoit déja dites, elle ſent au dedans un ſecret mouvement de commencer l'ouvrage d'ont elle ne voit pas l'iſſuë : elle hazarde, ſi j'oſe le dire ainſi, de loger quelques pauvres enfans abandonnés, dans ſa petite cave, elle en logea juſqu'à douze, qu'elle nourriſſoit, blanchiſſoit & traitoit de ſon mieux, leur donnoit du feu dans des pots l'hyver pour ſe chauffer, parce qu'ils n'avoient point de cheminée.

C'étoit peu de choſe en ce com-

mencement, au prix de ce qu'elle eût voulu faire, & de ce qu'elle devoit faire un jour. Sa Maiſon étoit trop petite pour en faire un Hôpital, & il falloit lui en faire trouver une autre : C'eſt ce que fit le Seigneur, mais par un moyen, qui ſelon toutes les vûës de la prudence humaine, devoit faire échoüer tous ſes deſſeins, & rendre vaines les prédictions de la bonne Françoiſe. En 1702. il arriva un grand déſaſtre dans le quartier de Notre Dame, autrement le Fauxbourg de Fenet. Onze Maiſons attenantes les unes aux autres, bâties au pied de la Montagne, tomberent en même tems à ſix heures du matin. Ceux qui les habitoient, n'eurent le tems que de ſauver leurs vies en ſortant de leurs Maiſons, ſans pouvoir en rien emporter. La Sœur de la Noüe, ſe trouva du nombre des affligés : elle perdit tout ſon linge, & preſque tous ſes meubles ſous les ruines de la maiſon qu'elle avoit occupée. L'on fit venir les Juges, pour tâcher de retirer en leur

préſence, les petits pauvres, logés dans la cave, & que l'on croyoit morts : on les tira cependant ſains & pleins de vie, à l'exception d'une petite fille qui y demeura écraſée.

Qui n'eût crû alors, que la Sœur de la Noüe, ne devoit plus penſer qu'à chercher un azile pour elle ſeulement, & ſe croire heureuſe, ſe voyant au niveau de ceux qu'elle avoit logé & nourri, de pouvoir trouver ſa ſubſiſtance, ſoit en mandiant comme les autres, ſoit par le travail de ſes mains. C'étoit le ſentiment commun, plus de Providence, diſoit-on, chez la Sœur de la Noüe. Voila tous ces beaux projets à néant : les uns le diſoient par un ſentiment de compaſſion, d'autres par je ne ſçai quelle ſatisfaction de penſer, qu'il n'y avoit eu rien que d'humain en cet ouvrage, & qu'il avoit eu le ſort de tous les autres, au moindre évenement contraire : d'autres peut-être par une malignité encore plus grande, & afin de contenter une envie qu'ils avoient & qu'ils ne faiſoient

point un myſtére de découvrir, en s'étonnant, comment une Fille ſi médiocre en biens, pouvoit ſurpaſſer par ſes libéralités les plus riches du Païs. Le Confeſſeur lui-même, prévenu comme les autres, quoique mieux diſpoſé en ſa faveur, voulut la conſoler, en lui remontrant que Dieu ne vouloit point d'elle pour ſecourir ſes pauvres, & qu'il ne falloit plus penſer au projet de la Providence.

La bonne Sœur étoit en effet réduite à ce dégré de pauvreté, qu'on ne regarde qu'avec un œil de compaſſion ; mais ce dégré étoit juſtement le fonds que Dieu cherchoit pour éléver le noble Édifice qui a été bâti depuis. Il falloit qu'à l'exemple du grand Apôtre, la Sœur de la Noüe fut pauvre, & dénuée de tout, pour enrichir pluſieurs, & que ſon néant contribuât d'autant mieux à l'œuvre de Dieu, que la force humaine y avoit moins de part. Elle s'éléve par la foy, au-deſſus des ſentimens naturels : elle perce les voiles & les obſcurités qui

arrêtoient les autres : comme Job, elle met ſa complaiſance à penſer que le Seigneur l'a voulu ainſi : elle eſt tranquille comme ſi rien ne fut arrivé. Loin de ſe laiſſer ébranler par les conſolations onéreuſes & déplacées, que ſes amis vouloient lui donner, en lui conſeillant de ſe défaire de ces pauvres, elle proteſte qu'elle ne les abandonnera pas, dût-elle aller mandier leur pain : qu'on la traite d'imprudente, tant qu'on voudra, elle les ramaſſe, les conduit & les ſoutient.

Et où les conduit-elle. Elle n'a ni logement à leur donner, elle n'en a pas pour elle, ni argent pour payer le loyer d'une nouvelle maiſon, ni meubles, ni linges, ni hardes pour les couvrir : tout eſt renverſé & a été emporté des maſures de ſon ancienne demeure. Que votre foy eſt grande, s'écria le Sauveur, à une femme qui perſiſtoit toujours à lui demander une grace qu'il lui avoit ce ſemble tant de fois refuſée. Que la foy de notre pieuſe Fondatrice eſt grande auſſi,

puiſque rébutée de tous côtés, & ne trouvant plus aucune reſource humaine, elle va eſperant contre l'eſperance, & croit que Dieu ſoutiendra l'œuvre qu'il lui a inſpiré. Voila ce que le monde appelle folie, imprudence; mais l'événement le confond, en montrant que c'eſt-là une ſageſſe d'autant plus profonde, qu'elle eſt appuyée ſur des principes plus élévés que les Cieux; je veux dire, ſur le fonds inépuiſable de la tendreſſe paternelle de Dieu, qui donne largement & ſans reproches, à tous ceux qui lui demandent comme il faut, mais qui proportionne auſſi ſes dons à la méſure de la foy de ceux qui recherchent ſon aſſiſtance.

Chargée de cette famille des membres pauvres du Fils de Dieu, & pleine de confiance en lui, la Sœur de la Noüe, n'omet rien de ſon induſtrie naturelle pour leur trouver un azile; car elle n'étoit pas de ces préſomptueux, qui veulent bien ſe repoſer ſur la divine Providence; mais à la charge qu'elle

prendra tellement ſoin de les nourrir & de les conduire à leurs fins, qu'eux-mêmes ne s'en mettront pas en peine. Auſſi ardente à coopérer aux deſſeins de la divine Providence par ſon travail, qu'à s'y fier pleinement, & à lui en rapporter tout le ſuccès, elle va ſolliciter MM. de l'Oratoire, de lui loüer une partie de la Maiſon qui leur appartient, & qui eſt depuis devenuë une Auberge; mais cette Maiſon étoit déja occupée par ceux qui avoient éprouvé le même ſort qu'elle : il ne reſtoit plus que l'écurie. Elle la demanda pour elle & pour ſes chers pauvres: on la lui réfuſe, on ne veut point de ſes pauvres ; & ſi à force de ſollicitations, elle obtient d'y entrer, on ne peut l'y ſouffrir, bien-tôt après on l'en fait ſortir. Elle eſt contrainte de loüer pendant pluſieurs années une Maiſon fort petite, & encore à grands frais, & elle ne compte pour le payement de ce loyer, auſſi bien que pour faire ſubſiſter ſes pauvres, que ſur les ſécours que la divine Providence lui feroit trouver.

Les libéralités que lui donnoient les petits Marchands & les Artisans dont nous avons parlé, fourniſſoient alors à toutes ces dépenſes. Elle s'étoit fait une loy de ne refuſer aucun pauvre, de donner à tous les paſſans qui demandoient l'aumône, & de retirer chez elle autant qu'il ſeroit poſſible, les perſonnes les plus abandonnées : elle s'appliquoit particuliérement à retirer les filles de mauvaiſe vie, à deſſein de les convertir, & de faire ceſſer les commerces ſcandaleux qu'elles entretenoient. L'affluence de ces ſortes de gens devint ſi grande, qu'elle faiſoit coucher un grand nombre de ces filles dans une même Chambre : elle lioit des petits enfans dans des malles qu'elle plaçoit ſous les lits. Outre les libéralités qu'elle recevoit, elle emprunтoit de l'argent de tous cotés, ſe confiant que celui qui lui faiſoit trouver du crédit auprès des riches, lui feroit trouver les moyens d'acquitter ſes dettes. *Je les regarde comme vos dettes, ô mon Dieu*, lui diſoit

ſoit-elle dans la ferveur de ſes Priéres, *j'eſpere que vous voudrez bien les acquitter, quand vous le jugerez à propos.*

Le Confeſſeur étonné comme les autres, de ſes charités abondantes, & ne comprenant pas comment elle pourroit ſe ſoutenir, voulut un jour modérer ſon zéle : il lui conſeilla de refuſer la charité aux paſſans, & à ceux qui mandioient de porte en porte, afin qu'elle pût ſubvenir aux beſoins de ceux qu'elle retiroit chez elle, en lui remontrant qu'il valloit mieux ne pas ſe charger d'un trop grand fardeau, pour n'être pas obligée dans la ſuite de les laiſſer entiérement. La bonne Sœur ne demandoit pas mieux, que de ſuivre en toutes choſes les lumieres de celui qu'elle regardoit comme le Pere de ſon ame : elle tenta de faire comme il avoit dit ; mais bientôt elle reconnut, & elle fit voir au Confeſſeur, que ce conſeil ne venoit pas de Dieu ; plus elle ſe réſtraignoit à l'égard des paſſans, plus les aumones qu'elle recevoit

d'ailleurs, dévenoient rares & modiques, enſorte qu'au lieu qu'auparavant, elle trouvoit de quoi fournir aux beſoins de ſes pauvres, & du dedans & du dehors; pour avoir refuſé l'aſſiſtance à ces derniers, elle ſe trouve hors d'état de pouvoir ſubvenir aux béſoins des premiers. Cette expérience fit taire le Confeſſeur, & l'obligea de laiſſer à la Sœur, la liberté d'agir ſuivant toute l'étenduë de ſon zéle. C'eſt que Dieu multiplioit, comme j'ai déja dit en ſes mains, & le pain & l'argent qu'elle donnoit aux pauvres, & ſurtout dans le tems que ſes libéralités étoient plus grandes. Il y a encore des perſonnes dignes de foy, qui aſſurent avoir vû, un ſeul pain partagé, pour être diſtribué, ſuffire pour la ſubſiſtance de plus de cent pauvres, de tous les âges. Les mêmes perſonnes atteſtent encore, qu'un jour de Noël, que la bonne Sœur voulant obéïr à ſon Confeſſeur, qui lui avoit ordonné de ſe trouver au Refectoire avec ſes Sœurs, & de bénir au moins leur

dîner, ſi elle ne vouloit pas manger comme elles; elle le fit, & les portions ſe trouverent multipliées, & ce qui ſuffiſoit à peine pour le dîner, devint ſuffiſant pour les deux repas.

Enfin la petite Maiſon qu'occupoit alors la Sœur de la Noüe, ne pouvant contenir le nombre des pauvres qu'elle y logeoit, & qui augmentoit tous les jours, il fallut penſer à en chercher une autre. Meſſieurs de l'Oratoire, tiroient quarante écus de la maiſon dont nous avons parlé: on ſollicita pour l'avoir: ces ſollicitations firent naître à ces Meſſieurs la penſée d'en augmenter le prix. En l'année 1707. Dieu ſuſcita fort à propos une Bienfactrice, dans la perſonne d'une jeune Demoiſelle, riche & maîtreſſe de ſon bien: je ne la nomme pas, pour ne pas bleſſer ſa modeſtie, & pour lui laiſſer la conſolation d'attendre de Dieu ſeul, la recompenſe de ſes libéralités. Cette jeune perſonne s'engagea de payer pendant neuf ans à MM. de l'O-

ratoire, le loyer de leur maiſon pour la SŒUR DE LA NOÜE; c'eſt-à-dire, cent écus chaque année, pour la maiſon dont ils ne retiroient auparavant que quarante. Elle a fait quantité d'autres dons à la Maiſon de la Providence. Celles qui en ont été témoins, ne pourroient plus dire au juſte, à quelle ſomme tous ſes dons pourroient monter. Je ne me fatiguerai pas non plus, à faire un détail des choſes qu'on déſire n'être connuës que de Dieu.

Je nommerai plus volontiers un autre inſigne Bienfaiteur, puiſqu'il n'eſt plus de ce monde, & qu'on peut ſans riſque le propoſer aux riches, comme un rare exemple de l'uſage qu'ils doivent faire de leurs biens, s'ils ſont déſireux comme lui, de trouver des Avocats qui les introduiſent dans les Tabernacles éternels. Il s'appelloit M. de Valliere; ſa charité étoit univerſelle, mais elle ſe repandit avec plus de profuſion ſur la Maiſon de la Providence, depuis ſurtout qu'il ſe crut

rédévable de ſa délivrance pour un tems, d'une dangereuſe maladie aux prieres de la Sœur de la Noüe; c'eſt-à dire, depuis 1713. juſqu'en 1720. Il lui faiſoit acheter à ſes frais quantité de toiles & de froment, lui envoyoit quantité de bois, lui donnoit de groſſes ſommes d'argent; enſorte qu'on le pouvoit regarder comme le Pere nourricier de cette grande Famille, & comme le Proviſeur univerſel de tout ce qui étoit néceſſaire à ſon entretien. Vers le tems que le Bail avec les Peres de l'Oratoire, pour la maiſon qui eſt aujourd'hui l'Auberge de la Fontaine, alloit finir, c'eſt-à-dire, en 1716. M. de Valliere veilloit pour trouver un autre logement à la Sœur de la Noüe & à ſa famille : il lui en parla pluſieurs fois, & admirant ſa tranquillité, fondée ſur la parfaite confiance qu'elle avoit en Dieu, il voulut être comme l'Agent de la divine bonté à ſon égard; pour cela il acheta une maiſon dans le quartier, pour la ſomme de ſix mille livres,

qu'il paya argent comptant, & la donna aux Filles de la Providence, & c'eſt celle qu'elles occupent maintenant. Mais cette Maiſon, quoique ſpacieuſe, fut bientôt remplie de pauvres, de ſorte que la Sœur de la Noüe, qui n'en réfuſoit point, en logea pluſieurs en des endroits très malſains ; ce qu'ayant vû une perſonne de piété, que je ne nomme point, parce qu'elle eſt encore pleine de vie, elle en fut touchée, & offrit cent piſtoles, pour tacher de loger mieux ces pauvres enfans. Cette ſomme fut à peine touchée, que la Sœur de la Noüe entreprit le grand Bâtiment, qui coute preſque huit mille frans. Ce Bâtiment fut bientôt fait, & la divine Providence fournit les ſommes néceſſaires, pour payer les Ouvriers & les matériaux, d'une maniére miraculeuſe, dont le récit ne déplaira peut-être pas au Lecteur.

Pour prendre le plan du Bâtiment, il fallut monter dans le grenier à la farine : en y entrant, on n'y trouva qu'à peu près trois boiſſeaux

de farine; ce qu'ayant vû la perſonne qui faiſoit lever le plan, elle dit à la Sœur de la Noüe, ſans doute vous avez fait tranſporter les farines ailleurs ? Non, Monſieur, c'eſt tout ce qu'il y a dans la maiſon. Vous avez ſans doute pris les quarante boiſſeaux pour la fournée d'aujourd'hui ? Oüy, Monſieur, ils ſont dans le four, mais pour la fournée de demain, comment ferez-vous ? Le bon Dieu y pourvoira, repondit-elle. Il lui repartit en plaiſantant, il ſeroit bien tems qu'il y pourvût, vous n'aurez pas le tems de ſaſſer.

L'on ne parla plus de farine, mais du Bâtiment. Comme il ſe trouvoit quelque difficulté, ce Monſieur qui accompagnoit l'Entrepreneur, lui dit, la nuit à conſeil, demain matin je ſerai ici à quatre heures, & nous prendrons les derniéres réſolutions : cela dit, chacun ſe ſépara, & ce Monſieur, au lieu de prendre par la Ville, monta ſur le Château, par un chemin qui eſt derriere la Maiſon de la Providen-

ce, pour rever plus à ſon aiſe ſur les difficultés qui ſe préſentoient. Il ne fut pas au milieu de la montée, que ſe trouvant d'une laſſitude ſurprenante, il fut obligé de s'aſſeoir ſur une pierre qui ſe trouva là, & regardant la Riviere, il vit arriver un grand Bateau, & les Filles de la Providence qui emportoient des poches, qu'il crut être la farine que la Sœur de la Noüe attendoit. Ne ſe ſentant plus de ſa laſſitude, il s'en retourna chez lui, dont il revint de grand matin, tant pour lever les difficultés du Bâtiment, que pour ſçavoir ce que c'étoit que ce Bateau. L'on n'eut pas plutôt arrêté ce qui regardoit le Bâtiment, qu'il demanda des nouvelles de la fournée qu'on devoit faire ce jour-là. Elle lui repondit, qu'un moment après ſon départ, Mr. le Curé de Reſtigné lui avoit envoyé trente poches de farine: il lui dit, voilà un honnête homme que ce M. le Curé de Reſtigné? Vous en envoye-t-il ſouvent comme cela? Elle lui repondit, voila la premie-

re fois que j'ai oüi parler qu'il y eut un Curé de Reſtigné. Tenez, Monſieur, voila la lettre qu'il m'a écrit, conçûë à peu près en ces termes.

MA SOEUR,

Quelques perſonnes dévotes, ont fait une Quête pour les pauvres de votre Maiſon, elles ont amaſſé pluſieurs eſpéces de grains; j'ai cru que je ferois mieux de mettre tout enſemble, que de vous l'envoyer ſéparément. Il s'eſt trouvé trente pochées de farine, un cent de fagot & trois lits de plume; je vous envoye le total, priez Dieu pour moi & pour ma Paroiſſe.

Le plan ne fut pas plutôt fait, que l'on commença le Bâtiment, n'ayant que les cent piſtoles qui ſuffiſoient à peine pour le ſortir de terre. L'on poſa la premiere pierre avec cérémonie. Il s'y trouva cinq ou ſix Prêtres, leſquels après avoir chanté les prieres marquées dans le Rituel du Diocéſe, l'un deux les exhorta de contribuer de quelque choſe au nouveau Bâtiment, ce que tous firent, les uns plus, les autres moins. Il n'y eut qu'un Curé du voiſinage, qui ne voulut rien donner, & comme on le preſſoit, il repondit à la perſonne qui lui faiſoit inſtance, & qui étoit ſon exécuteur teſtamentaire, qu'il ſçavoit bien ce qu'il avoit envie de faire pour cette pauvre Maiſon. Ledit Exécuteur lui repondit, qu'il n'y penſoit pas, & que comme il ne donnoit qu'après ſa mort, le beſoin d'argent pourroit engager à prier le bon Dieu, qu'il mourut bientôt. Il ſe retira fort mal ſatisfait de cette réponſe : Il tombe malade ſur le champ, & meurt dans la ſemaine.

Ses héritiers donnerent cent piſtoles, comme il l'avoit ordonné dans ſon Teſtament. Ces deux ſommes furent bientôt conſommées dans le Bâtiment, & comme on commençoit à en manquer, il vint un Curé du voiſinage fort à propos, qui donna auſſi cent autres piſtoles, & ſucceſſivement, il ſe trouva des perſonnes qui apporterent des ſommes conſidérables; de ſorte que ledit Bâtiment ſe trouva fini, ſans qu'il fut rien dû, ni aux Marchands, ni aux Ouvriers. L'on trouva par ce même moyen le ſecret d'accommoder deux grandes caves en roc, où il y a actuellement plus de cent lits.

Je ne puis raconter en détail tous les autres dons que la Sœur de la Noüe & ſes Filles ont reçû en différens tems, pour le ſoutien de leur Maiſon : le nombre des Aumôniers n'en eſt pas connu, les ſommes grandes ou petites qu'ils ont données, ſont preſque innombrables; mais quelles qu'elles aient été, elles n'ont pû égaler les diſtribu-

tions qu'en a fait à la SŒUR DE LA NOÜE ; & ſi elles ont ſervi de moyen dans la main de Dieu, pour exercer ſes miſericordes ſur les néceſſiteux, l'on peut dire que ce n'eſt pas ſeulement aux dons des perſonnes charitables, que les Filles de la Providence ſont rédévables de l'entretien & de l'aggrandiſſement de leur Maiſon, mais encore davantage, au ſoin paternel de cette même Providence, & à la multiplication miraculeuſe qu'elle a fait quantité de fois de ſes dons, dans les mains de celles qui en ont été les œconomes & les diſpenſatrices.

J'ajouterai ici une circonſtance, qui fait voir d'un côté la purété de la vie, & la délicateſſe de conſcience de la SŒUR DE LA NOÜE, & de l'autre, l'eſtime que l'on commençoit à faire dans le monde de ſa vertu. C'eſt que pluſieurs ſe confiant en ſes prieres, lui donnoient de l'argent pour faire dire des Meſſes à leur intention, ſoit pour leur obtenir quelque grace particuliére, pour appaiſer des differens, pour la

converſion de quelque grand pécheur, pour le recouvrement de leur ſanté, & choſes ſemblables: Effectivement pluſieurs ont déclaré avoir reſſenti de grands effets de ce commerce de charité. La Sœur de la Noue leur accordoit ſes prieres, mais faire acquitter les Meſſes, en donnant aux Prêtres les ſommes qu'elle recevoit, ce n'eût été rien recevoir pour le ſoulagement de ſes pauvres; employer pour eux cet argent, & cependant engager de bons Prêtres à les acquitter gratuitement, c'étoit le moyen de faire l'aumône ſpirituelle, à ceux qui donnoient l'argent & le corporel à ces pauvres; mais il lui vint un doute là-deſſus, & elle ne ſçait ſi cela eſt permis. La bonne Sœur, qui craignoit plus le péché, que les gens du monde ne craignent les rouës & les gibets, veut s'éclaircir ſur ce point délicat: elle conſulte entre les Miniſtres, ceux qu'elle croit les plus iudicieux: elle s'adreſſe ſurtout à un ſaint Prêtre, alors Curé proche Saumur,

lequel l'ayant entenduë ſur toute la conduite de ſa vie, lui conſeilla de faire ce que Dieu lui inſpireroit, de ne point craindre de recevoir & d'employer l'argent de ces Meſſes, ajoutant que Dieu lui feroit trouver des occaſions pour les faire acquitter, & il lui donna même de l'argent pour en faire dire quatre. Quelque tems après, ladite Sœur trouva un bon Prêtre à trois lieuës de Saumur, qui ſe chargea volontiers d'acquitter toutes ſes Meſſes.

CHAPITRE IX.

Que la Sœur de la Noüe *n'agiſſoit que dans une grande dépendance de l'eſprit de Dieu, & une parfaite ſoumiſſion à la voix extérieure de ſes Miniſtres.*

AVant que de raconter le regime de vie de la Sœur de la Noüe, j'eſtime néceſſaire d'en juſtifier le principe, & de prévénir les difficultés de ceux qui pourroient ſoupçonner de l'illuſion. Il faut confeſſer avec le S. Evêque de Geneve, que la marque de la bonne inſpiration, c'eſt le vrai eſprit d'obéïſſance, & l'on n'a pas oublié la réſolution que prirent autrefois les Peres du Déſert, voiſin de la Colonne, ſur laquelle demeuroit S. Simeon, appellé pour cela le Stylite. Pour éprouver ſi l'étrange conduite de ce Saint venoit de Dieu, ils jugerent à propos de lui comman-

der par leurs envoyés, de descendre aussi-tôt de la Colonne, résolus de le regarder comme un homme abusé par l'esprit séducteur, s'il n'obéïssoit pas, & comme un véritable Saint, s'il obéïssoit ; en effet, à la seule parole des Députés, S. Simeon n'a rien de plus pressé que de descendre de sa Colonne. L'on n'attendit pas qu'il fut descendu, son simple acquiescement parut suffisant : on le pria de rester, & l'on déclara qu'il étoit gouverné par l'esprit de Dieu. Pour connoître maintenant si la Sœur de la Noüe agissoit par le même esprit, il faut prouver qu'elle vivoit dans un esprit d'obéïssance & de soumission à la voix des Pasteurs de l'Eglise, & c'est ce que nous allons voir.

Il est vrai que son Confesseur prenoit comme à tâche de la blâmer, & de trouver à redire à ses actions, quelque chose qu'elle fit. Elle eût voulu qu'il la décidât : elle lui demandoit conseil sur toutes ses entreprises, & jamais il ne vouloit lui donner cette consolation. Elle

eſt donc obligée de ſe décider elle-même, ou de prendre l'avis de quelqu'autre ; mais ſi-tôt qu'elle avoit embraſſé un parti, commencé quelque ouvrage, elle étoit ſure de n'en recevoir que des blâmes. Il n'étoit pas le ſeul, qui lui refusât les conſeils qu'elle demandoit : pluſieurs autres la rebutoient, & ne vouloient point la décider : ils ne témoignoient ni l'approuver, ni auſſi la condamner : ils la laiſſoient faire, ſuſpendant leurs jugemens, dans l'attente du ſuccès ; & lorſqu'elle en éprouvoit de contraires, on en étoit quitte pour la taxer d'imprudence & de témérité, dans toute ſa conduite.

Il faudroit avoir connu la délicateſſe de conſcience de cette ame timorée, pour comprendre la grandeur des peines qu'elle eût à ſouffrir de ce côté-là. Les ſcrupules dont elle fut tourmentée, les vifs rémords & les tentations, par leſquels le Démon s'efforça de tems en tems de l'effrayer, en lui repréſentant qu'au jugement de Dieu, elle ſeroit condamnée comme une per-

ſonne déſobéïſſante à l'Egliſe, s'expliquant par l'organe de ſon Confeſſeur : les traitemens rigoureux qu'elle fit ſouffrir à ſon corps, ont certainement de quoi nous toucher ; mais je puis dire qu'ils ne ſont pas à comparer avec l'affliction d'eſprit qu'elle a reſſenti à l'occaſion de ſon Confeſſeur, & de quelques autres Caſuiſtes. Il faut avoüer cependant, que cette grande ame avoit de quoi répondre à l'eſprit tentateur, & ſe raſſurer contre les fauſſes allarmes qu'il lui jettoit dans l'eſprit. La bonne Françoiſe, dont nous avons parlé, ne fut pas la ſeule qui la dirigeât & la raſſurât dans ſes voies ; encore que beaucoup d'expériences de la vérité de ſes prédictions, fut déja un éclatant témoignage, ou du moins un heureux préjugé que Dieu lui expliquoit ſes volontés par cette organe ; des Miniſtres établis de Dieu, & des Miniſtres les plus légitimes & les plus reſpectables, qui s'expliquerent conformément, furent pour elle un rempart contre les frayeurs &

le découragement où l'eſprit calomniateur tenta pluſieurs fois de la jetter.

Lorſqu'elle méditoit de faire un vœu exprès du régime de vie, dont nous allons parler, elle commença par en conférer avec ſon Confeſſeur, qui ne ſçachant que répondre, ſe contentoit de dire, qu'il attendoit là-deſſus la lumiere de Dieu, la remettant de ſemaine en ſemaine, ſans jamais rien décider. Elle eut recours à un excellent Caſuiſte, qui étoit alors au Païs, lequel ayant murement conſidéré ſon état, & l'importance de cette réſolution, lui permit enfin de la prendre, & reçût ſon vœu. Une autre fois ſe confeſſant à Poitiers à un Curé de cette Ville, & lui ayant fait le reçit de ſes auſtérités, & de toute ſa conduite, pour ſçavoir de lui ſi elle n'étoit point trompée, ce Confeſſeur lui déclara que Dieu étoit avec elle, qu'elle n'avoit rien à craindre, & l'exhorta fort à perſévérer juſqu'à la fin. Mais elle ne joüit pas long-tems de la conſola-

tion d'une déciſion qui devoit tant la r'aſſurer. Quelque tems après, ce même Prêtre croyant s'être trompé, lui écrivit de Poitiers, pour tâcher de la diſſuader, & lui faire entendre, qu'elle n'étoit pas dans la bonne voie, & lui deffendit même de continuer ſon train de vie. Que faire en cette conjoncture? La Sœur ſent le mouvement intérieur qui la pouſſe à la mortification, & à la pratique des plus ſolides vertus: Elle avoit fait ſon vœu ou ſa réſolution, approuvée & confirmée par des aveux qu'on ne pouvoit ſoupçonner en aucune façon. N'eſt-il pas plus ſur de ſuivre la déclaration des oints du Seigneur, conforme à l'attrait intérieur, qui tend à établir l'empire de la Grace dans nos cœurs, que de ſuivre la déclaration de ces mêmes oints, lorſqu'elle contredit le mouvement intérieur, qu'elle eſt contraire à leur déclaration précédente, & qu'elle ne tend qu'à flatter la nature, & à irriter ſans raiſon, des vœux faits avec toute la reflexion & les méſu-

tes les plus juſtes ? La Sœur de la Noüe effrayée d'une telle contradiction, ni ſuccombe pas : elle répond à ce Prêtre, qu'elle écoute comme la parole de Dieu, celle de ſes Miniſtres, qui lui parlent de ſa part au Tribunal de la pénitence, & qu'elle y obéït, & comme des paroles humaines, celles qu'ils lui annonçent hors de là, & qui diſent le contraire, & qu'elle ſe croit plus obligée d'obéïr à celle qu'elle avoit reçû d'abord, comme l'oracle du S. Eſprit.

L'an 1706. parut à Saumur M. de Monfort Grignon, fort fameux Miſſionnaire, que beaucoup de perſonnes eſtiment un vrai Saint, & au tombeau duquel, l'on tient qu'il ſe fait des miracles. Les Sœurs qui étoient alors avec la Mere de la Noüe, allerent expoſer à cet ardent & pieux Miniſtre, l'étonnante maniere de vie qu'elle menoit, & celle-ci ne demanda pas mieux que de le conſulter la-deſſus : elle lui expoſa le tout avec franchiſe & ſimplicité. Auſſit-tôt le Prêtre pronon-

ça qu'elle étoit abusée, qu'il y avoit de l'orgueil dans cette conduite, qu'elle devoit faire comme ses Filles, & ne pousser pas plus loin qu'elles ses austérités, lui citant l'exemple de quelque personne qui se signaloit comme elle, par une vie austére; mais qu'à la fin il avoit reconnu pour hypocrite, qu'enfin elle se perdoit, & qu'elle étoit dans une voie de damnation. Il n'étoit pas si assuré qu'il le disoit, puisqu'il voulut la faire passer par une épreuve, à laquelle un Prêtre ne doit pas exposer les ames qu'il reconnoît en mauvais état. Il l'invita à venir communier à la Messe qu'il alloit dire: elle alla y communier, & pria avec une ardeur extraordinaire le Pere des lumieres de faire connoître à ce bon Prêtre, si elle n'étoit point dans une voie d'illusion, réïtérant cent fois la résolution qu'elle avoit prise de ne travailler que pour sa gloire, & non pas pour celle du Démon ou pour la sienne propre: changement surprenant; ce pieux Ministre après son

action de graces, r'aſſura celle qu'il avoit tant effrayée : il la confirma dans ſa réſolution, la conjura de perſévérer dans ſon regime de vie : Dieu le demande de vous, lui ajouta-t-il, continuez comme vous avez commencé, c'eſt véritablement l'eſprit de Dieu qui vous conduit, & qui vous inſpire ces auſtérités, & tenez pour aſſuré que Dieu le demande de vous, & que c'eſt votre vocation.

Un jour deux Dévotes du P. Gregoire, Capucin, & Confeſſeur des plus renommés, qui demeuroit à Chinon, lui ayant donné avis de la conduite de la Sœur de la Noüe, ce Révérend Pere leur manda qu'il leur défendoit de la fréquenter & de l'écouter, ajoutant qu'elle étoit une viſionnaire, que le Démon abuſoit ; que c'étoit le ſeul orgueil qui lui avoit inſpiré ſon entrepriſe, qui ſelon lui ne devoit pas ſubſiſter long-tems. Si vous la fréquentez en un mot, diſoit-il, elle vous perdra. A la fin, cependant, il leur marqua de lui lire ſa

lettre, de remarquer sa contenance & ses réponses, & de lui en faire le rapport. Le Révérend Pere a raison, répondit la Sœur à la lecture de cette lettre, si je voyois pareille chose arriver à un autre, j'en dirois autant que lui ; mais au moins si je pouvois découvrir quelqu'un qui me voulut donner conseil, je l'écouterois de tout mon cœur. Le bon Pere averti de la sage réponse de cette bonne Sœur, permit à celle qui l'avoit écrite de la voir & de la fréquenter, assurant qu'elle n'avoit rien à craindre d'une personne qui avoit de tels sentimens.

Une autre personne poussée par je ne sçai quel zéle, eût la hardiesse de lui écrire, que plus de douze habiles Maîtres dans la vie spirituelle, blâmoient sa conduite, disant qu'elle se perdoit, qu'elle n'agissoit que par ostentation, que c'étoit le Diable qui la faisoit agir, & que si elle ne changeoit, ils la tenoient déja pour une réprouvée. A cette lecture la bonne Sœur s'humilie, bien loin d'en condamner l'auteur,

l'auteur, car elle étoit bien éloignée de juger, ni condamner perſonne, elle ſe condamne elle-même; mais auſſi elle ne s'en trouble pas, & elle ſe contente de la volonté qu'elle a de ſe corriger, ſi-tôt que Dieu lui fera reconnoître plus clairement ſon erreur.

Mais ce qui doit calmer tout eſprit, eſt que la conduite de la Sœur de la Noüe a été approuvée par l'Evêque de la Province, où elle a vecu : certainement ſi une authorité auſſi reſpectable ne ſuffit pas pour fixer tous les doutes, je ne ſçai plus à qui une perſonne particuliére pourra recourir, pour ſe raſſurer contre les frayeurs dont on veut allarmer ſa conſcience. Vers l'an 1713. ou 14. un bon Prêtre, outre quelques autres plaintes dont nous parlerons ci-après, ſe pleignit encore à M. Poncet, Evêque d'Angers, des auſtérités exceſſives de la Sœur de la Noüe. Ce ſage & éclairé Pontife jugea pour lors à propos de les modérer : il lui ordonna d'uſer de la viande, & de

ne jeûner que deux fois la ſemaine. Cette bonne Sœur qui n'avoit rien plus à cœur, que de témoigner ſon obéïſſance aux Paſteurs de l'Egliſe, mais qui ſe trouvoit attachée par un vœu exprès à ſon ancienne forme de vie, fut obligée d'aller à Angers expoſer ſes raiſons au Prélat. A la premiére entrevûë, elle ne pût obtenir que trois jeunes par ſemaine; mais la nuit ſuivante ſe trouvant fort embarraſſée, & ne croyant pas s'être expliquée ſuffiſamment, elle crût que Dieu l'obligeoit de ſe préſenter une ſeconde fois; elle le fit en effet: elle eût une audience aſſez longue, pour expliquer plus en détail ſon régime de vie, ſon vœu, de quelle maniére elle s'étoit comportée juſqu'ici, & par l'avis de ſon Confeſſeur, & par celui des hommes les plus éclairés qu'elle avoit rencontré. Alors l'Evêque amplement informé, & conſidérant les voies extraordinaires, où il plaiſoit à Dieu de la faire marcher, ne crût pas devoir s'oppoſer au S. Eſprit, qu'il reconnut

être l'auteur d'une telle conduite: allez ma fille, lui répondit-il, continuez dans la voïe où Dieu vous a miſe, vivez à votre ordinaire juſqu'à ce qu'il m'inſpire autre choſe. Ainſi confirmée dans ſa réſolution par ceux qui y trouvoient d'abord à redire, & qui étoient établis de Dieu pour la conduire & la gouverner, il ne faut plus regarder les diſcours & les déciſions contraires qu'elle a entendu, que comme des ſujets de peines, par leſquelles Dieu vouloit épurer ſa vertu, & la tenir dans l'humilité.

Vers l'an 1711. un Pere Jeſuite prêchant à Saumur, la Sœur de la Noüe crût devoir lui déclarer ſes peines, au ſujet de ſon Confeſſeur, qui ne ceſſoit de la fatiguer, la taxant de déſobéïſſante à ſa conduite, & qui ne pouvoit ſouffrir qu'elle en conſultât d'autres que lui, pas même ſon Evéque. Le Pere ayant reconnu la juſtice de ſon procédé, lui donna le mot pour ſe trouver avec elle chez ſon Confeſſeur. Celui-ci s'étant plaint à ſon

ordinaire de ſes déſobéïſſances, & la Sœur de la Noüe ayant expoſé ſes raiſons, le Pere qui ne la trouvoit nullement coupable, le pria doucement de conſidérer que la Sœur obſervant ponctuellement ſes ordres en toutes les choſes, où l'Evêque, ſon premier Paſteur, ne lui ordonnoit ou ne permettoit pas le contraire, il ne pouvoit pas en exiger d'avantage; & qu'obéïr au Supérieur en chef, la diſpenſoit ou même l'empêchoit, en certains cas, d'obéïr au Supérieur ſubalterne.

Envain donc des eſprits indociles des enfans de Belial, comme les appelle l'Ecriture, c'eſt-à dire, des enfans ſans joug, qui ne font que ce qui leur ſemble bon, prétendroient-ils autoriſer leur fanatiſme, par l'exemple de la ſainte Fille que je propoſe ici à imiter. Elle a obéï à la voix extérieure des Paſteurs légitimes, dans les choſes même extraordinaires, ſur leſquelles les Paſteurs ordinaires n'avoient pas aſſez de lumieres pour la décider. Envain encore des Chrétiens

peu ſincéres, qui uſent de duplicité dans la maniere dont ils vont demander & recevoir les déciſions de leurs Directeurs, ſe croiroient en ſureté par la conduite extraordinaire d'une Fille, que ſon Confeſſeur taxoit ſans fondement de déſobéïſſante à ſes ordres. Jamais elle ne lui a dit, je ne veux pas faire ce que vous me commandez : jamais même elle n'a fait au contraire de ce qui lui a clairement décidé, lorſqu'il en a été conſulté ; que ſi en beaucoup d'occaſions, où il falloit agir, elle n'étoit pas autoriſée par ces déciſions, puiſqu'il refuſoit de les lui donner, elle l'étoit toujours, ou par de bons conſeils, ou par des Caſuiſtes plus éclairés que lui, ou par la voix de ſon Evêque.

CHAPITRE X.

Le Régime de vie de la Sœur de la Noüe.

CE fut l'an 1695. le vingt-neuviéme de ſon âge, que la Sœur de la Noüe, embraſſa les grandes auſtérités dont nous avons maintenant à parler. Sa Mere l'avoit élévée fort délicatement, & l'avoit empêchée de ſuivre l'attrait intérieur, qui la portoit à ſe dépoüiller & à ſe mortifier. Plus maîtreſſe d'elle-même, elle ſe dépoüilla de tout en faveur des membres pauvres de Jeſus-Chriſt; non contente de donner ſes biens, elle donne encore ſes ſoins & ſes travaux pour les nourrir, les vêtir & leur procurer tout le ſoulagement qui dépendoit d'elle. L'inſatiable deſir de leur faire du bien la rendit ſévére & dure pour ſoi-même: elle regrettoit le pain qu'elle mangeoit,

& ne ſouffroit qu'avec peine les habits qu'elle portoit, ou plutôt elle s'arrachoit le pain de la bouche pour le leur donner, & ſe dépoüilloit de ſes habits pour les en couvrir. Les reſtes de pain moiſis, pourris, les croutes ſales que les pauvres ne pouvoient manger, en un mot, ce qu'elle eût à peine voulu donner aux chiens, c'étoit ce qu'elle reſervoit pour ſa ſubſiſtance, tandis que, non contente de donner le meilleur pain aux pauvres, elle prenoit encore ſoin de leur faire cuire des potages, & de les traiter avec la décence, le reſpect, & ſi j'oſe le dire, la magnificence avec laquelle elle eût voulu traiter la perſonne même de Jeſus-Chriſt dont ils ſont les Images. Par hazard un pauvre lui préſentant un morceau de viande, & la priant de la faire cuire, la bonne Sœur la trouvant corrompuë, elle la prit pour elle, & la fit boüillir, & ſans autre aſſaiſonnement, elle s'en nourrit pendant trois jours, mais en échange, elle donna à ce pauvre

d'autres alimens qui le dédommagerent bien de ſa libéralité.

Une autre fois étant allée à une demie lieuë de Saumur, pour avoir ſoin d'un pauvre homme qui s'étoit noyé & pour le faire inhumer, parce que perſonne n'en vouloit approcher. Après cette action de charité, elle crût pouvoir hériter de ſa dépoüille, qui n'étoit que des haillons qui faiſoient horreur à voir : elle trouva entr'autre un eſpéce de ſac ou de chauſſe, remplie de pluſieurs vieux morceaux de pain entiérement corrompus, elle jetta le tout dans un pot, le fit boüillir & le mangea. Pendant huit années, elle ne voulut point porter de chemiſes, mais ſeulement une groſſe tunique de Serge, ce qui lui mettoit tout le corps en feu. Pour obéïr à ſon Confeſſeur qui lui avoit conſeillé de ſe ménager & de manger de la ſoupe, elle faiſoit boüillir des morceaux de pain tout verris, avec quelques choux, ſans ſel, ni beurre, ni huile ; pendant tout ce tems-là, elle ne prenoit point d'autre nour-

riture, encore le chaudron où elle avoit fait cette cuiſine, la conſervoit ſi long-tems avant qu'elle fut conſumée, que le verd de gris s'y mettoit, & une telle puanteur, que les bêtes n'en auroient pas mangé; ainſi s'accoutumoit-elle à dompter une chair nourrie juſques-là aſſez délicatement & à l'aſſujettir à l'eſprit.

Elle ne vouloit plus ni ſe coucher dans un lit, ni ſe deshabiller. Elle inventa pour ſa couche un coffre court & étroit, où à peine un enfant de cinq ans auroit pû repoſer commodément : elle ſe faiſoit une violence extrême pour y pouvoir entrer : elle y étoit comme en double, & comme elle n'y trouvoit point de place pour ſa tête, elle mit une pierre à l'un des bouts de ce lit de douleur, pour lui ſervir de couſſin. Les Sages du monde, les ſenſuels pourront-ils lire ces choſes, ſans ſe ſentir ſoulever le cœur, & ſans trouver à redire à une ſi étrange conduite, mais les vrais amateurs de la Croix, la liront-ils ſans l'approuver, ſans l'eſtimer &

ſans trouver heureuſe celle qui l'a ſi bien pratiquée. De combien d'exemples ne puis-je pas l'autoriſer : Un Jean-Baptiſte paſſant toute ſa vie dans le Déſert, à demi couvert de feüilles de Palmier, ceint d'une ceinture faite de poil de Chameau, vivant de ſauterelles & de miel ſauvage; Un Simeon Stylite, ſur une Colonne pendant trente années, quantité de Saints Anacorétes chargés de chaînes, attachés comme des animaux à un morceau de bois, couchés dans des tombeaux; & ſans ſortir de l'Hiſtoire ſacrée, dictée par le S. Eſprit, tant de grands Hommes dont le monde n'étoit pas digne, qui vivoient, dit S. Paul, errants dans les ſolitudes, dans le creux des montagnes & dans les cavernes de la terre, vêtus de peaux de Chevres, pauvres, manquans de tout, affligés de toutes parts. Tous ces exemples, dis-je, rappellés à notre mémoire, ne juſtifient-ils pas ce qu'a fait la SŒUR DE LA NOÜE; & s'ils ne peuvent nous porter à faire ce qu'elle a fait, ne nous obli-

geront-ils pas du moins à l'eſtimer, à l'honnorer & à tâcher de l'imiter, quoique de fort loin, en pratiquant du moins la mortification que la loy de Dieu nous impoſe, & qu'elle exige de nous indiſpenſablement pour nous faire entrer en la vie éternelle.

Outre ces excès qui ne peuvent durer qu'un tems, voici le regime de vie qu'elle a pratiqué juſqu'à ſa mort. Elle en fit un vœu exprès, comme nous avons dit, & elle ne le fit pas à la légére ni précipitamment, mais après une longue & mûre délibération, & avoir pris conſeil d'un grand homme de bien & ſçavant Directeur; car pour ſon Confeſſeur, envain avoit-elle attendu qu'il l'a décidât : il la remettoit depuis long-tems, & jamais il ne pouvoit ſe réſoudre à dire le oüi ou le non : tout ce qu'il ſçavoit faire étoit de blâmer, de condamner, d'effrayer, & il ſe meſuroit ſi peu dans ſes invectives & ſes réproches, qu'il ne craignoit point de lui dire même en confeſſion, qu'elle étoit

dans un mauvais état, que le Démon la trompoit finement, ſans cependant pouvoir dire ni en quoi elle étoit trompée, ni ce qu'elle avoit à faire pour ſortir de ſon illuſion. Voici donc ce que contenoit le réglement qu'elle s'étoit preſcrit.

1°. Qu'elle ne ſe coucheroit point, & qu'elle ne dormiroit point, ſinon aſſiſe ſur une chaiſe, la tête appuyée contre un mur & ſans quitter ſes habits.

2°. Qu'elle jeûneroit toute ſa vie, ne feroit qu'un repas à la fin du jour, où elle ne mangeroit ni chair, ni poiſſon, ni œufs, ni beurre, & ne boiroit que de l'eau.

3°. Elle y ajouta cette exception ou temperament néceſſaire, que la ſainte Egliſe s'énonçant par ſes Miniſtres, la pourroit relever ou modérer ſes rigueurs, lorſqu'elle ſeroit malade, & qu'elle ſe ſoumettoit à leurs déciſions, renonçant à tout eſprit propre & volonté particuliére. Telle fut la réſolution que prit enfin la Sœur & qu'elle confirma par un vœu, & qu'elle a auſſi ponc-

tuellement exécuté jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire, durant l'espace d'environ quarante ans, ne rabbatant rien de cette maniére de vie si austére, que par l'ordre exprès des Ministres du Seigneur.

En 1707. elle eût le mouvement de ne manger que trois fois chaque semaine, du moins de quarante en quarante heures seulement, pour honorer les quarante jours de jeûne de notre Seigneur : Elle en parla à son Confesseur, & le pria de lui permettre d'user de cette rigueur. Ce fut en cette occasion que ce bon Prêtre, si peu décidé, se surmonta lui-même : il lui ordonna au contraire de manger de la viande, du pain mollet, de faire trois repas par jour, & de coucher dans un lit, au moins pendant quinze jours. Elle obéït à cet ordre avec une simplicité d'enfant ; & avant que ce tems fut expiré, lui étant survenu une maladie, qu'elle imputa au relâchement de vie auquel il l'avoit assujettie pour l'éprouver, elle obtint de lui de reprendre son

premier régime, & de ne manger pendant un an, que toutes les quarante heures ; ce qu'elle a observé en plusieurs autres occasions. Ce fut de la sorte qu'elle répara ses forces épuisées par la maladie, au lieu que les autres convalescens ne s'épargnent pas de prendre les mets qui flattent le plus leur goût, & ne songent guères alors à se mortifier.

Si elle traitoit si rudement son corps, elle prenoit un égal soin d'humilier son esprit, aussi le Seigneur en échange mettoit son cœur au large, & lui faisoit des graces bien singulieres : elle avoit une continuelle attention à sa présence, un continuel recours à sa bonté, dans tous ses doutes, ses peines & ses entrepriſes. On peut dire que le S.. Esprit étoit son maître, la conduisoit à chaque pas & comme par la main, & lui inspirant tout ce qu'elle avoit à faire, par l'union & le saint commerce qu'elle avoit avec lui dans la priere ; comme elle sommeilloit fort peu, elle y passoit une partie des nuits, & donnoit l'autre

à veiller & prendre ſoin de ſes pauvres & de ſes malades. Les affaires qui devoient partager ſon eſprit, ayant ſur les bras tant de Filles Religieuſes à gouverner, tant de pauvres à nourrir, bien loin de la detourner de ſon application à Dieu, étoient pour elle un motif de s'adreſſer à lui avec plus d'inſtances; ſes charges & ſes peines ne l'empéchoient point de vaquer pluſieurs heures du jour à la priere dans les Egliſes : elle avoit le don des larmes, & elle le conſerva juſqu'à la mort : elle avoit le diſcernement des eſprits, & un don de conſeil admirable, ainſi qu'il a paru en une infinité d'occaſions. Elle bruloit d'un zele très ardent que Dieu fût honoré, & la vûë des péchés des hommes qui le deshonoroient auſſi bien que ſes propres défauts, qui n'échappoient point à ſa mémoire, & qui lui paroiſſoient comme un poids inſupportable, la tenoit dans cette componction habituelle qui lui faiſoit répandre des larmes très-ſouvent & avec abondance.

CHAPITRE XI.

Discernement surnaturel qu'elle avoit de l'état des consciences, & le don particulier que Dieu lui avoit fait de toucher les cœurs, de les porter à Dieu, & de les fortifier de ses conseils.

A Qui le Seigneur enseignera-t-il ses voïes? A qui donnera-t-il l'intelligence? A ceux, répond le Prophéte, qui sont sévrés du lait de leurs meres, à ceux qui n'ont plus besoin d'être portés entre leurs bras, c'est-à-dire, à ceux qui ont renoncé aux délices de la chair, & qui ne vivent plus de la vie des sens. Je ne produis que quelques exemples, pour faire voir combien Dieu, qui se plaît avec les ames pures, avoit enrichi de ses graces & de ses lumieres la SŒUR DE LA NOÜE : Elle avoit au postulat ou noviciat, une Fille qui vouloit être

reçûë au nombre des Sœurs, celles-ci le ſouhaitoient de tout leur cœur, & demandoient avec inſtance qu'on lui donnât l'Habit. La Sœur de la Noüe n'étoit pas ſi preſſée que les autres: elle connût intérieurement que cette Fille n'étoit pas propre à ſon Inſtitut, qu'elle étoit une fourbe & une hypocrite, qui trompoit ſes Confeſſeurs, & qui abuſoit des Sacremens par ſa diſſimulation, une injuſte, qui, dans ſon commerce qu'elle avoit fait, avoit uſé de fraudes qu'elle n'avoit pas reparées; après en avoir averti le Confeſſeur ſecretement, elle alla, par ſon avis, en avertir auſſi ladite Fille, laquelle toute interdite & n'oſant repliquer, demanda à faire une confeſſion générale: elle la fit, & auſſi-tôt la Sœur de la Noüe connut que cette nouvelle confeſſion ne valoit pas mieux que les autres. Preſſée par les Sœurs, elle déclara, ſans en dire les cauſes, parce que la charité ne le permettoit pas en cette occaſion, qu'elle n'y pouvoit conſentir: elle allegua

ſeulement pour raiſon, qu'elle ne recevroit point cette Fille qu'elle ne ſe fut défaite de ſon bien, attendu qu'elle ne vouloit pas recevoir des rentes & des fonds ; & comme cette fille étoit mineure, le tems qu'il fallut attendre juſqu'à ſa majorité, donna lieu aux Sœurs d'ouvrir les yeux & de reconnoître l'équité du réfus que leur Mere faiſoit auparavant. Elles s'apperçûrent que cette fille étoit une voleuſe, qui prenoit tout ce qu'elle pouvoit, pour l'aller vendre, ce qui fit un tort notable à la Maiſon ; qu'elle voloit juſqu'aux proviſions reſervées pour les pauvres & les mangeoit en ſecret, ne voulant pas manger avec les autres & feignant d'être malade. Alors les Sœurs, qui avoient paru être ſi ardentes à faire recevoir cette fille à la Profeſſion contre le gré de leur Mere, n'eurent rien de plus preſſé que de la faire ſortir, & de lui interdire l'entrée de la Maiſon : expédient auquel la Sœur de la Noüe ne ſe ſeroit pas portée d'elle-même, car elle avoit pour ma-

xime de ne rejetter perſonne, & elle laiſſoit au moins parmi les pauvres ou les Penſionnaires, celles qui ne vouloient point ſortir & qu'elle ne pouvoit admettre au nombre des Sœurs.

Un Prêtre, auparavant Curé de Chouſé, Paroiſſe en laquelle les habitans le redemandoient, & qui ſervoit actuellement la Chapelle de Fondy, en la Paroiſſe de S. Nicolas de Bourgüeil, lui écrivit en 1710. pour ſe recommander à ſes prieres, & la prier de demander à Dieu ſi c'étoit ſa volonté qu'il reſtât au poſte qu'il occupoit, ou qu'il retournât à ſon ancienne Cure, lui déclarant qu'il ſe tiendroit à ce qu'elle lui indiqueroit être le mieux. La bonne Sœur également ſurpriſe de la confiance qu'il lui témoignoit, & déſireuſe de lui donner quelque ſatisfaction, après être allée conſulter Dieu en l'Egliſe de Notre Dame, lui répondit en ces termes.

J'Ay reçû MONSIEUR, *l'honneur de votre Lettre, par laquelle vous me demandez des conſeils, c'eſt de vous que j'en voudrois prendre; mais pour repondre à votre demande, je vous dirai que pour le plus parfait, vous devez reſter dans le lieu où vous êtes: ne regardez ni vos parens, ni le bien que vous pouvez leur procurer, faites-leur ce que vous pourrez, mais ſans aucune diſtinction, ſemez dans le ſein des pauvres, & Dieu vous fera recüeillir le centuple.*

Le Lecteur judicieux apperçoit ſans peine l'utilité & la ſureté d'un ſi ſage conſeil, le Prêtre s'y tint en effet, & reſta à deſſervir ſa Chapelle; mais le Confeſſeur de la SŒUR DE LA NOÜE l'ayant appris, ne manqua pas de la traiter d'orgüeilleuſe, & d'humilier autant qu'il croyoit, ou du moins qu'il craignoit qu'elle ne s'élevât en ſe mêlant de donner conſeil à des Prêtres. Mon Pere, lui répondit-elle, ſi vous voulez, je ne ferai jamais

choſes ſemblables, qu'auparavant je n'en aie obtenu de vous la permiſſion : Le Confeſſeur ne voulut pas, & lui donna à connoître par-là qu'il n'avoit en vûë que de la mortifier : il y avoit au reſte de la prudence, de prendre comme à tâche d'humilier ſa pénitente à proportion des graces extraordinaires qu'il voyoit bien que Dieu lui faiſoit, afin que le vent brulant de l'orgüeil, ne pût lui en dérober les fruits, & lui en faire perdre le mérite devant Dieu.

En effet, le même Confeſſeur lui demandoit conſeil dans les occaſions, & il ne ſe trouvoit pas mal de les ſuivre. Il eût un jour envie d'avoir un beau Crucifix, & il la pria de lui en chercher : elle le fit, mais le plus beau qu'elle pût trouver ne l'étoit pas aſſez pour lui ; enfin flottant & incertain de ce qu'il feroit, il la pria de lui dire ſon ſentiment : elle le réfuſa, diſant qu'elle n'avoit pas oublié ce qu'elle devoit à ſes Directeurs ; mais enfin forcée par un ordre exprès de ré-

pondre ; elle lui dit, mon Pere, puiſque vous m'y obligés, je vous dirai qu'il ne faut point chercher ce qui flatte les yeux, un Prêtre qui tend à la perfection par le détachement de toutes choſes, ne doit ſe ſatisfaire en rien, un Crucifix de quatre ou cinq ſols ſera auſſi bon pour lui, qu'un qui coutera une demi piſtole.

C'étoit ſurtout à l'égard des perſonnes de ſon ſexe, que la SŒUR DE LA NOÜE avoit plus ſouvent occaſion de découvrir l'éminente ſageſſe dont le Seigneur l'avoit remplie. Combien en a-t-elle rétirées d'une vie libertine, mondaine ou tiéde, & en a-t-elle porté à embraſſer une vie chrétienne, retirée, pénitente & fervente. C'eſt ce qui ne ſe pourroit raconter en détail : voici ſeulement quelques faits particuliers qui ſerviront en même tems à faire admirer la conduite de la divine Providence, ſur les ames qui s'y abandonnent ſans retour. N'ayant point d'argent, & repréſentant ſon beſoin au Pere des

miſéricordes, elle ſe ſentit pouſſée d'en aller demander à une Demoiſelle, ayant un preſſentiment, ou ſi j'oſe le dire, connoiſſant comme par révélation que Dieu lui toucheroit le cœur, & qu'il la rendroit libérale envers ſes pauvres : elle alla donc emprunter vingt francs d'elle, qu'elle lui rendit bien-tôt après. Une autre fois, il lui ſembloit que Dieu lui promettoit de lui faire toucher cent écus par cette même perſonne, elle les alla donc emprunter d'elle, & peu de tems après, cette même Demoiſelle lui alla dire qu'elle ne lui prêtoit pas les cent écus, mais qu'elle les lui donnoit.

Etant un jour en prieres, il lui ſembla que Dieu lui ordonnoit d'aller demander deux cens écus à une autre Demoiſelle ; c'étoit une peine extrême pour la bonne Sœur, d'aller ainſi mandier pour ſes pauvres ; mais enfin il fallut prendre les moyens que Dieu lui préſentoit, pour fournir à leur ſubſiſtance. Elle lui dit donc, Mademoiſelle, vous n'êtes pas obligée de faire ce que

je vais vous proposer, mais je suis obligée moi de vous le dire; si vous le faites à la bonne heure, si vous ne le faites pas, n'en ayez aucune peine, car je puis me tromper, pour vous ne vous trompez pas, n'ayant là-dessus nulle signe convaincant de la volonté de Dieu. Et la Demoiselle voulant sçavoir ce que c'étoit, elle ajouta, Jesus-Christ vous demande deux cens écus; si c'est Jesus Christ qui les demande, répond-elle, il faut les lui donner: elle fut bien-tôt recompensée de sa libéralité, ou plutôt la grace qu'elle recevoit de Dieu par la volonté qu'il lui inspiroit de faire une telle aumone, lui en attira une autre, c'est que la Sœur de la Noüe lui persuada de quitter ses habits de soye & de se mettre à la derniére réforme, ce qu'elle fit de bon cœur: Elle donna aux pauvres le prix de ses habits mondains, & à la Chapelle qui venoit d'être érigée à la Providence, Calice, Aube, Chasuble, Devant-d'Autel, & tout ce qui étoit néceſſaire pour

pour y célébrer les Saints Myſtéres.

C'eſt ainſi que la SŒUR DE LA NOÜE dépoüilloit l'Egypte de ſes tréſors, pour en enrichir le peuple Hébreu : Elle ôtoit aux riches leur ſuperflu, pour le donner à ſes pauvres, mais ſans violence ; au contraire, ceux qui ſe laiſſoient vaincre à ſes pourſuites, en étoient joyeux & y gagnoient au double, n'acquérant pas ſeulement le mérite de leurs aumônes, mais encore par les prieres & les conſeils de la bonne Sœur, ils obtenoient des graces ſinguliéres qui les approchoient de Dieu, & qui les mettoient en voye de ſalut. Cependant comme Pharaon Roy d'Egypte, animé de fureur contre Moïſe & ſon peuple, ſe mit à les pourſuivre avec ſon armée, ſe croyant fort offenſé de ce qu'il avoit emporté les Vaiſſeaux d'Or & d'Argent de ſon Etat. Ainſi les mondains, avares & intéreſſés, qui entendoient parler des dons que la SŒUR DE LA NOÜE, ſembloit extorquer des habitans de leur Ville, ne pouvoient gueres

s'empêcher de le trouver mauvais, & d'en faire des plaintes, & ce fut peut-être ce qui donna lieu principalement aux bruits qui ont été quelquefois répandus contre sa réputation.

L'on parloit un jour en présence de la Sœur d'un grand Religieux qui venoit de mourir, & qui emportoit les regrets de bien des personnes, & l'estime de tous les gens d'honneur. Celle-ci déclara à ses plus familiers, que Dieu lui avoit fait connoître, qu'il brûleroit plus de dix ans en Purgatoire, pour avoir été trop facile à accorder ce qu'on lui demandoit, & pour n'avoir pas fait connoître avec assez de fermeté les devoirs & les fautes à ceux dont il étoit chargé. Se trouvant dans la chambre d'un Prêtre, bien tapissée, elle se sentit pressée de lui dire, que ce n'étoit pas là la Chambre d'un Prêtre, & de donner cette Tapisserie à l'Eglise où il assistoit, pour en orner le chœur : elle resista long-tems à ce mouvement, ne voulant pas

croire qu'il lui vint de Dieu, & répondant à ſoi-même, que ſi le Seigneur exigeoit cela de lui, il le lui feroit connoître par une autre voye. Enfin après avoir long-tems diſputé avec elle-même, elle lui avoüa ce qui lui péſoit à l'eſprit. Le Prêtre l'écouta & lui promit qu'après qu'il auroit déménagé, il ne feroit plus tendre cette Tapiſſerie en ſa maiſon, mais qu'il la donneroit à l'Egliſe, ce qu'il fit peu de tems après. Une autre fois elle le pria de lui donner cinquante écus pour avoir trois lits pour ſes pauvres infirmes, il y acquieſca volontiers, comme à une inſpiration qu'il croyoit venir du Ciel par la voye de la Sœur de la Noüe. Nous parlerons en ſon lieu des dons de ſageſſe & de prudence dont Dieu l'avoit enrichie, pour le bien & l'utilité des Sœurs qu'elle s'aſſocia pour conduire ſes pauvres; car c'eſt en cet endroit qu'elle a paru avec plus d'éclat,

CHAPITRE XII.

Combien l'amour de ſa propre abjection, & ſa ſoumiſſion à ſon Directeur, montre qu'elle ne ſe conduiſoit que par le mouvement de l'eſprit de Dieu.

IL eſt d'uſage dans les Communautés bien réglées que les Filles, outre la permiſſion qu'elles ont reçûë de leur Confeſſeur, d'approcher de la Sainte Table, aillent encore la demander à leur Supérieure : l'exemple que je vais produire, fera connoître l'utilité d'une telle conduite, & en même tems, la lumiere ſurnaturelle que Dieu donnoit à la SŒUR DE LA NOÜE ſur l'état des ames. Pluſieurs jeunes Filles de la Maiſon de la Providence, s'étant confeſſées & préparées à communier un jour de Fête de Notre Dame, allerent lui en demander la permiſſion. Elle les ren-

voya toutes, ayant appris dans ſon oraiſon, qu'elles avoient fait des confeſſions ſacriléges : elle parla même à chacune en particulier, avec tant de douceur & de prudence, qu'elle fit avoüer à toutes, que par honte & par crainte elles n'avoient pas entiérement déclaré leurs péchés au Prêtre : elle les obligea de lui permettre d'en avertir le Confeſſeur, lequel jugea à propos de les mieux préparer, en faiſant faire à toutes des confeſſions générales. La Sœur connut par la même lumiére ſurnaturelle, que ces dernieres confeſſions étoient bonnes, que rien ne les empêchoit d'approcher du Sacrement de l'adorable Euchariſtie, & alors elle le leur permit ; & l'on apperçût bien-tôt un grand changement dans leur conduite. Quelle obligation n'eurent-elles pas à la Sœur de la Noüe : qu'il eſt heureux d'avoir affaire à de tels maîtres, capables de nous retirer du puits de l'abîme, & de nous remettre dans la droite voix. C'eſt un jugement bien terrible, de voir

comment les graces gratuites, les connoiſſances ſurnaturelles, ſe retirent des Doctes qui en abuſeroient, & ſont données à de ſimples Filles. Que ceux au reſte qui auroient beſoin de tels ſecours, & qui ne les trouvent pas, ne s'en prennent qu'à eux & au peu d'ouverture qu'ils donnent de leur intérieur à ceux qu'ils conſultent; la privation de ces graces, dans les Supérieurs, vient peut-être plus ſouvent du peu de confiance & d'humilité, avec leſquels ceux-ci les conſultent, que de l'indignité ou incapacité où ſont ceux-là de les conduire.

Le Confeſſeur de la Maiſon, approuvoit fort que les Sœurs découvriſſent leur intérieur à leur Mere, il connoiſſoit la droiture de ſon intention, ſa grande capacité & les dons qu'elle recevoit du Ciel. Elles y alloient avec beaucoup de confiance, & elles en retiroient de grandes conſolations dans leurs peines, des éclairciſſemens ſolides dans leurs doutes, & de grands ſecours pour reſiſter aux tentations;

mais, parce que ces graces ne s'achetoient qu'au prix d'un amour propre qu'il falloit humilier, & qu'il paroiſſoit dur à quelques-unes de ſe mortifier dans un point ſi délicat, l'une des Sœurs, bien loin de vouloir s'aſſujettir à une pratique ſi ſalutaire, tenta même de troubler le repos des autres, ne pouvant ſouffrir quelles allaſſent dire leur intérieur à leur Mere, elle murmuroit hautement contre ſa Supérieure, diſant que c'étoit la curioſité qui la faiſoit agir de la ſorte, & qu'elle n'avoit envie que de ſe ſatisfaire en connoiſſant le foible de chacune de ſes Filles : elle en parla même au Confeſſeur, qui d'abord lui avoüa que cette pratique étoit très utile à celles qui voudroient faire des progrés dans la vertu. Mais revenant à la charge & ſoutenant que la Mere n'agiſſoit que par curioſité, & ſes Filles par le deſir de lui plaire, & de gagner ſes bonnes graces, celui-ci, ſoit par trop de facilité à ſe laiſſer prévénir, ſoit qu'il eût en vûë principalement

d'humilier la Sœur de la Noüe, car il n'en perdoit jamais l'occaſion, déclara à cette Fille, devant les Sœurs, qu'il lui ſuffiſoit de dire ſes tentations à ſon Confeſſeur, & celle-ci inſiſtant, mais mon Pere, ſi je ne fais pas comme les autres, l'on dira que je ne tend pas à la perfection de mon état, & je ne ſerai pas la bienvenuë auprès de ma Supérieure. Alors le Confeſſeur prit entiérement ſon parti, il accuſa la Mere de la Noüe, devant toutes les Sœurs, de curioſité & ſuperbe. Et celle-ci lui repréſentant qu'elle croyoit qu'une Fille qui s'accuſeroit de ſes fautes avec humilité à ſa Supérieure, avanceroit toujours plus dans la perfection, qu'une autre qui ne le feroit pas, il lui impoſa ſilence, ajoutant que c'étoit par orgüeil & oſtentation, que ſes Sœurs alloient lui dire leurs fautes, & qu'on ne devoit pas regarder toutes ſes penſées comme des révélations.

Quel étrange exercice d'humilité & de mortification pour cette ſainte Fille: voila ſon procès per-

du, une de ſes inférieures a gagné ſa cauſe contre elle, & cela au jugement d'un Prêtre pieux, Directeur de la Maiſon, & dans une occaſion où il s'agit d'un point de grande importance, & qui eſt pratiqué en tant de lieux. Le voila donc anéanti pour un tems, ce point de Diſcipline, & la SŒUR DE LA NOÜE n'aura plus la confiance de ſes Filles, cependant elle ſouffre cela avec une tranquillité ſans égale: Elle ne veut plus que ſes Filles viennent la conſulter, elle les renvoye, en leur diſant que cela n'eſt point néceſſaire. Mais bien-tôt après, la Fille qui s'étoit élevée avec tant de force contre ſa Supérieure s'en repentit. Elle connut le beſoin où l'on eſt d'aller lui propoſer les difficultés de ſa conſcience, ſurtout avant que de communier. Elle le fit une nuit de Noël: la Supérieure réfuſa d'abord de l'écouter; mais enfin, il fallut céder, par compaſſion, à l'importunité de cette Fille, qui la preſſoit & qui reconnoiſſoit ſa faute; auſſi dés-le lendemain

elle demanda pardon à la Communauté du ſcandale qu'elle y avoit cauſé. Ainſi Dieu prenoit plaiſir de réléver la SŒUR DE LA NOÜE à meſure qu'il la voyoit humiliée par les créatures, il la faiſoit venir à bout de tous les deſſeins qu'il lui inſpiroit ; mais tous ces ſuccés étoient comptés par autant de croix qu'il falloit éprouver pour les mériter.

Ce ne fut pas en cette ſeule occaſion, que cette bonne Fille devoit voir ſon humilité & ſa patience à l'épreuve. En 1711. une des Sœurs la preſſoit de lui permettre de coucher ſur la dure : après pluſieurs réfus réïterés, comme elle brûloit elle-même du deſir de pratiquer l'humilité & l'obéïſſance, elle lui accorda enfin ce qu'elle lui demandoit, mais à condition que cette Fille, lui commanderoit en toute occaſion ; par exemple, le ſoir elle lui diroit, notre Sœur veillera cette nuit à l'Infirmerie ou à l'Infanterie, & qu'elle ne manqueroit point de la réprendre de ſes

fautes. Le Directeur conſulté là-deſſus, lui dit, ma Sœur, puiſque vous voulez que cette fille vous commande d'aller veiller, je veux auſſi qu'elle ait la liberté de vous obliger d'aller vous coucher quand elle le jugera à propos, & ſi vous êtes malade, vous n'aurez pas beſoin de me venir conſulter, car vous lui obéïrés plus ponctuellement qu'à moi. Mais mon Pere, repliqua-t-elle, ſi je n'étois pas véritablement malade, alors que faut-il que je faſſe, c'eſt pour décharger ma conſcience que je vous dis cela, je remets tout le péché ſur vous, s'il y en a : je m'en charge ajouta réſolument le Directeur, point de raiſonnement, malade ou non, je veux que vous obéïſſiez, qu'elle faſſe tout ce qu'elle jugera à propos, qu'elle vous commande de ſouper ou de vous coucher, vous le ferez ſans raiſonner; & une autre choſe que je veux que vous obſerviez, c'eſt que, ſi Dieu vous fait part de quelqu'une de ſes faveurs & de ſes lumieres à l'une ou à l'autre, je ne

veux pas que vous vous les communiquiez, ni que vous les disiez à personne, qu'auparavant vous ne m'en ayez informé & que je ne vous l'aye permis. Quelques jours après, il ajouta encore, qu'il vouloit qu'elle interrompît son régime de vie, & qu'elle mangeât comme ses Sœurs, selon que cette fille le lui prescriroit. La Sœur de la Noüe se soumit à tout avec une soumission sans borne, elle l'exécuta très-ponctuellement, & elle donna dans sa personne à toutes les Filles de Communauté, un exemple accompli, & qui tranche toutes les difficultés, de l'obéïssance exacte qu'elles doivent à leur Supérieure, même dans les cas où l'amour propre se couvre du prétexte de la conscience, pour se persuader qu'on peut faire autrement. Certes si une Supérieure liée par un vœu de ne point se coucher, de ne manger qu'une fois le jour, de s'abstenir d'œufs, de viande & d'autres choses, obéït si franchement, si ingénument à un inférieure dans le cas

même, où elle a quelque lieu de craindre le violement de ſon vœu, quelles raiſons auront des inférieures de ne pas faire ce que ne leur commande leur Supérieure, que pour leur bien ? Oſeront-elles prétexter des raiſons d'impoſſibilité de leur obéïr, à cauſe que leur prétenduë conſcience, qui dans le fonds n'eſt qu'un jeu de l'amour propre, leur inſpire de faire autrement.

Quelques jours après, l'inférieure, dont j'ai déja parlé, ſe deffendant de commander ainſi à ſa Supérieure : Le Confeſſeur inſiſta toujours, & voulut même lui faire interrompre ſon régime de vie; puiſque vous voulez obéïr, lui dit-il, il faut voir ſi vous le ferez, vous parlerez exprès dans une conférence à vos Sœurs, de l'obéïſſance que vous êtes réſoluë de pratiquer, vous ordonnerez qu'on veille ſur vos actions, & qu'on vous avertiſſe en général & en particulier, des fautes qu'on remarquera en vous, vous ferez le régime de vos Sœurs, je n'en excepte que la viande & le beurre.

Il faut ici se souvenir que la Sœur DE LA NOÜE avoit inseré cette clause dans son vœu, que les Ministres de l'Eglise auroient le pouvoir de la dispenser dans la nécessité. Elle fit donc une conférence à ses Sœurs, où elle réléva le mérite de l'obéïssance, & témoigna le désir qu'elle avoit de n'être pas privée de ses fruits en l'état de Supérieure, où elle étoit, & que pour cela, elle vouloit sérieusement obéïr en toutes choses à l'une des Sœurs; & j'ordonne par obéïssance, ajouta-t-elle, que les Sœurs qui me verront tomber en quelque faute, m'avertissent, ou du moins, en avertissent ladite Sœur, afin qu'elle m'en reprenne, & je le commande par obéïssance : par vos vœux vous vous êtes engagées à m'obéïr, sous peine de péché. Les Sœurs allarmées de cette peine de péché, la prierent de les en décharger; elle le fit pour ne les pas exposer au trouble, mais elle ne rabbatit rien de la charge de ladite Sœur, qu'elle choisit pour sa Supérieure, comme

celle qui, la veillant de plus près, pouvoit mieux s'appercevoir de ſes fautes.

Le lendemain cette bonne Mere alla communier, ſans penſer à en aller demander la permiſſion à la Sœur. A l'heure du repas, elle ſe trouva avec les autres, elle fait ſa coulpe pour avoir communié ſans permiſſion, & elle en demanda pardon à genoux : Une autre fois, pour ne s'être pas renduë aſſez-tôt, elle ſe mit à genoux & demanda pardon à toutes les Sœurs du ſcandale qu'elle avoit cauſé, en ne ſe rendant pas au ſon de la cloche. Nous ne pouvons lire ſans en être touchés, l'exemple du Fils de Dieu, qu'on nous expoſe tous les ans à genoux devant ſes Diſciples, leur lavant les piés : pour honorer cette action d'humilité du Sauveur, les Supérieurs des Communautés obſervent la pieuſe & ancienne coutume de laver les piés à leurs Religieux ou à douze pauvres. La Sœur DE LA NOÜE l'obſervoit auſſi tous les ans ; mais ce qu'elle fit ici

eſt une imitation bien plus parfaite, & il y a plus que de la cérémonie dans ſon action. Le Dimanche ſuivant, la Sœur ordonna à la Cuiſiniere, quoi qu'avec un peu de peine de conſcience, de ſervir à ſa Mere un potage & des œufs, tandis que les autres Sœurs mangeoient de la viande. La Sœur de la Noüe les mangea par obéïſſance; enſuite elle dit à la Sœur aſſez agréablement, celui qui donne du poiſon n'en meurt pas, celui qui le reçoit & qui prend le contrepoiſon, n'en meurt pas non plus, mais celui qui en prend la fumée & qui y trempe ſes doigts, en pourroit bien mourir; prenez donc garde à vous ma Sœur, Monſieur notre Confeſſeur donne le poiſon, en me faiſant rompre mes jeûnes & mes voeux qui ſont ſi forts, en mangeant ce que vous me donnez contre mes vœux, c'eſt un poiſon que je reçois, mais l'obéïſſance, qui me les fait rompre, eſt le contre poiſon que je prends promptement, & qui me préſerve de mou-

rir ; mais vous, pourquoi contre mes vœux, me faites vous prendre des œufs ſans néceſſité, je ne vous dis cela que par la peur que j'ai que vous ne péchiez en ſuivant trop votre inclination & l'affection que vous me portés ; prenez donc garde que la fumée du poiſon ne vous faſſe mourir : La Sœur fut un peu allarmée, mais le Confeſſeur la raſſura, diſant qu'il avoit voulu éprouver la Sœur de la Noüe, enſuite il lui dit de lui laiſſer faire ſon régime, excepté qu'elle dîneroit & feroit collation avec les Sœurs.

Enfin la Sœur de la Noüe repréſenta à ſon Directeur, qu'elle ſe trouvoit dans une grande tiédeur à la priere, qu'elle s'étoit repréſentée notre Sauveur en Croix, ſouffrant dans la perſonne de ſes pauvres malades & enfans, & lui reprochant qu'elle l'abandonnoit en ſon beſoin depuis deux ans ; que ſi elle vouloit avoir le don d'Oraiſon, elle devoit veiller, & ne demeurer pas plus long-tems dans cette

négligence ; qu'elle n'étoit ni de l'ordre des Capucins ni des Recollets, pour veiller deux heures seulement dans la nuit, mais de l'ordre où la Providence l'avoit appellée pour veiller ses pauvres, que les veilles ne nuiroient point à sa santé, que la bonne Françoise lui avoit dit que ses austérités n'abbregeroient point ses jours, & qu'elle même avoit assez éprouvé que son régime ne lui ôtoit pas ses forces : ce que je vous représente, mon Pere, ajouta-t-elle, non pour recouvrer ma premiere liberté, mais pour exposer le tout à votre jugement, décidez ce qu'il vous plaira, je suis soumise. Le Confesseur n'ignoroit pas les intimes communications qu'elle avoit avec Deiu, il lui permit de veiller deux nuits de suite, & peu après de reprendre entierement son premier régime de vie.

Quand je n'aurois que ces exemples pour preuve, que la Sœur de la Noüe n'étoit pas dans l'illusion, il me suffiroit : celui qui parle de lui-même, dit le Sauveur

des hommes, cherche ſa propre gloire, mais celui qui ne prétend que la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-la eſt véritable, & il n'y a point de tromperie n'y d'injuſtice en lui. Quel intérêt avoit la Sœur de la Noüe, à ſe ſacrifier ainſi au ſervice des pauvres, & cela contre une inclination naturelle, ainſi qu'elle l'a clairement déclaré, comme auſſi à mortifier ſon corps par une très-rude pénitence, ſinon celui d'honorer Dieu & de ſe ſauver. Mais parce qu'on veut l'effrayer, & lui faire craindre qu'une vie ſi extraordinairement auſtére, ne ſoit pas inſpirée par le bon eſprit. Elle tente toutes les voies d'éviter cet écüeil, elle ſçait que Dieu nous déclare ſes volontés, ou par des ſecretes inſpirations, ou par l'organe des Miniſtres de ſon Egliſe, & que cette derniere voie eſt la plus ſure, elle la prend donc, elle aime mieux obéïr à Dieu, lui parlant par ſon Confeſſeur, qu'obéïr à Dieu lui parlant ſecretement à elle-même. Elle cherche donc Dieu purement,

elle ſacrifie tout à ſa ſainte volonté, elle eſt donc véritable en ſes actions comme en ſes paroles, & il n'y a point d'injuſtice ni de tromperie en ſa conduite.

CHAPITRE XIII.

Autres lumieres que Dieu communiquoit à la SOEUR DE LA NOÜE.

UN jour la SOEUR DE LA NOÜE expliquoit à la Sœur Marie, de quelle façon on dégénéroit de la vertu & de la sainteté; & rapportant l'exemple d'une Fille postulante qui étoit sortie de la Maison, elle lui dit, que le commencement de sa perte, venoit de ce qu'elle ne s'étoit pas tournée vers Dieu, & de ce qu'elle n'avoit pas reçû avec soumission & comme de sa main, une maladie dont il ne l'avoit frappée que pour éprouver sa patience ; que s'enfonçant depuis dans d'inutiles affections pour les choses de la terre, elle s'étoit réduite par sa faute à un état bien triste, que Dieu est plein de miséricorde, & qu'il a encore la puissance de la rappeller à lui, mais

qu'il ne faut pas ſonder ſes jugemens, qui ſont toujours impénétrables.

Une autre fois, la Sœur Marie lui rapportant les vertus du Confeſſeur de la Maiſon de ce tems-là, les grands biens qu'il leur avoit fait, le haut point de perfection où elle le croyoit arrivé, ſon détachement des biens de ce monde, s'étant même dépoüillé d'une partie de ſon néceſſaire, comme auſſi les intérieurs dont Dieu le combloit, & qu'il ne pouvoit contenir en lui-même, déclarant ſouvent aux Sœurs la ſatisfaction qu'il goûtoit, de s'être ainſi dépoüillé, & la liberté où il s'étoit mis par là, la Sœur de la Noüe lui repondit, que ce Monſieur n'avoit pas lieu de tant ſe réjoüir, qu'il devoit auſſi prendre garde de ſe laiſſer briſer quand le marteau de la tribulation frappera ſur lui ; qu'il auroit mieux valu pour lui, ne point faire ce qu'il avoit fait, que de ne le faire qu'à demi, & de ne pas tendre aprés cela à la pratique d'autres vertus, & que s'il mettoit un pié ſur le

bord du précipice, les deux pourroient bien y entrer : Que le vrai & parfait dépoüillement ne conſiſte pas à nager dans la joye, mais à tenir ſon cœur déchiré & briſé par une ſainte componction, & que tout parfait qu'il étoit, il avoit toujours beaucoup à craindre de retourner en arriere. Je ne puis m'empêcher de montrer ici la reſſemblance que je trouve entre ces réfléxions de la Sœur de la Noüe, & le diſcours qui eſt rapporté dans la vie des Peres du Deſert, & ce que Jean d'Egypte fit un jour à Ruffin & à ſes Compagnons. La vanité leur diſoit-il eſt un péché, & ſi dangereux, qu'il eſt capable de faire tomber les ames du comble de la perfection. Ainſi je vous exhorte de l'éviter plus qu'aucune autre. Les uns s'y laiſſent aller bientôt après leurs converſions, lorſqu'ayant fait quelque pénitence ou quelque aumône, au lieu de croire qu'ils ſe ſont ſeulement déchargés d'un fardeau qu'il leur étoit inutile, ils s'imaginent qu'ils ſont plus

parfaits que ceux à qui ils ont fait du bien ; d'autres arrivez à une haute vertu, n'en donnent pas toute la gloire à Dieu, mais en attribuant une partie à leurs travaux & à leur zéle, & ainſi, cherchant la gloire qui vient des hommes, ils perdent toute celle qui vient de Dieu. La joye du vertueux Directeur, dont nous parlons, étoit plus pure je le veux croire, que celle que condamne le Bienheureux Jean d'Egypte, mais enfin elle étoit grande, elle occupoit trop le cœur & l'eſprit, elle s'exhaloit trop au dehors, & il étoit à craindre qu'elle ne dégénérât en vanité, & en quelque relâchement de vie, n'ayant pas de contre poids. La Soeur de la Noüe parfaitement reconnoiſſante à ſon Directeur, & nonobſtant le reſpect qu'elle lui portoit, ne pouvoit s'empêcher de lui dire, lorſqu'il lui parloit de ſes joyes intérieures, mon Pere, le grand détâchement ne conſiſte pas à reſſentir de la joye, elle ne ſera pas de durée, cela eſt ſur, vous l'éprouverez, mais il ne pouvoit le croire.

Il

Il éprouva en effet que la Sœur ne s'étoit pas trompée ; quelque tems après, il voulut obliger les Filles de la Providence à certaines choſes, qu'elles ne crûrent pas pouvoir lui accorder. Il ne pût ſe conſoler de ce refus, il eût enſuite preſque autant de peine des biens qu'il avoit fait à la Maiſon, qu'il en avoit reſſenti de joie auparavant ; il ſe fit même rendre certains fonds qu'il leur avoit donné en pur don. Il faut dire ici que l'état de pauvreté où étoit ſa famille, lui parut une raiſon preſſante de retirer ce contrat, auſſi la Sœur de la Noüe le lui rendit-elle ſans aucune difficulté. Il ſe laiſſa vaincre auſſi au dégoût qu'il avoit conçû de gouverner davantage les Sœurs, & après avoir ſurmonté avec peine pendant quelque tems leurs importunitez, il ſe réſolut, à l'occaſion que nous dirons ci-après, de ne plus mettre le pié en la Maiſon.

En 1713. le même Confeſſeur voulut obliger la Sœur de la Noüe de faire une retraite de dix jours,

ſans lui permettre de faire une ſeule communion pendant tout ce tems : il lui étoit aſſez ordinaire de priver la même Sœur, ſeulement pour l'éprouver, de la ſainte Table, pendant des ſemaines entieres. La bonne Sœur qui étoit toujours en retraite, puiſqu'elle prioit toujours, & qu'elle ne perdoit preſque pas la préſence de Dieu, obéït ſans difficulté à cet ordre, & elle bût avec courage & ſoumiſſion l'amertume qu'elle trouva dans cette clauſe, qu'elle ne communieroit point du tout, & elle attribua cette mortification à ſes péchés. Mais ſi elle fut privée de la manducation réelle de l'Agneau ſans tâche, elle ne fut pas pour cela privée des fruits qu'on en retire ; ſa foy & ſon deſir, lui furent imputés à juſtice, & Dieu ſe communiqua à elle avec autant de familiarité que jamais. Un jour conſiderant dans ſon oraiſon, de quelle maniére un grand Seigneur traite avec un ſerviteur qu'il a fait ſon favori, il l'aime en ſa compagnie, il le veut toujours auprès de ſoi, il

lui donne mille témoignages de bonté ; mais ſi ce favori tombe malade, & eſt obligé de garder le lit, quoiqu'il ne le voye plus de même, il ne laiſſe pas d'en prendre ſoin, il ordonne à ſes Domeſtiques & à ſes Médecins de le bien traiter, & de lui faire tout ce qui eſt néceſſaire pour lui procurer une ſanté prompte & parfaite. Elle crût que Dieu la vouloit traiter de la même ſorte, que les ordres, à la vérité, de ſon Médecin ſpirituel, la privoient pour un tems de l'honneur d'approcher de ſon époux Céleſte, à cauſe de ſon infirmité, mais non pas de ſes graces, ni de ſon amour ; & la vive perſuaſion qu'elle en avoit, la tenoit étroitement unie & ſoumiſe à toutes ſes volontés.

L'occupation ordinaire où elle ſe trouva pendant ſa retraite, fut un deſir preſque continuel d'être embraſée de la divine charité : elle apperçût la ſainte Vierge toute pénétrée, & environnée de cette flâme céleſte : elle demanda d'en reſſentir quelque étincelle, & il lui

ſembla entendre que Dieu la communiquoit à un chacun, à proportion qu'il y étoit diſpoſé; & que comme il ne ſe trouva rien en Marie qui empêchat l'opération de ce feu divin, auſſi en étoit-elle toute embraſée, & ce fut ce qui la rendit ſi intrépide aux piés de la Croix de ſon cher Fils, & toujours tranquille au milieu de tous les accidens qu'elle éprouva pendant ſa vie. La conſidération fréquente de ce grand objet, excitoit en elle de grands tranſports d'amour, & de grands deſirs de ſouffrir; auſſi en eut-elle beſoin pour ſe ſoutenir contre les peines qu'elle eſſuya depuis. Elle fut d'ailleurs remplie de tant de lumieres, & de lumieres ſi humiliantes, ſoit ſur l'état de ſes Sœurs que Dieu lui fit connoître, ſoit ſur ſes propres péchés, dont la vûë la rempliſſoit de mépris pour-elle même, & faiſoit couler de ſes yeux une grande abondance de larmes, qu'elle avoit beſoin d'être fortifiée, pour ne pas ſuccomber aux aſſauts de la crainte & de la triſteſſe.

CHAPITRE XIV.

Effets que produiſoient en la Sœur de la Noue, *les lumieres & les graces qu'elle recevoit.*

L'Effet ordinaire des fauſſes lumieres qui viennent de l'Ange des ténébres, traveſti en Ange de lumieres, eſt de flatter l'amour propre par quelque endroit, & de jetter dans l'ame de certains troubles, pour enſuite la jetter dans les vices, en la rendant ou pareſſeuſe & découragée, ou hautaine & préſomptueuſe, ou dédaigneuſe, mépriſante, facile à juger témérairement du prochain, & très-éloignée de la pratique de la ſainte obéïſſance. Les lumieres que recevoit la Sœur de la Noüe, avoient toujours cet effet ſur elle, de la confondre & de l'humilier, & de lui inſpirer en même tems une généroſité, un deſintéreſſement parfait, & une avi-

dité insatiable de souffrir & de s'humilier : elles ne la laissoient point sans consolation ; mais cette consolation n'alloit qu'à la rendre plus agissante pour la gloire de son Dieu, & le service du prochain, à la tenir dans la crainte, & soumise à ses volontés dans les divers accidens ; ce qu'elle apprenoit de l'état, & des défauts de celles que Dieu avoit mis sous sa conduite, n'exitoit que des mouvemens de compassion, redoubloit sa vigilence & son zéle, pour rémédier à leurs miseres spirituelles, par les avis charitables qu'elle leur donnoit.

Un jour paroissant pensive & peinée devant son Directeur, qui lui en demanda la raison : elle lui dit, mon Pere, la pensée de la mort & de l'Eternité, est si présente à mon esprit, & l'état pitoyable de mon ame, me fait tant de peur, que si je voulois adhérer à mes sentimens humains, il me semble que je me perdrois : He bien, lui dit-il, je vous défends de penser à la

juſtice de Dieu, & quand les idées vous en viendront, vous vous occuperez à conſidérer le bonheur des Saints, & le bonheur qu'il y a dès-ici bas, d'aimer Dieu & de le ſervir. Je le veux, mon Pere, lui repartit-elle, & je me ſens un ſi fort attrait à l'obéïſſance, que je ne me regarde plus que comme une vile pouſſiére, qui n'eſt propre qu'à être foulée aux piés. J'irai même dès demain, ſi vous le voulez, un plat à la main, demander l'aumône dans les Ruës à tout le monde. La bonne Sœur n'eût que le mérite d'une œuvre ſi humiliante, car le Confeſſeur lui défendit de l'exécuter.

Elle avoit un deſir inſatiable d'approcher de la ſainte Euchariſtie: depuis long-tems elle avoit pris la loüable habitude de communier tous les jours, & ſans doute que les perſonnes éclairées, qui connoiſſoient ſa ſainte vie, le lui avoient conſeillé. En 1713. ſon Confeſſeur lui ordonna de ne communier pendant le Carême qu'une fois la ſe-

maine, elle s'y soumit; & une nuit en sa priere, se plaignant à Dieu de sa lâcheté, & lui représentant sa foiblesse, lui semblant qu'elle ne faisoit rien pour sa gloire, ni pour son salut, il lui vint aussi-tôt une lumiere qu'elle reconnut n'être pas de Dieu. C'étoit le Démon du midy, qui la vouloit tromper, en lui disant, comment pourras-tu avoir de la ferveur & de la force pour faire l'œuvre de Dieu, puisqu'on te retranche la communion, dis donc à ton Confesseur qu'il te laisse communier à ton ordinaire, & la Sœur ayant répondu que le Directeur lui avoit dit, qu'autre fois les Peres du Desert passoient le tems du Carême dans la mortification, & privation, pour se mieux préparer à la Pâque : Il lui repliqua, que ce tems-là n'étoit plus, que Dieu étoit la force & le soutien des foibles, & qu'il invitoit tous les Fidéles d'aller à lui. Alors la bonne Sœur, dit en elle même, voila un tour du Diable, puisqu'il me veut faire aller contre l'obéissance: elle mépri-

la ſuggeſtion, & continua ſa priere.

Etant allée voir ſon Curé, avec un habit aſſez pauvre & malpropre, une de ſes Sœurs qui en étoit mal édifiée, en porta ſa plainte au Confeſſeur. Celui-ci, ne ſongeant pas qu'il lui avoit permis d'en agir ainſi, ſe mit à la gronder, & à lui reprocher devant cette Sœur, qu'elle faiſoit cela par oſtentation, que c'étoit l'orgüeil & l'hypocriſie qui en étoit le principe, & non pas l'eſprit de Dieu, & qu'elle ne ſe conduiſoit que par ſa tête. Mon Pere, lui repondit-elle, je n'ai nulle envie de me conduire par ma tête. Vous m'avez dit, que vous me laiſſiez à moi-même, ſur tout ce qui me regardoit en perſonne. J'ai donc été obligée de ſuivre mes diſpoſitions, ſi vous ne le voulez pas, faites m'en une défenſe expreſſe & je ne le ferai plus: Vous ſçavez les grands vœux que j'ai fait, d'un dépoüillement entier, & de la plus grande pauvreté, je ne puis agir au contraire de moi-même. Non, reprit le Confeſſeur, je ne vous ferai aucu-

ne défenſe, il ſuffit que je vous diſe, que je n'approuve pas que vous paroiſſiez ainſi habillée; & la Sœur avançant que ſes vœux étoient plus forts qu'une ſimple parole, & qu'il lui falloit une défenſe de les exécuter, ils ſe ſéparerent ſans rien conclure. Quelle faute avoit fait cette bonne Sœur. Cependant la délicateſſe de ſa conſcience, lui fit des reproches, d'avoir repliqué dans une occaſion preſſante: elle ſe punit rigoureuſement de cette prétenduë faute, & ne peut s'approcher de pluſieurs jours de la ſainte Table. Voila ce que lui valloit cette abondance de lumieres, à lui attirer des rébuts, des mépris & des contradictions de la part des hommes, au lieu que la ſcience, le bel eſprit, la maturité de jugement attire à d'autres, l'eſtime & la vénération du public, & n'eſt que trop ſouvent la pature de leur orgüeil. Les grands dons de Dieu, ſur la Sœur de la Noüe, ne ſervoient qu'à l'humilier, à lui attirer des blâmes, & ce qui la touchoit

plus que tout le reſte, à ſe voir condamnée par celui même qui devoit être l'interprêtre des volontez de Dieu ſur elle.

Son amour pour Dieu alloit toujours croiſſant, & la brûloit d'une ſoif inſatiable de ſe mortifier, & de faire des pénitences; & comme elle n'en faiſoit jamais aſſez à ſon gré, & qu'elle comptoit pour rien tout ce qu'elle avoit fait juſqu'alors, elle pria Dieu de la faire ſouffrir de ſon côté, & de la mettre à quelque nouvelle épreuve. Son deſir fut exaucé, elle eut à ſouffrir tout à la fois un violent mal d'oreilles, une fluxion ſur les dents, & une brûlure conſidérable dans la bouche, qu'elle ſe fit par hazard en prennant de l'eau boüillante. Tous ces maux étoient cauſe qu'elle ne pouvoit ni manger ni répoſer, cependant elle cachoit tout cela, & ne rélâchoit rien de ſon régime de vie. Preſſée cependant par la Sœur Marie, de lui dire ce qu'elle avoit, elle lui en fit le détail, & celle-ci, voyant qu'elle avoit fait

vœu de ne ſe jamais plaindre, en parla à ſon Confeſſeur, le pria de modérer ſes ferveurs, & de l'aſſujettir à la diſpenſe. Elle le trouva ferme à toutes ſes demandes. Ce bon Prêtre, réprend ſon premier caractére d'homme timide, indécis & qui ne ſçait que blâmer tout ce qu'on fait, ſans vouloir prendre la peine de dire ce qu'il faut faire. Il lui dit donc, qu'il ne la diſpenſeroit pas, que ſa conſcience ne lui permettoit pas de lui faire rompre ſes vœux, & puiſqu'elle les avoit fait, elle n'avoit qu'à les garder. La Sœur Marie eût beau le preſſer, il demeura ferme en ſa réſolution, de ne rien réſoudre & ne rien décider. Ainſi la Sœur de la Noüe fut obligée de boire juſqu'à la lie, le Calice des ſouffrances que le Seigneur lui avoit préparé : calice amer à la nature, mais infiniment doux à ſon cœur, qui ne reſpiroit que ſouffrances, mortifications, anéantiſſemens.

Qui n'eût été touché de compaſſion pour cette pauvre Fille ? Qui ne

lui eût souhaité en cet état, un Confesseur, dont les lumieres & la suffisance lui eût épargné beaucoup de souffrances dans le corps, & beaucoup de peines d'esprit pour sa conscience? Cependant celui auquel elle fut soumise pendant dix-huit ans, & plus, lui avoit été destiné comme très propre à la faire arriver à une haute perfection. La Sœur de la Noüe ne l'ignoroit pas, elle avoit appris dans les secrettes communications, qu'elle avoit avec Dieu, qu'il lui étoit utile de le garder, & qu'elle n'en devoit pas changer. Aussi lui demeura-t-elle attachée autant qu'il lui fut possible, & jusqu'à ce que lui-même eût pris une ferme résolution de ne plus venir confesser en la Maison. Apprenons de-là ce qu'a dit S. Gregoire le Grand, que Dieu sçait suppléer au défaut des lumieres & de la discrétion des Directeurs, en faveur de ceux qui les consultent avec un cœur droit, & qu'il rémédie à leurs maux, lorsque ceux-ci ignorent le secret de les gué-

rir. Je tiens ce qu'a dit ſainte Théreſe pour véritable, qu'entre un Confeſſeur ſçavant & peu réglé pour lui-même, & un autre plus ſaint, mais moins éclairé, il ne faut pas balancer à préferer le plus docte & le plus capable de nous donner des conſeils ; mais enfin à ſon défaut, un ſaint & médiocrement ſçavant que Dieu nous aura donné, ne nous nuira point, & nous ſervira beaucoup, ſi nous approchons de Dieu avec les diſpoſitions néceſſaires, & ſi nous ouvrons notre cœur à ce Miniſtre avec une entiere ſincérité & franchiſe, & un vrai deſir d'amander notre vie. C'eſt donc à tort que les Pénitens s'en prennent aux Directeurs, de ce qu'ils ne ſe corrigent pas, & de ce qu'après vingt années qu'ils ont paru ſoumis à leur conduite, ils n'en ſont pas meilleurs, l'on peut, je l'avoüe, beaucoup conter ſur la ſuffiſance de ceux qu'on regarde comme des Élus, & des Jean-Baptiſte, pour nous porter à Dieu : il ne faut pourtant pas ſe flatter qu'ils

nous faſſent aucun bien, ſi de notre part nous ne correſpondons à la grace qu'il nous fait en nous les adreſſant, & ſi nous ne faiſons pas ce qu'ils nous diſent. Sous la direction immédiate de Jeſus-Chriſt, un Apôtre tel que Judas, ne laiſſe pas de ſe damner, & ſous le Directeur le plus mince, pourvû qu'il n'enſeigne pas une Doctrine contraire à celle de l'Egliſe, l'homme de bonne volonté ne laiſſera pas de ſe ſauver.

J'ai déja marqué la cauſe la plus éloignée, & peut-être la plus forte du réfus que fit le Confeſſeur de confeſſer davantage la SŒUR DE LA NOÜE, & les Sœurs de ſa Communauté: en voici la cauſe plus prochaine. Elle ſe faiſoit de la peine d'un conſeil qu'elle avoit donné à une certaine perſonne, le Confeſſeur croyoit qu'elle ne devoit pas s'en inquiéter, elle ne fut point tranquille qu'elle n'en fut conſulter un autre plus ſçavant, qui effectivement lui avoüa qu'il étoit beaucoup plus ſur de conſeiller à ladite perſonne

de faire autrement, mais le Confeſſeur averti de cette démarche, ne pût plus tenir, il réfuſa de l'écouter, diſant qu'il n'étoit pas aſſez éclairé pour la conduire, & que d'ailleurs il étoit infirme, ce qui lui ôtoit la facilité de venir à la Maiſon. La Sœur de la Noüe, portoit un très-grand reſpect à ce bon Prêtre, & ſe ſentoit pleine de reconnoiſſance des grands & importans ſervices qu'elle en avoit reçû; mais auſſi n'étoit-elle point eſclave de ces attachemens humains, que certaines ames ont pour leurs Directeurs, & qui leur ſont de grands obſtacles dans la voye de la perfection. Elle fit tout ce qu'elle put pour le fléchir & l'engager à continuer ſes ſoins, mais beaucoup plus pour l'amour de ſes Sœurs, & pour empêcher que Dieu ne fut offenſé, que pour elle-même, car elle n'étoit attachée qu'à la volonté de Dieu, auſſi voyant que tout étoit inutile, elle demeura auſſi tranquille en ſon fond, que ſi rien ne fût arrivé.

CHAPITRE XV.

Suite du même ſujet : ſes ſentimens pour Dieu dans le tems d'une grande maladie.

J'Ai déja dit que la Sœur de la Noüe paſſoit preſque toutes les nuits en prieres ou au ſervice des malades, donnant fort peu de tems au ſommeil. Une nuit dont elle eût un ſonge, ou plutôt une viſion, elle crut être avec ſa Sœur Marie ſur un Rocher, d'où il falloit deſcendre. La Sœur Marie le fit promptement, aiſement, & ſe retrouva dans ſon chemin; mais pour elle, elle ne pouvoit, voyant au-deſſous un précipice, ce qui la mit dans une grande peine. Elle communiqua ce ſonge à cette Sœur, & lui ajouta l'explication qu'elle crût que Dieu lui avoit donné en l'Egliſe de Notre Dame. Ce Rocher & cette hauteur, lui dit-elle,

ce ſont les frayeurs qu'on a pour le ſoutien de cette Maiſon, ſi vous avez deſcendu ſi librement, c'eſt que vous ne portez pas le poids de la charge, & vous vous repoſez ſur moi, vous avez bien quelques craintes humaines & paſſagéres de l'avenir, mais vous les ſurmontez aiſement, en vous repoſant ſur moi, qui ai le fardeau ; mais votre tour viendra de le porter, & vous réüſſirez ſi vous êtes fidéle à la grace, mais ſi vous vous négligés, Dieu ſe rétirera & vous tomberez dans l'endurciſſement, preñez-y garde, & veillez ſur vous;pour moi, je ne verrai un grand progrés en cette Maiſon : vous mourrez donc bien-tôt, lui dit la Sœur Marie, non pas ſitôt, répartit ſa Supérieure, pluſieurs iront avant moi, & joüiront de la gloire ; pour moi, quand je commencerai à voir les progrés de notre établiſſement, & que tout ira en augmentant, alors je vous quitteray. Toutes ces choſes ſont arrivées comme elle l'avoit dit.

Elle prit un jour la confiance de

dire à ſon Directeur, qu'il prit garde à celles à qui il permettoit de faire des retraites, & qu'elles pouvoient nuire à pluſieurs, qu'elles pourroient abuſer des graces qu'elles y recevoient, qu'il tint pour ſuſpect certaines larmes de tendreſſe, de componction & d'union qu'elles répandoient, qu'il y avoit ſouvent beaucoup d'amour propre dans ces effuſions, & qu'il étoit dangereux d'entretenir dans les voyes d'union, celles en qui on n'avoit pas encore réconnu une ſincére humilité, & un zéle conſtant à ſouffrir les travaux de la pénitence, à expier leurs péchés, à mortifier leurs paſſions, & à ſe purifier de tout levain de la vaine gloire.

Etant tombée malade, environ l'an 1711. elle eût de grandes agonies & douleurs à ſouffrir, mais ſon cœur reſſentit de grandes effuſions de graces : elle ne parloit plus que d'aimer Dieu : elle fut ſaiſie d'un tel tremblement de fiévre à Notre Dame, qu'elle ne put y entendre la Meſſe : on la ramena au plus vîte

& on la fit coucher ; & plus on tâchoit de rémédier à ſon mal, plus il augmentoit. En cette extrémité on l'entendoit prononcer avec une ferveur extraordinaire : *Que votre volonté ſoit faite, ô mon Dieu, que votre volonté s'accompliſſe ! Oüi, mon Dieu & mon amour, voila votre victime prête à être immolée, faites, Seigneur, ce que vous voulez de ce rien.* Son viſage étoit comme celui d'une agoniſante : de tems en tems elle perdoit la parole, & revénuë à ſoi, elle diſoit, *Dieu eſt tout, tout eſt à Dieu. Mes Sœurs, que ne puis-je vous exprimer ce que c'eſt que Dieu, toute-puiſſance, toute grandeur, tout amour ! Ah, mes Sœurs, aimons Dieu, ne craignez plus, Dieu eſt ici, il eſt partout, plus de péché ! Ah, ſi vous ſçaviez ce que c'eſt que l'aimer, c'eſt l'amour qui me ſoutient ; aimons donc Dieu : vous avez manqué de l'aimer auſſi bien que moi, c'eſt mon manque d'amour, qui eſt cauſe de l'état où je ſuis, vous me l'aviez bien fait connoître, ô mon Dieu, que ce que j'avois ſouffert auparavant, n'étoit*

que l'ombre de ce que je souffre à présent. Vous êtes venu me trouver, & vous m'avez chargée de votre Croix! O mon amour, repandez vos graces dans le cœur de toutes ces Filles qui sont ici pour votre amour. Je ne veux que votre amour dans le tems, & l'éternité: ce n'est que de vous, ô amour, que je veux être possedée! Helas, l'on ne vous connoît point dans le monde! C'est l'humilité qui nous prépare la voye, & plus une ame est humble & dégagée d'elle-même, & plus elle mérite que l'amour la possède & la remplisse. Quelque tems après, on l'entendit se plaindre ainsi : *Ah, mon Dieu, où êtes-vous, je ne vous sens plus, je me trouve toute seule! Hélas, où faut-il que j'aille pour vous trouver, où le trouverai-je, cet aimable objet? Ditez-lui qu'il revienne, aidez-moi à le trouver, & si vous le trouvez, dites-lui que je le cherche.*

Qui avoit appris à la Sœur de la Noüe les divins accens de l'Epouse, exprimez si noblement dans le livre des Cantiques. Elle ne l'avoit point lû, non plus que les

autres livres de l'Ancien Teſtament. Après quelques momens de repos, elle dit : *Vous voila donc mon Epoux, je vous ai donc enfin trouvé, mon amour ; c'eſt vous que j'ai tant cherché ſans pouvoir vous trouver, mais je vous tiens, & je ne vous laiſſerai point aller ! Ah, mes Sœurs, ſi vous ſçaviez ce que c'eſt que l'amour d'un tel Epoux, vous brûleriez du deſir de le poſſeder, & d'être poſſedée d'un tel amour !* Que faut-il faire, lui demanda une des Sœurs, pour arriver à cet état d'amour ? Il faut s'humilier, repartit-elle, c'eſt l'humilité qui vous y conduira ; quand on eſt arrivé, on voit en quelque maniere la puiſſance infinie & l'immenſité de Dieu, on ſe voit tout en Dieu, & on ne goûte plus rien : on eſt tout perdu en Dieu, en ſa grandeur & en ſon amour : tout ce qu'on voit eſt en Dieu, & on ne peut goûter que Dieu & ſon ſaint amour.

Qu'il eſt rare de voir les Dévots de notre tems ainſi unis à Dieu, au moment qu'il appuye ſon bras

puiſſant ſur eux, & conſerver une ferveur extraordinaire, & un goût exquis pour la priere, dans le tems que leur corps eſt conſommé de fiévre & de ſouffrances. C'eſt beaucoup pour eux, qu'ils s'empêchent de conſentir à l'impatience, à la plainte & à la triſteſſe. Pluſieurs même ne ſçauroient ſupporter l'ennui d'une ſi longue infirmité : quelque légére qu'elle ſoit, ils ſe relâchent, ils s'attiédiſſent, ils en deviennent plus délicats, plus immortifiés, plus attachés aux douceurs & aux commodités de cette vie, à moins qu'on ne rappelle les ſentimens de la Foy, le cœur s'abbaiſſe comme le corps, & l'eſprit diſtrait de la préſence de Dieu, n'eſt plus occupé que de ſon mal, & des remédes qu'on pourroit y appliquer. Tous ne ſont pas arrivez à ce haut dégré de vertu d'un S. Martin, qui ſur le point de mourir, tenoit continuellement ſes mains & ſes yeux attentifs vers le Ciel, & qui pour ne pas laiſſer diſtraire un moment ſon eſprit de l'oraiſon & union avec

Dieu, ne pût souffrir qu'on le fit tourner d'un côté sur l'autte, pour recevoir quelque soulagement; & il faut avoir passé par les souffrances, les humiliations & les épreuves avec la même fidélité que la Sœur de la Noüe, pour se sentir animé comme elle d'une flâme du saint amour, supérieure à toutes les douleurs qu'elle ressentit en cette occasion.

CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

Comment la Sœur de la Noüe *s'associa d'autres Filles, & rendit sa Maison une Communauté Réguliére & un Hôpital.*

J'Ai differé jusqu'ici de parler du grand ouvrage de la Sœur de la Noüe, pour ne pas interrompre le fil de ma narration sur son régime de vie, & sur les graces particulieres que Dieu lui faisoit. Il est tems de raconter de quelle maniere elle s'associa des Filles pour le soulagement de ses pauvres, & comment elle fit de sa Maison une Communauté Réguliére, & un espéce d'Hôpital, suivant la prédiction de la bonne Françoise.

Ne pouvant donc vaquer toute seule avec sa Niéce, au soulagement des pauvres, tant de ceux qu'elle retiroit en sa Maison, que de ceux du dehors, qui venoient de

toutes parts, Dieu inſpira à d'autres d'imiter ſa maniére de vie, de ſuivre ſes exemples, & de l'aider dans l'exercice de cette grande charité, qui embraſſoit tout le monde. Elle s'exerçoit depuis onze ans, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1693. à viſiter les pauvres malades, à les vêtir, nourrir & à leur donner tout ce qui leur étoit néceſſaire; & ce ne fut qu'en 1704. qu'elle s'aſſocia des Filles, à qui elle donna quelques régles de conduite, & un habit tel à peu près qu'elles le portent aujourd'hui. Elle donna cet habit pour la premiere fois, en cette même année 1704. le jour de ſainte Anne, qu'elle prit pour Patronne de ſa Maiſon, & de ſon Inſtitut. Le nombre des pauvres augmentant, Dieu augmentoit auſſi le nombre des Sœurs pour les ſervir. Ce ne fut pourtant qu'en 1709. qu'elles commencerent à faire des vœux, & en 1710. que leur régle & leur forme de vie fut approuvée par Monſeigneur Poncet, Evêque d'Angers.

Quoique les Filles qu'elle s'aſſo-

eioit ne dûſſent avoir pour but, que de ſe ſanctifier dans le ſervice qu'elles devoient rendre aux pauvres & aux malades, & que cette fonction ſemblât exiger qu'elles fuſſent ſaines & robuſtes de corps, cependant la SŒUR DE LA NOÜE faiſoit beaucoup moins d'attention au corps qu'à l'eſprit, elle n'étoit pas de ces perſonnes fauſſement délicates, qui ne regardent qu'à la mine & aux apparences, & qui ſe rebutent aiſement de la moindre défectuoſité corporelle, négligeant d'ailleurs ce qui eſt bien plus eſſentiel, ſçavoir, les diſpoſitions & les qualités de l'eſprit. Elle ne vouloit pas qu'on refusât pour Sœurs & Servantes des pauvres, celles qui ſeroient foibles & même infirmes, ſi d'ailleurs elles compenſoient ces défauts, par les talens d'un bon eſprit. La premiere choſe qu'elle leur demandoit, étoit qu'elles ſe réſoluſſent à vivre dans un grand détachement d'elles-mêmes, encore plus, que de leurs habits ſéculiers qu'elles quittoient,

& à souffrir patiemment les plaintes & les railleries que leur nouvelle forme d'habit & de conduite pourroit leur attirer dans le monde. Et elles eurent besoin en ce tems, d'être prémunies contre ces railleries, qu'on ne manqu'à de faire, à la vûë de ces Robbes nouvelles & extraordinaires qu'on leur fit porter : On les envoyoit veiller, & prendre soin des malades qui les demandoient dans la Ville, & en ces occasions, il falloit souffrir sans résistance tout ce que les discours des langues les plus passionnées avoient de plus choquant & de plus humiliant.

Le Seigneur, qui peut toujours faire au de là de ce que nous demandons, & même de ce que nous pouvons penser, dit le Grand Apôtre, ne borna pas à la seule Ville de Saumur, les biens qu'il vouloit tirer du nouvel Institut de la Sœur de la Noüe : sa réputation alla si loin, que l'on desiroit déja en bien des Provinces, d'avoir des Filles instruites à son école, pour gouverner des Hôpitaux, enseigner les

petites filles, ſoulager les pauvres, penſer les malades. On envoya d'abord de ces pieux eſſains, en la Paroiſſe de Breſé, diſtante de quelques lieuës de Saumur, & en laquelle un vertueux Prêtre, c'étoit le Confeſſeur dont nous avons déja parlé pluſieurs fois, acheta une Maiſon pour les y loger, enſuite on en envoya à Nantes, à l'Hôtel-Dieu de Châtillon ſur Indre en Berry, au Blanc auſſi en Berry, à l'Hôpital du Puits Notre Dame en Poitou, à l'Hôtel-Dieu du Lude en Anjou, à l'Hôtel-Dieu de Mazé en Anjou, a Joſſelin en Bretagne, dans le Diocéſe de S. Malo; enfin à l'Iſle-Bouchard en Touraine, & autres endroits : ce furent, avec la Maiſon de Saumur, neuf établiſſemens, que la Sœur de la Noüe a eu la conſolation de voir former de ſon tems, tous tirés de la Famille inſtruite & formée par ſes ſoins, & ſur laquelle il a plû à Dieu de répandre tellement ſa bénédiction, qu'en peu de tems le nombre des Filles ſe multipliant, a ſuffi pour

tant d'endroits différents. Ce n'eſt donc pas d'une ſeule Communauté ou d'un Hôpital qu'il la renduë Fondatrice, mais en quelque ſorte d'un Ordre & d'une Congrégation entiere ; & comme elle a parfaitement bien répondu à ſa vocation, autant que nous avons lieu de le croire, nous pouvons penſer de même, que ſa place dans le Ciel a quelque rapport à celle des SS. Patriarches.

N'allons pas plus loin, pour trouver la vraye cauſe de tant de travaux, de pénitences, & de mortifications où elle a été exercée toute ſa vie, ni des contradictions, peines & confuſions qu'il lui a fallu eſſuyer. Le cœur humain eſt trop foible, & trop porté à s'élever, pour regarder l'éclat d'une telle gloire, ſans s'en laiſſer ébloüir, ſi ces beaux ſuccès n'étoient pas contrepéſés par des afflictions & des épreuves qui les reſſerrent & les tiennent profondément humiliés ſous la toute-puiſſante main de Dieu. Comme il ne veut pas laiſſer périr, mais au con-

traire, récompenſer abondamment ceux, dont il tire d'importans ſervices, c'eſt une néceſſité pour eux, qu'il les faſſe paſſer par le creuſet de l'humiliation, afin que toujours abaiſſés en eux-mêmes, ils ſoient moins ſenſibles aux dangereux & ſubtils attraits de la vaine gloire, que leurs vertus, leurs ſuccès, & les loüanges des autres, pourroient leur inſpirer. Bien plus, l'Apôtre avertit tous ceux qui voudront vivre avec piété, qu'ils auront des perſécutions à ſouffrir; que ſi cela eſt vrai, d'un ſimple Chrétien, qui n'a que ſon ame à ſauver, combien plus de ceux qui en doivent être les Peres. Si le grain de froment tombant à terre, ne meurt pas, il ne porte aucun fruit, dit le Sauveur des hommes, mais s'il meurt, il en rapporte en abondance. La Sœur de la Noüe ne devoit pas porter du fruit pour elle ſeule, mais pour bien d'autres. Sans ſortir abſolument de ſon état, elle devoit partager avec les hommes Apoſtoliques le mérite & la gloire de for-

mer une quantité d'enfans ſpirituels au Seigneur, de retirer quantité de pécheurs de la voie de perdition, d'édifier non-ſeulement ſon voiſinage & ſa Ville, mais encore des Provinces entieres. Combien de fois donc, ou par combien de raiſons, devoit-elle exprimer en elle même cette mort Evangelique, qui devoit être comme la racine ou le germe de ces fruits excellens qu'elle a produit. Voila ce me ſemble le vrai dénoüement de la difficulté qu'on peut propoſer, pourquoi la vie de la SŒUR DE LA NOÜE a été ſi traverſée de ſoins, de peines de contradictions, de maladies & d'humiliations. Outre ce que nous en avons déja dit, il faut voir encore quelque choſe de ce qu'elle a dû ſouffrir à l'occaſion, ou même de la part de celles à qui elle a pû dire après S. Paul, *je vous ai engendré à Jeſus-Chriſt par l'Evangile.*

CHAPITRE XVII.

Contradictions que la Sœur de la Noüe *a éprouvé pour établir une Communauté Réguliére, des Filles qu'elle s'associoit.*

QUand les Sœurs de la Providence parurent avec le nouvel habit, dont nous avons déja parlé, ce fut une grande matiére d'entretien aux Séculiers, les railleries, les murmures, les traits de médisance les plus malins, étoient entendus de toutes parts. Ces pauvres Filles eurent alors besoin de toutes les armes de la foy, pour fouler aux piés le respect humain, & des exhortations assiduës de leur Mere, pour les fortifier contre de semblables discours. L'on disoit que la Sœur de la Noüe n'agissoit que par ambition, qu'elle avoit séduit & enchanté ses Filles par ses discours & par ses maniéres, cho-

ſe véritable, mais non pas au ſens qu'on le prenoit. Il y eût plus que des bruits vagues & ſans conſequence, contre la Maiſon de la Providence. Une perſonne d'authorité de ce tems-là, ne pouvoit ſouffrir cette nouvelle maniére de vivre : elle tachoit, par toutes voies, de diſſuader celles qui vouloient s'y engager, & de perſuader celles qui avoient déja un engagement, d'en ſortir ; & comme elles objectoient les vœux qu'elles avoient fait, il leur diſoit, qu'il les en rélevéroit devant Dieu. Il en perſuada en effet, quelques-unes, qui ſe retirerent, & écrivit contre la SŒUR DE LA NOÜE, à M. d'Angers, avec des termes aſſez peu convenables, avançant qu'elle ſe donnoit les airs de Prophéte. Elle fut donc obligée de rendre compte de ſes actions.

Elle parla à Monſieur le Tréſorier de la Cathédrale, & lui expoſa tout ſon procédé. Celui-ci, ayant tout murement examiné, lui dit, ma Sœur, les voies de Dieu

ſont très peu connuës des hommes, ne vous embarraſſez point de tout ce qu'on pourra dire, continuez de marcher en cette voie. Si les Filles qui vous ont quittée, n'ont pas correſpondu à leur vocation, vous n'en êtes pas la cauſe, vous n'êtes pas trompée pour cela en votre état; & ſur ce que la même perſonne avoit empêché les parens, de laiſſer entrer leur fille en la Maiſon, quoiqu'elle y eut beaucoup d'inclination, & que Monſeigneur en avoit été informé, il ajouta, demeurez en paix, Monſeigneur ſera inſtruit à fonds de tout ce qui s'eſt paſſé, & tout ira bien; & il lui donna une lettre pour ſon Confeſſeur, dans laquelle il le prioit de prendre un ſoin tout particulier de la Sœur de la Noüe, & l'aſſuroit qu'il n'y avoit rien à craindre pour ſa conduite, puiſqu'elle étoit dirigée entiérement par l'eſprit de Dieu.

La Sœur de la Noüe ayant fait faire un petit Ciboire, pour porter le S. Sacrement aux malades,

alla demander à M. le Curé, s'il vouloit le bénir, ou si elle seroit obligée de l'envoyer à Angers pour être béni. Ne voila pas votre ambition qui éclate, lui repondit-il, choqué d'une telle proposition ? Vous voulez vous accroître, après le Ciboire, il faudra un Tabernacle, ensuite le S. Sacrement. Tout cela est arrivé comme il le disoit. Le Prélat vint à Saumur, la Sœur de la Noüe alla lui parler ; elle lui demanda la permission d'avoir un Ciboire, elle l'obtint aussi-tôt ; elle lui demanda, si elle l'enverroit à Angers pour le faire bénir, & aussi-tôt Monseigneur l'Evêque voyant entrer le Curé, lui dit, Monsieur, voila la Sœur de la Noüe qui demande permission d'avoir un Ciboire, je le lui accorde, & ce sera vous qui le bénirez ; la Sœur insistant, dit encore, Monseigneur, recommandez, s'il vous plaît à Monsieur le Curé de nous venir voir, car il n'est point encore venu : oüi, Monsieur, ajouta le Prélat, allez voir la Maison de la

Providence, pour maintenir devant le Peuple, les approbations que nous lui donnons, je vous en prie, allez-y; & le Curé fut obligé de répondre qu'il y iroit.

Monsieur le Curé, qui peut-être, n'étoit opposé à la Sœur de la Noüe que par une prévention d'esprit, ou peut-être même par une permission divine, & pour éprouver la fidélité de sa Servante, est obligé par son Evêque même, de bénir le vase destiné à y mettre le S. Sacrement, d'en visiter la Maison, & de faire connoître à tout le monde qu'il l'approuve, & qu'il conspire à la maintenir. Les occasions ne sont pas fort rares, dans lesquelles Dieu se plait à déplacer les puissans de leurs Thrones, & exalter les humbles; c'est la plus humble des créatures, qui nous a appris cete vérité.

En 1716. Monseigneur l'Evêque d'Angers, dit à Monsieur le Curé de Saumur, de dire la Messe en la Chapelle de la Providence, & d'y laisser le Saint Sacrement dans le

Tabernacle : Cela se fit avec pompe, le dix-neux du mois de Novembre. Dépuis ce tems-là, la même Sœur a obtenu, qu'il fut exposé tout le jour dans un Soleil, les jours de la Purification de Notre Dame, de Sainte Anne, de Sainte Elizabeth d'Hongrie, & de Saint Jean-Baptiste. Elle a aussi signalé son zéle & sa piété envers cete adorable Sacrement, en disposant tellement les choses en sa Maison, qu'à toutes les heures du jour, il y a toujours quelques Filles qui lui tiennent compagnie. Ce fut ainsi qu'elle surmonta les obstacles que lui opposoient ceux, dont le caractére étoit respectable, & le crédit à craindre. Pour ceux qui lui venoient de la part des gens qui ne blâmoient les choses, que parce qu'elles paroissoient nouvelles & extraordinaires, ou de ceux qui ne sçavent & ne peuvent témoigner leurs mauvaises volontés, autrement, que par la plainte & la médisance, elle n'y opposa que la patience & l'humilité.

CHAPITRE XVIII.

Les peines qu'eût à ſouffrir la Sœur de la Noüe, *à regler ſes Sœurs pour le ſpirituel.*

La Sœur de la Noüe voyoit aſſez de Filles s'empreſſer de venir ſe ranger ſous ſa diſcipline, & s'offrir à Dieu pour le ſervice des pauvres; mais ce n'eſt pas tout que d'être touché d'un ſentiment que la grace inſpire, ſi l'on n'y correſpond pas, & ce n'eſt pas y correſpondre parfaitement, que de faire d'abord quelques avances vers Dieu, & puis en demeurer là, ou même reculer & continuer la même vie qu'on menoit dans le ſiécle: *ſi vous demeurez attachez à ma parole*: diſoit le Sauveur à ceux des Juifs qui commençoient à croire en lui, *c'eſt alors que vous ſerez véritablement mes Diſciples, & vous connoîtrez la vérité, & la vérité vous délivrera.*

Nous voyons dans la ſuite du chap. 8. de S. Jean, que je cite, que les Juifs qui commençoient à croire, n'en tirerent aucun fruit, & que bien-tôt après, ils diſputérent contre lui, & ne le traiterent pas mieux que firent les plus incrédules. Quelques bonnes que l'on puiſſe ſuppoſer les diſpoſitions de celles qui entroient en la Maiſon, elles y apportoient toujours leurs humeurs, leurs inclinations, les reſtes des vices qu'elles avoient contractés dans le monde, & les maximes dont elles y avoient été imbuës; & c'étoit ce qu'il falloit détruire, pour les faire entrer dans cet eſprit de charité, d'humilité, de dépoüillement, qui fait le caractére des Filles de la Providence, & qui eſt ſi néceſſaire pour exercer dignement les fonctions des vrayes ſervantes des pauvres de Jeſus-Chriſt.

La Sœur de la Noüe fut donc deſtinée, à défricher ce champ Spirituel du Pere de famille, & à en arracher les ronces, les mauvaiſes herbes, & les épines. Ce fut là

le grand objet de ſes ſoins, de ſes veilles, de ſes prieres & de ſes larmes. Pour y réüſſir, elle leur dreſſa une régle, elle leur faiſoit ſouvent de vives & preſſantes exhortations, ſur l'humilité, l'abnégation de ſoi-même, la mortification dont le Sauveur nous a laiſſé de ſi belles leçons, & de ſi grands exemples; & comme elle ne trouva pas tous les eſprits également diſpoſez à l'écouter, & à profiter de ſes avis, ce fut ce qui lui attira bien des murmures, des plaintes & de petites perſécutions de la part de celles qu'elle ne pût contenter.

Quant au Réglement qu'elle leur donna, je n'ai pas deſſein de le tranſcrire ici, & laiſſant à part les devoirs communs à toutes ſortes de Religieux, je dirai ſeulement, pour ce qui regarde en particulier les Sœurs de la Providence, que la Sœur de la Noüe avoit bien plus d'égard à leurs infirmitez corporelles qu'à la ſienne propre. Elle les réduit à une vie commune, & veut qu'elles mangent de tout ce

qui leur eſt preſenté, & la raiſon qu'elle leur en donne dans un petit écrit, qui eſt comme l'ébauche de ſa Régle, c'eſt, leur dit-elle, que Dieu demande de vous une pénitence plus intérieure qu'extérieure. Vous pourriez d'abord penſer que votre vie n'eſt pas bien pénitente, parce que vous ne pratiquez pas beaucoup de jeûnes & de macerations, mais vos veilles auprès des malades, & la nourriture frugale que vous prendrez, vous tiendront lieu d'une bonne pénitence. Auſſi veut-elle que ſes Sœurs mangent le même pain, que les pauvres, & que le même pot & le même aſſaiſonnement, ſervent également pour le potage des unes & des autres.

Ce qu'elle leur recommande ſur toutes choſes, eſt un grand dépoüillement des choſes de la vie, de ne rien poſſeder en propre, de ne point entretenir des liaiſons particulieres avec leurs parens, de ne point manger chez eux, ni en aucune maiſon particuliere de la Ville ou de la campagne, où il y aura des Sœurs éta-

blies. La Sœur qui aura ſoin du linge, le diſtribuera aux Sœurs & aux Pauvres ſelon leurs beſoins, & le plus convénablement qu'il ſe pourra, ſans aucune acception de perſonne.

Je ne parle point du Réglement qu'elle leur dreſſa pour l'exercice de l'Oraiſon, & des Prieres vocales qu'elles récitent en commun dans leur Chapelle. Je dirai ſeulement qu'elle ne pût ſouffrir qu'on introduiſit le chant en cette Maiſon; & les raiſons qu'elle leur en donna dans une conférence, me paroiſſent bien dignes de l'attention du Lecteur. *J'ai juſqu'ici toléré*, MES SŒURS, *que vous chantaſſiez Vêpres, mais je vous déclare à préſent, que je ne veux pas que vous les chantiez, n'y aucune Hymne de l'Egliſe; ce n'eſt pas que je déſapprouve les Filles Religieuſes qui chantent, chaque Ordre à ſon Inſtitut, mais ſouvenez-vous que l'état que vous avez embraſſé, vous oblige à une continuelle mort de vous-même, & à mortifier vos ſens, tant extérieurs qu'intérieurs; & com-*

me je veux vous ôter tout ce qui pourroit mettre empêchement à votre perfection, c'eſt pour cela auſſi que je ne veux pas que vous chantiez : je ſçai que l'amour propre ne manque gueres de ſe trouver dans le chant : Le poiſon ſubtil de l'orgüeil, pourroit gâter toutes celles qui ne s'en défieroient point aſſez. On ménageroit les Filles & même les petites Pauvres qui auroient de la voix, pour les dreſſer au chant : on s'en ſerviroit pour attirer les perſonnes du dehors, & l'eſprit du monde entreroit par là dans la Communauté. Une Dame de vos amies, ſe feroit un plaiſir de faire apprendre le chant à une Sœur qui y auroit de la diſpoſition ; enſuite il faudra conſerver cette Sœur, parce qu'elle chante bien. On ne la laiſſera pas veiller, on ne lui donnera pas des mets groſſiers, on ménagera ſa poitrine, & celle de la petite fille qui a de la voix, chacune s'empreſſera de ſoulager cette Sœur, & la maintenir dans un relâchement effroyable, & tout contribuera à ſa perte : elle ira enſuite apprendre à chanter à Madame telle, car notre

Régle ne nous deffend pas de ſortir: elle attirera des écolieres à la Maiſon: il lui faudra une Chambre : on ne lui donnera point d'autre office, que de parler aux perſonnes qui viennent à la Maiſon ; ce ſera là ſon talent, de chanter, de donner, & de recevoir des viſites. Elle deviendra enſuite inſupportable par ſa fierté, elle ſe croira au deſſus des autres, & qu'elle ſoutient toute la maiſon. Ainſi cette fille n'aura plus de ſa vocation que le S. Habit qu'elle profanera, & elle conſervera un cœur tout bouffi d'orgüeil & de complaiſance pour elle-même. Ne voulant donc pas expoſer aucune de vous à ce danger, je vous invite & vous donne pour Régle de Conſtitution, de ne jamais chanter en votre Communauté, ni Vêpres, ni aucune Hymne de l'Egliſe, vous pouvez les pſalmodier, & c'eſt mon ſentiment: en mourant à vous même, vous vivrez à Dieu, & demeurant inconnuës au monde, vous ſerez connuës de Dieu, & vous aurez le cœur libre pour converſer avec lui, & il vous parlera cœur à cœur au tems du ſilence & au milieu du cal-

me, & là vous en apprendrez plus dans un quart d'heure, que vous ne feriez dans toute votre vie, par les lectures que vous pourriez faire.

Les avis qu'elle donnoit à ſes Sœurs, & les pénitences qu'elle leur impoſoit, tendoient moins à matter le corps, & à le faire ſouffrir, qu'à humilier l'eſprit, & à mortifier la propre volonté. Elle les avertiſſoit avec grand ſoin, non-ſeulement de rendre l'obéïſſance, mais de la rendre encore de la maniere que Dieu le veut, avec une grande purété d'intention, & qu'elles priſſent bien garde de l'obſerver par des vûës humaines: C'étoit ſur cette purété intérieure de l'eſprit, qu'elle inſiſtoit avec force, & ſur ce ſentiment d'humilité, qui comme dit S. Paul, *nous fait regarder nos freres, comme étant au-deſſus de nous.*

CHAPITRE XIX.

Les connoissances surnaturelles que Dieu lui communiquoit en ses Oraisons, sur l'état de ses Filles.

LEs Rois de la Terre ne donnent point d'emplois à quelques uns de leurs Sujets, s'ils ne les en jugent capables, & s'ils ne leur donnent le pouvoir & les moyens de les exercer. Le Roy du Ciel donne avec le pouvoir & les moyens extérieurs, la capacité convénable aux fonctions, ausquelles il lui plaît d'appeller ses Ministres. Qu'étoit-ce que la Sœur de la Noüe, pour former des Filles à la vie Religieuse, pour fonder un Hôpital, pour y régler & conduire tout un Peuple, de toutes sortes d'âges, & d'esprits differents? Cette pauvre Fille exercée toute sa jeunesse à gagner sa vie par le moyen de son

commerce, étoit-elle bien propre à un emploi si important? Quelles lumieres, quelle science, quelle expérience, en un mot, quels talens, quels fonds, quels secours avoit-elle pour cela? Il falloit donc que Dieu y suppléât par sa bonté, & que lui imposant un fardeau si visiblement au-dessus de ses forces, il lui communiquât par lui-même les graces & les vertus nécessaires pour s'en acquitter comme il faut. L'on sçait bien, & sa conduite à bien fait connoître, qu'elle étoit doüée de toutes les bonnes qualités naturelles qu'on peut desirer dans une personne du rang qu'elle a occupé toute sa vie; mais outre que ces qualités naturelles sont toujours des dons de Dieu, quel usage en eût-elle pû faire, ne les ayant jamais cultivées? Et n'eussent-elles pas été un trésor enfoüi dans la terre, & une lumiere cachée sous un boisseau, si le Seigneur, par des secours extraordinaires, n'eût pris soin de l'éclairer par lui même, de la diriger & de la mettre en état de pouvoir éclairer

éclairer toutes les perſonnes qu'il vouloit appeller à la Maiſon de la Providence ? Ces ſécours lui furent promis dans une oraiſon, où elle repréſentoit à Dieu ſon impuiſſance pour un état, qu'elle croyoit n'avoir embraſſé que par ſes ordres, & le manque d'appui où elle ſe trouvoit du côté des hommes; mais elle mit en Dieu toute ſa confiance, & elle eſpera fermément que Dieu ſeroit le Protecteur de ſes Filles, qu'il en auroit ſoin, qu'il y veilleroit, & qu'elle n'avoit autre choſe à faire que de s'en répoſer ſur ſa divine bonté, qu'à écouter avec docilité les avis que ſon Confeſſeur lui donneroit, & profiter des avis qu'elle pourroit recevoir des perſonnes éclairées.

Un jour qu'elle ſe plaignoit à Dieu, du peu de fruits qu'elle retiroit de ſes travaux, & du peu d'impreſſion que faiſoient ſes diſcours ſur l'eſprit de ſes Filles, il lui ſembla que la ſource de ce mal étoit un défaut d'humilité de leur part, & qu'elles ne pourroient avancer, ſi elles ne met-

toient ſous leurs piés tout orgüeil & toute vanité ; & que pour acquerir cette humilité, elles devoient dire ſans déguiſement & avec confiance leurs fautes à leur Supérieure. La bonne MERE DE LA NOÜE, étoit terriblement humiliée & affligée par de telles découvertes, qu'elle faiſoit en examinant la conduite de ſes Filles ; & ce qui rédoubloit encore ſa peine & ſes frayeurs, eſt qu'elle ſe croyoit coupable des fautes de ſes Sœurs : elle s'en croyoit la cauſe, pour ne les avoir pas aſſez averties, pour ne leur avoir pas donné aſſez bon exemple, pour n'avoir pas aſſez prié, aſſez gémi pour elles devant Dieu.

Elle ne diſſimuloit pas ſa peine à ſes Sœurs, dans les entretiens qu'elle leur faiſoit, ſur cet endroit de la vie de S. Robert, où il eſt remarqué que ce S. Abbé, après avoir quitté ſes Réligieux, avoit depuis formé une autre Communauté. Elle leur dit, *il y a long-tems, mes Sœurs, que je voudrois trouver le moyen de me retirer, mais je ne le puis ; quand*

je penſe, que j'ai promis de vous faire obſerver mes vœux, je ne puis que je ne reſſente de vives apprehenſions, & que je ne ſois dans la douleur, voyant ſurtout que je n'ai pas fait mon devoir, & que je vous ai donné tant de mauvais exemples; & après avoir répandu beaucoup de larmes, elle ajouta, *je m'étonne comment Dieu me peut ſi long-tems ſouffrir, voyant que c'eſt moi qui ſuis cauſe des péchés qui ſe commettent ici. Si vous voulez cependant, il eſt encore tems, il n'y a rien à déſeſpérer, mais ne tardez pas, marchez pendant que vous avez la lumiere, car vous ne l'aurez pas toujours, & elle vous ſera ôtée peut-être plutôt que vous ne penſez.*

Un jour elle dit à la Sœur Marie, qui occupe maintenant ſa place de premiere Servante, la Sœur telle, tombe ſouvent en des fautes, mais elles ne font preſque aucune playe à ſon ame, parce qu'auſſi-tôt elle s'anéantit, elle en conçoit une vive douleur. Cette autre eſt une bonne fille, elle travaille,

elle eſt par ſon humeur un peu rétive, mais elle travaille à ſe ſurmonter, elle a correſpondu aux graces qu'elle reçût il y a deux ans, dans une retraite; elle a beaucoup d'amertume de cœur à ſe déclarer, c'eſt ce qui la fera avancer. Pour une telle, qui eſt Poſtulante, elle eſt trompée en ſon état, la Sainte Vierge n'en veut point parmi nous: ſitôt qu'on veut la corriger, ſon orgüeil lui inſpire de s'élever & de ſe plaindre qu'on l'humilie, qu'on veut lui faire de la peine, en un mot, elle eſt trompée, & toute ſa maniére d'attrait & d'union, n'eſt que fainéantiſe & perte de tems: elle ſe croit attirée à communier, & il ne faudroit lui permettre la communion, que très-rarement: elle ſe croit appellée à un état de vie ſublime, & que Dieu demande d'elle de grandes choſes, voila ce qui la trompe. Elle ſe nourrit dans ce malheureux orgüeil, dont on ne peut la détromper; il ne faut donc pas la recevoir à Profeſſion. Effectivement, le Confeſſeur

fut averti ſur le conte de cette illuminée, il voulut l'éprouver, en lui différant la communion ; mais elle ne pût ſupporter cette humiliation, & elle ſortit de la Maiſon d'une maniere qui répondoit aſſez à l'idée que la Sœur de la Noüe en avoit conçûë. Il traita de même, & peut-être encore plus ſévérement une autre Sœur, dont il fut averti, & qui étoit à peu près dans le même état que la précédente ; mais pour celle-ci, profita mieux de cette épreuve, & elle témoigna de la ſatisfaction de la conduite du Confeſſeur, quoiqu'il n'eût rien épargné pour mortifier ſon amour propre.

Combien d'autres exemples la Sœur de la Noüe a-t-elle montré du diſcernement exquis qu'elle avoit des eſprits, & des lumieres extraordinaires que Dieu lui donnoit, pour le bien & l'édification de celles qu'elle avoit à conduire. Pluſieurs ont été miſes en oubli, & de toutes celles qu'on pourroit rappeller, je ne choiſis que

celles qui ont été l'objet de ſes craintes, de ſa douleur & de ſa vigilence. Combien de travaux de difficultés & de dangers, n'a-t-elle pas eu à eſſuyer ? Elle a ſouffert, & plus d'une fois, comme S. Paul, les douleurs de l'enfantement, pour former des enfans ſpirituels au Seigneur. Que ceux qui ont voyagé ſur la Mer nous racontent ces périls & ces orages, dit le Sage ; & que les Prêtres qui s'acquittent dignement de la charge de conduire les ames, conſidérent les peines dont ils ſont environnés, & ils verront que la Sœur de la Noüe n'en a pas été exempte ? Auſſi a-t-elle merveilleuſement obſervé cet avis, que S. Gregoire donne aux Prêtres dans ſon Paſtoral. Comme il arrive, dit-il, qu'un Paſteur qui inſtruit bien ſon Peuple, eſt porté à s'élever par une joye ſecrette, de ce que ſes talens éclattent aux yeux des autres, il faut qu'il ſe rempliſſe le cœur d'une vive apprehenſion des jugemens de Dieu, de peur qu'en aidant le prochain, il ne ſe nuiſe à

lui même, & qu'il ne tombe en le rélevant... & peu après, lorſque nous commençons à avoir de la complaiſance pour le grand nombre de nos bonnes actions, il faut que notre ame s'applique auſſi-tôt à conſidérer ſes foibleſſes, qu'elle s'humilie en elle-même, & qu'elle regarde, non le bien qu'elle fait, mais celui qu'elle néglige de faire, afin que notre cœur, étant comme abbatu & anéanti par le ſouvenir de ſa foibleſſe, ſe fortifie, & s'affermiſſe d'avantage dans les vertus aux yeux de Dieu, qui ſeul inſpire les ſentimens d'une véritable humilité.

CHAPITRE XX.

Les discours ou conférences de piété que la SŒUR DE LA NOÜE *faisoit à ses Soeurs, pour les porter à la perfection. Nouvelles peines que son zéle lui attira, & dont Dieu se servit pour épurer sa vertu.*

C'Est l'office d'un Pasteur de paître le Troupeau, qui lui est confié, par ses paroles aussi bien que par ses exemples: c'est par-là qu'il s'acquitte au moins devant Dieu de ses obligations, puisqu'il se rend le même témoignage que le Roy Prophéte, ou plutôt que le Sauveur lui-même, en la personne duquel le Roy Prophéte disoit à Dieu, qu'il n'a pas tenu resserré dans son cœur, la connoissance qu'il avoit de sa Justice, & qu'il a manifesté aux hommes sa vérité & son salut. La SŒUR DE LA NOÜE, pénétrée des besoins & des dangers où

elle voyoit celles qui s'étoient rangées ſous ſa conduite, tente toutes les voyes d'y rémédier, elle ſçait qu'il faut les inſtruire, & ne leur laiſſer rien ignorer de leurs devoirs, au moins les plus eſſentiels, quoique perſuadée de ſon inſuffiſance en ce point : elle ſe confie en Dieu, elle hazarde de leur parler de l'abondance de ſon cœur, elle leur fait de ſérieux & fréquens entretiens, auſquels elle ne ſe prépare pas autrement que par la priere ; elle eſpére qu'avec la bénédiction du Ciel, elle verra bient-ôt des fruits de ſes pieux efforts.

Ses diſcours étoient tous ſimples & tous familiers, mais ils ſont remplis des plus hauts ſentimens de notre ſainte Réligion, ſur ce qui regarde les mœurs, & les plus ſaintes maximes de l'Evangile. Auſſi étoit-ce la ſeule ſource où elle puiſoit les lumieres qu'elle répandoit enſuite. Nous ne les avons pas tels qu'elle les a débités, puiſqu'elle ne les a point écrit, il ne nous en reſte que des fragmens, que la Sœur

Marie alloit écrire comme elle pouvoit, & ſelon le peu de loiſir qu'elle en avoit, après les avoir entendus. Mais quels que ſoient ces prétieux reſtes, ramaſſez comme on a pû, les plus verſez dans la Théologie, & dans la connoiſſance de la vie ſpirituelle, ne pourroient guéres, s'ils les liſoient, s'empêcher d'admirer, comment une Fille ſans art, ni aucune étude, que celle de la méditation au pié du Crucifix, a pû découvrir des choſes ſi rélévées, & des vérités ſi ſolides; auſſi ne les laiſſera-t-on pas périr. Les Filles de Communauté y peuvent trouver abondamment de quoi s'animer à la pratique des vertus de leur état, & peut-être qu'on les fera imprimer, ſi l'on s'apperçoit que pluſieurs perſonnes ſoient déſireux de les voir.

Ils roulent tous ſur les devoirs généraux du Chriſtianiſme, & ſur les obligations particulieres des Filles de la Providence; ils ne reſpirent que piété, que crainte & amour de Dieu, qu'humilité, que déta-

chement, que droiture d'intention & obéïſſance ; ils ſont remplis de moralités preſſantes, d'expreſſions fortes, tendres quelquefois, quelquefois auſſi effrayantes, ſuivant que les diſpoſitions des perſonnes qu'elle avoit à inſtruire, le zéle qu'elle reſſentoit pour leur ſalut, & les grandes lumieres que Dieu lui communiqnoit, la faiſoient parler. Elle adouciſſoit & temperoit ſes avis mortifians, en s'humiliant la premiere, en s'imputant la cauſe de tout le mal qu'elle reprenoit, & ſe reconnoiſſant la plus vile & la plus méchante de toutes. Auſſi voit-on dans la ſuite de ſes diſcours, qu'elle n'avoit en vûë que la gloire de Dieu, & le bien de ſes Sœurs : elle ne flattoit point, mais auſſi elle encourageoit à bien faire : elle effrayoit en montrant les ſuites funeſtes du vice qu'elle vouloit combattre, mais elle conſoloit par la récompenſe qu'elle propoſoit à celles qui pratiqueroient la vertu contraire : elle ne ménageoit point l'amour propre, ni l'eſprit de mon-

danité qu'elle montroit si directement opposé à l'esprit & aux fonctions d'une vraye Servante des pauvres de Jesus-Christ, mais elle ménageoit l'esprit de celles qu'elle y voyoit penchées, & elles les en détournoit par tous les moyens que sa charité industrieuse lui pouvoit suggerer.

Il ne faut point douter que les entretiens de la SŒUR DE LA NOÜE, si bien soutenus par ses exemples, n'ayent eu des fruits admirables dans la plupart de celles qui les ont entendus : jamais elles n'eussent pû si bien profiter aux discours du Prédicateur le plus patétique qu'elles eussent entendu : leur cœur recevoit les differentes impressions de crainte, de desir, de joye ou de tristesse qu'elle vouloit y imprimer. Souvent elle les faisoit fondre en larmes, mais c'étoit en pratiquant cette parole du Poëte, qui est très véritable. *Si vis me flere, dolendum est primum ipse tibi* : pour tirer des larmes de mes yeux, il faut que tu en répande le premier ? Sera-t-on surpris,

cependant d'apprendre qu'il s'en eſt trouvé quelques-unes dans cet heureux Troupeau, qui n'en ont pas également profité, qui en ont même murmuré, qui s'en ſont fort plaintes, qui ont regardé la Sœur de la Noüe comme une Supérieure dure, intraitable, qui n'avoit aucune compaſſion pour ſes Filles; choſe déplorable, mais dont il ne faut pourtant pas trop s'étonner, dans le refrodiſſement où ſont aujourd'hui les Chrétiens. Ces injuſtes murmures, ne ſont pas demeurés renfermés dans l'enclos de la Maiſon, ils ont tranſpiré en d'autres lieux; d'autres que les Sœurs de la Providence ont été fauſſement prévénuës; que leur Supérieure, toute ſainte qu'elle paroiſſoit à pluſieurs, n'étoit pas ornée de la prudence, de la douceur, de la patience & de la modération, ſi déſirables dans une perſonne chargée comme elle, de gouverner une Communauté. Tel eſt le génie des perſonnes attachées à leurs paſſions, c'eſt leur faire injure, que de les convaincre

qu'elles ſont en faute : il faut être indulgent, juſqu'à loüer leurs vices, pour être bon à leurs yeux : il faut leur laiſſer faire tout ce qu'ils veulent, & ſe rendre complice devant Dieu de leurs péchés, pour mériter le nom de Supérieur charitable & modéré. Jamais l'on n'a dit, & jamais l'on ne dira la vérité aux hommes, ſans s'expoſer à leurs contradictions. Comment la Sœur de la Noüe en auroit-elle été exempte, elle qui après les armes de la vérité & de la juſtice, qui faiſoient toute ſa force, n'avoit rien que de foible & de mépriſable aux yeux du monde ?

Il lui falloit ce dernier trait de reſſemblance avec ſon Sauveur crucifié, pour avoir confeſſé la vérité devant Caïphe, & devant tout le Peuple ; être incommodée, injuriée par les pauvres même qu'elle aſſiſtoit, c'eſt ce qui lui eſt arrivé bien des fois, mais cela lui étoit commun avec tous ceux qui ſe dévoüent au ſervice de ces ſortes de gens ; car encore qu'ils méritent

notre reſpect, à cauſe de la perſonne de Jeſus-Chriſt, qu'ils repréſentent, & notre compaſſion, par les maux qu'ils endurent, cependant on y rencontre toujours dequoi exercer la patience des mieux intentionnés par les vices dont ils ſont remplis. Etre mocquée, injuriée, calomniée par des ſéculiers, qui ſe font un plaiſir de tourner en dériſion tout ce qui eſt extraordinaire, & qui n'eſt pas de leur goût, c'étoit peu de choſe ; car le mépris que s'attirent les perſonnes ſages, de la part des mondains, pour avoir bien fait, fait leur éloge. Etre traitée de Fille ſéduite, pouſſée par les Démons, de ſuperbe, d'hypocrite, d'enchanteuſe, même par des dévots & des Prêtres, c'étoit bien davantage, & la matiére d'un plus beau ſacrifice ; mais être perſécutée par celles mêmes de ſa Communauté, qui ne vouloient pas ſuivre ſes maximes, c'étoit-là encore une fois le dernier trait, qui ne devoit pas lui manquer, afin d'être avec ſon Sauveur, comme un

but, contre lequel les personnes de toutes les conditions, ont crû avoir droit de tirer ; & je ne crois pas beaucoup excéder, en lui appliquant cette parole, que le même Fils de Dieu, a dit, de Jean-Baptiste, son S. Patron, *que les hommes ont fait de lui, que les hommes ont dit d'elle tout ce qu'ils ont voulu.*

CHAPITRE XXI.

La derniere maladie, & les peines intérieures dont fut alors affligée la Sœur de la Noüe.

L'On voit bien des hommes de miſéricorde, nous dit le S. Eſprit, par la bouche du Sage, mais qui pourra trouver un homme fidéle, & dont la fidélité miſe à toute épreuve, ne ſe démente jamais, & demeure juſqu'à la fin? Les infirmités de l'âge de la Sœur de la Noüe, demandoient ce ſemble, qu'elle retranchât quelque choſe de la ſévérité de ſes jeûnes, de ſes veilles, & de ſes travaux; mais plus ſon corps s'affoibliſſoit, & ſa fin approchoit, & plus ſa ferveur augmentoit. Semblable en cela à cette pierre, qui tombant d'un lieu fort élevé, & dont le mouvement eſt plus rapide à meſure qu'elle approche de ſon centre, elle rédoubloit

ſa vigilance, & multiplioit ſes bonnes œuvres à proportion qu'elle avançoit vers le terme où elle n'en pourroit plus faire. On l'a vûë aller nuds piés dans la neige, prier, les génoux nuds à platte terre, les bras étendus en forme de Croix, pendant plus de trois quarts d'heure: elle paſſoit une bonne partie des nuits en prieres devant le S. Sacrement: elle ne donnoit preſque plus de répos à ſon corps atténué de jeûnes & de macérations, & elle ſe faiſoit une continuelle violence.

Quelques mois devant ſa derniere maladie, elle crût que Dieu lui faiſoit connoître qu'elle devoit paſſer par de grandes peines & de grandes épreuves, qu'elle ſeroit comme briſée, & broyée ſous le preſſoir de la colére de Dieu, qu'elle ſouffriroit de grandes ténébres, & la privation des graces ſenſibles & conſolantes de ſon Dieu. Animée de foy à cette vûë, elle ſe ſoumit à tout, elle accepta tout, mais elle ne pût s'empêcher d'en avertir la Sœur Marie, confidente de ſes

ſecrets, & qui ne l'abandonnoit point.

Vers le mois de Septembre 1735. elle fut atteinte d'une groſſe fiévre, d'un mal de tête très aigu, & enſuite d'un ſi grand feu dans la bouche & dans le goſier, qu'on ne pouvoit la rafraichir. Tous ces maux enſemble, ont duré environ onze mois, & juſqu'à ſa mort. Elle avoit eu bien d'autres maladies, durant leſquelles on ne l'entendoit jamais ſe plaindre, mais en celle-là, la nature affligée l'obligeoit de gémir & de ſe plaindre malgré qu'elle en eût, quoique toujours ſon cœur témoignât qu'il étoit content de ſouffrir. Durant les quatre premiers mois de ſa maladie, elle éprouva le terrible délaiſſement, & les angoiſſes intérieures, dont elle avoit eu le preſſentiment, ſi je n'oſe pas dire la révélation, avant que de tomber malade : elle ſe trouvoit dans des ténébres épaiſſes, ne ſe connoiſſant plus elle-même, dans une eſpéce de ſtupidité & d'inſenſibilité, à l'égard des choſes de Dieu

& de ſon ſalut : elle gouvernoit toute la Maiſon : elle donnoit ſes ordres avec la même prudence & économie qu'à l'ordinaire, mais ſans refléchir à ce qu'elle faiſoit, & à ce qu'il lui ſembloit. Ses paroles étoient comme celles d'un homme endormi, elle ſe plaignoit quelque fois à la Sœur Marie de cet état, en lui déclarant qu'elle s'étoit attirée le courroux du Ciel par ſa faute, & par ſes infidélités, & qu'elle méritoit encore plus de châtimens qu'elle n'en ſouffroit. Ces reflexions exitoient en ſon cœur, des ſentimens de pénitence & de contrition ſi amers, qu'elle éclatoit en ſanglots & en ſoupirs, & qu'elle fondoit en larmes.

Le Démon la tourmentoit de ſon côté, & ce ne fut pas pour la premiere fois ; car durant tout le cours de ſa vie, il ne l'avoit guére laiſſée en répos, & elle a avoüé que bien des fois, il s'étoit apparu à elle, ſous des formes horribles, & avoit tenté de l'effrayer par ſes ménaces ; mais en cette derniere maladie, il

lui préſenta plus fortement que jamais, qu'elle n'avoit été qu'une déſobéïſſante à ſes Confeſſeurs, qu'elle n'avoit jamais fait la volonté de Dieu : il lui exageroit ſes fautes, ou lui en impoſoit, qu'elle n'avoit point commiſes, & lui proteſtoit qu'elle ne devoit plus rien attendre que les tourmens de l'Enfer. Elle tâchoit à la vérité au premier moment qu'elle avoit de libre, de ſe fortifier contre ces attaques, en repondant qu'elle avoit taché de faire la volonté de Dieu, ſelon qu'elle l'avoit connuë, & qu'auſurplus, ſes fautes étoient pardonnées, ainſi qu'elle l'eſpéroit, par le Sang & la Mort du Fils de Dieu, dont elle avoit reçû l'application dans les Sacremens de l'Egliſe. Mais ce déſaveu qui l'empêchoit toujours de ſuccomber, ne la rendoit guere plus tranquille, la tentation devenoit ſi opiniâtre, qu'il lui ſembloit entendre à tous momens un jugement de ſa réprobation, tous ſes ſens intérieurs, ſon eſprit, ſon imagination, en étoient comme obſédés. D'un autre côté, la

ſouſtraction pénible de ces conſolations ſenſibles, dont elle joüiſſoit auparavant, donnoit lieu au tentateur de rédoubler ſes efforts, & de lui montrer ſon Juge en colere, & prêt à la livrer à ſon éternelle vengeance, & aux exécuteurs de ſa juſtice. Auſſi lui ſouffloit-il ſans ceſſe qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer, & l'affliction que ſon eſprit reſſentoit d'une peine ſi vive & ſi opiniâtre, l'obligeoit preſque à ſe regarder déja comme ces morts éternels, & comme ceux qui ſont dans les ſépulchres, & dont Dieu ne ſe ſouvient plus.

A ce coup, qui ne croiroit que la Sœur de la Noüe ſuccombe enfin aux aſſauts que lui livre ſon ennemi ? Et qu'après quelque réſiſtance, elle eſt enfin perſuadée que tout eſt perdu, qu'il n'y a plus de ſalut à eſpérer ; qu'en un mot, elle a perdu l'eſpérance chrétienne ; vertu ſi néceſſaire & ſi indiſpenſable, que ſans cela, il n'y a pas moyen d'arriver au Royaume des Cieux.

Diſtinguons ici, pieux Lecteur, entre l'eſpérance chrétienne & les ſentimens conſolans que nous recevons de cette vertu infuſe dans nos ames par le S. Eſprit. L'eſpérance comme vertu ſurnaturelle, réſide dans le fonds de nos cœurs, & elle s'appuye ſur la vérité & la fidélité de Dieu. Les ſentimens conſolans, réſident dans la partie inférieure de l'ame, dans nos imaginations, nos idées, & ſont ſujets à nous tromper, parce qu'ils ſont fondés plutôt ſur les apparences des choſes, que ſur la réalité. La Sœur de la Noüe affligée dans tout ce qui eſt capable de ſentiment, & ne recevant dans elle-même, comme l'Apôtre, qu'une réponſe de mort, ſouffre long-tems l'importune tentation, qui lui répréſente le délaiſſement du Pere; mais en eſt-elle perſuadée dans la haute région de ſon eſprit, & de ſa volonté ? Croit-elle aſſurement qu'elle ne peut arriver au ſalut? Doute-t-elle même véritablement de la puiſſance ou de la volonté que Dieu a de

la ſauver, ne s'apuye-t-elle pas ſur l'immobilité, & ne vient-elle pas de nous déclarer qu'elle eſpére la rémiſſion de ſes fautes, par le Sang de Jeſus Chriſt ? Elle a deja été avertie, que tout ce qu'elle devoit ſouffrir, étoit une épreuve. Lorſqu'elle eſt arrivée, elle ſent en elle-même un combat entre l'eſpérance, qu'elle déclare fonder ſur la bonté de ſon Dieu, & ſur l'immutabilité de ſa parole & de ſes promeſſes, & les apparences qui ſont contraires ; elle peut donc dire en cet état, avec ſon Sauveur ſur la Croix, *mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée.* Mais ſi elle ſe voit abandonnée du Pere, ainſi que l'a été le Fils de ſa dilection, comme parle l'Apôtre, elle peut dire auſſi, après cela avec lui, *mon Pere, entre vos mains je remets mon eſprit.* Elle s'y remet en effet, elle ſe ſoumet à la volonté de Dieu, elle veut qu'elle s'accompliſſe en elle, elle s'y réſigne entiérement, & cela, qu'eſt-ce autre choſe, que de s'appuyer ſur ſa bonté & ſes promeſſes, & croire fermement

mément qu'il veut nous ſauver encore, que la verge dont il nous frappe ſoit dure, & paroiſſe à nos ſens & à notre nature infirme, une verge de fer toute prête à nous écraſer.

Prenez garde, aureſte, ame chrétienne, à vous tromper jamais dans des épreuves ſi délicates, en croyant faire un acte d'humilité bien généreux, lorſque vous ſuccombez aux penſées de défiance & de découragement, ou de déſeſpoir, ſous prétexte de vos péchés & d'infidélités. Quelque effrayante que ſoit l'image de votre vie, que le Démon a ſoin d'exagérer aux yeux des perſonnes, qui pour être timides n'en ſont pas pour cela plus humbles; quelqu'effrayante, di-je, que ſoit cette image, ſouvenez-vous, que l'eſpérance chrétienne s'appuyant principalement ſur la bonté de Dieu & ſur ſes promeſſes, ce ſeroit, non pas s'humilier, mais faire un ſanglant outrage à cette Divine bonté, & vous perdre ſans reſſource, que de

manquer à vous y fier pleinement. La Sœur de la Noüe eſt ici tentée comme une ame grande & généreuſe, & de qui le Démon ne pouvoit plus rien ſe promettre que par cet endroit. Pour vous ames tendres & peu agguerries, fuyez autant que vous pourrez de lutter avec ces ſortes de tentations ſi dangereuſes, couvrez votre tête du caſque de la ſainte Eſpérance, reſiſtés aux premiers aſſauts par des actes d'Eſpérance en Dieu ; que ces actes vous ſoient auſſi familiers, preſque que la reſpiration, ſurtout ſi vous êtes ſujet à vous en laiſſer prévénir, & ne raiſonnez point avec le tentateur. Si malgré toutes ces précautions, Dieu permet que vous en ſoyez aſſaillie malgré vous, demeurez ferme dans votre réſiſtance, combattez juſqu'à la mort, plutôt que de ceder : perdez plutôt mille fois la vie que l'eſpérance en Dieu, & ſouvenez-vous qu'elle eſt une des vertus d'où dépend votre ſalut principalement.

CHAPITRE XXII.

Suite de la maladie de la Sœur de la Noüe, *& sa mort.*

LA Sœur Marie, touchée de compaſſion de l'état de ſa pauvre Mere, lui dit, *notre Soeur, ne voyez-vous pas que l'état où vous êtes, c'eſt celui-là même que vous aviez prévû, & dont vous m'avez parlé; vous voilà ſur la Croix avec votre Sauveur, vous êtes dans une pénible épreuve; voila juſtement ce que vous m'aviez dit, & à quoi vous deviez vous attendre.* A ce mot, cette bonne Fille reſpira un peu, elle avoüa qu'elle ne s'en ſouvenoit plus: la tempête ſe diſſipa, & elle parut depuis beaucoup plus tranquille. Vers ce tems-là, un Eccléſiaſtique l'alla voir, & elle lui fit la peinture de ſes maux. Celui-ci, s'en ſentant touché, lui dit pour la conſoler, qu'il n'y avoit ni état, ni con-

dition, où Dieu n'éprouvât les ſiens par bien des aſſauts : il lui avoüa que la ſienne, quoiqu'heureuſe en apparence, & peu expoſée, n'étoit pas exempte de peines, de frayeurs & de dangers ; mais il fut bien ſurpris, quand il entendit cette ſainte Fille, lui rendre ce retour de charité & de conſolation, en lui diſant, *Monſieur, il eſt bon que Dieu nous tienne ainſi un peu ſous la preſſe, nous en avons tous beſoin, pour nous maintenir dans la fidélité que nous lui devons.* L'Eccléſiaſtique comprit par cette réponſe, qu'une perſonne qui ſouffre avec tant de généroſité & de patience, eſt beaucoup plus digne d'envie que de pitié. Il ſe ſentit très obligé envers la perſonne qui lui rendoit au double la conſolation qu'il vouloit lui donner, & qu'il ne s'attendoit pas à en récevoir, & il ſortit très-édifié, d'avoir vû une perſonne accablée de ſouffrances, prêcher elle-même les avantages qu'il y a de ſouffrir, & les obligations que nous avons à Dieu

de ce qu'ils nous châtie & nous met ſous la preſſe.

Beaucoup de perſonnes vont conſulter leurs Directeurs ſur leurs doutes, & leur demander de la conſolation dans leurs peines, mais il en eſt peu, qui veulent en recevoir, quand elle ne flatte pas leur propre intérêt, & qu'elle n'eſt pas favorable à leurs paſſions : on exprime ſa peine, mais avec une réſolution bien formée, de ne pas ſouffrir ce qui la cauſe : l'on veut bien être conſolé, mais à la charge qu'on n'aura plus rien à ſouffrir ; & quand on nous parle de patience, de réſignation, de ſoumiſſion, le Conſolateur nous devient onéreux, ſes paroles nous aigriſſent, & l'on s'en retourne auſſi peu ſoulagé qu'on l'étoit auparavant.

Après ces quatre mois d'épreuves, la Sœur de la Noüe fut aſſez tranquille du côté de l'eſprit, quoique les douleurs du corps allaſſent toujours en augmentant. La crainte des jugemens de Dieu, ne laiſſent pas de faire ſur elle de

tems en tems d'assez vives impressions, & l'on peut dire, que les sentimens de pénitence & de componction, ne l'ont point abandonnée jusqu'à la mort. Mais enfin, pendant les cinq derniers mois de sa maladie, elle joüit aussi de grandes faveurs & de grandes consolations. Plusieurs fois le jour, on s'appercevoit de certaines absences d'esprit aux yeux des assistantes, pendant lesquelles on la croyoit ravie en Dieu, & lorsqu'elle étoit revénuë à soi, elle paroissoit dans un grand calme ; elle parloit souvent à ses Sœurs en général & en particulier, avec de grands sentimens, & une grande onction à chacune suivant sa disposition. Ce fut à la fin de l'un de ses raviſſemens, qu'elle leur témoigna qu'elles ne devoient pas changer le Confesseur qu'elles avoient alors, & qu'elle étoit persuadée que c'étoit la volonté de Dieu qu'il leur restat. Peu devant sa mort, elle leur tint ce langage. *Continuez toujours mes Soeurs, ce qui s'est toujours pratiqué jusqu'ici,*

assistez les pauvres du dedans & du dehors, donnez toujours à la porte; c'est la ce qui fait que Dieu nous aide & nous soutient, il rend au centuple les petites aumônes que l'on fait aux passans; c'est ce qui attire la bénédiction sur vous, & qui vous fait trouver de quoi nourrir les enfans qui sont à la Maison. Si vous laissez un moment le bien qui s'est toujours pratiqué, le Seigneur se retirera; laissez-vous pénétrer des sentimens que la foi vous inspire, & abandonnez-vous à cette providence, qui ne vous laissera pas manquer: quand vous n'auriez qu'un morceau de pain, partagez-le avec les pauvres de la porte, & le Seigneur vous fera trouver des moyens de vous soutenir.

Pendant cette maladie, on lui apportoit le S. Sacrement de dix jours en dix jours. Mais un de Messieurs les grands Vicaires d'Angers, qui étoit leur Supérieur, visitant la Maison, deux mois avant sa mort, & bien informé des graces extraordinaires dont Dieu la favorisoit, ordonna qu'elle fut communiée en Viatique deux fois la semaine. Trois

jours devant ſa mort, elle pria qu'on lui apportat une Image de l'Enfant Jeſus, qui étoit dans une autre Chambre. Pendant qu'on l'alloit chercher, elle tomba dans un de ſes raviſſemens, ou interverſions ordinaires, qui dura environ une demi heure, & en étant revénuë, elle demanda encore à voir la figure du Saint Enfant Jeſus, devant laquelle elle forma divers actes de piété, & ſurtout de contrition, fondant en larmes, & lui demandant avec des expreſſions qui étonnoient les aſſiſtans, pardon de ſes péchés & de ſes infidélités. Elle demanda de nouveau pardon à toutes les Sœurs, des mauvais exemples qu'elle leur avoit donné, actes qu'elle a tant renouvellé de fois, qu'on ne peut les conter. Pluſieurs jours devant ſa mort, elle avoit reçû l'Extrême-Onction avec pleine connoiſſance, elle entendit avec la même préſence d'eſprit, la priere qu'on lui fit des agoniſans. Enfin à l'heure qu'on ne s'y attendoit pas, elle rendit ſon ame a ſon Créa-

teur, en préſence de toute la Communauté, entre trois & quatre heures du matin, un Vendredy, le ſeize Août 1736. la ſoixante-onziéme année de ſon âge.

Le bruit de ſa mort s'étant répandu dans le quartier & dans la Ville, un grand concours de peuple s'empreſſa d'y venir. La réputation de ſa vertu & de ſa ſainteté, effaça bien-tôt toutes les idées déſavantageuſes, que des diſcours calomnieux, autrefois répandus, avoient pû laiſſer dans l'eſprit de pluſieurs. Ce n'étoit plus cette inſenſée, cette hypocrite, cette fille trompée par les Démons, & qui enchantoit par ſes diſcours, les Filles qu'elle attrapoit finement, & qu'elle engageoit en ſa maniere de vie : C'étoit une Sainte, & une Sainte digne d'une éternelle mémoire. On n'y venoit pas pour la récommander à Dieu, mais pour ſe récommander à ſes prieres : on penſoit moins à jetter de l'eau bénite ſur ſon corps, qu'à lui faire toucher des chappelets, à coupper quelque

morceau de sa robbe, pour l'emporter & la conserver comme une Rélique précieuse. L'on fut obligé de l'exposer le lendemain dans la Cour en ses habits, pour satisfaire à la pieuse curiosité du public désireux de la voir, avant que de la transporter dans la Chappelle de la Maison, où on lui fit ses obséques, & où ce corps repose maintenant. Ainsi le Seigneur vengea-t-il l'honneur de sa fidéle Epouse & Servante, en la rendant aussi vénérable après sa mort, & ses actions aussi dignes des loüanges, qu'on avoit tenté autrefois de les obscurcir, par les bruits calomnieux qui avoient été répandus.

CHAPITRE XXIII.

Quelques faits ſurprenans, arrivez devant & après la mort de la Sœur de la Noüe, *qui atteſtent le mérite & la ſainteté de cette pieuſe Fille.*

QUoique les Sœurs de la Providence ſoient bien éloignées de rendre aucun culte public à leur chere Défunte, elles n'empêchent pas cependant d'entrer dans leur Chapelle, ceux qui déſirent d'y invoquer Dieu, & elles ne ſont pas reſponſables des intentions de ceux qui ſans le leur dire, s'y recommandent au prieres de la Sœur de la Noüe. Une perſonne de la Ville incommodée d'une louppe qu'elle avoit au bras, vint en effet s'y recommander en 1739. avec une pleine confiance, qu'elle en pourroit être ſoulagée. Sa priere ne fut pas vaine, ſa louppe s'eſt entierement diſſipée, & il ne paroît plus

rien. Ce qui donnoit cette confiance à cette perſonne, c'eſt qu'elle avoit éprouvé un bienfait ſemblable de la même perſonne encore vivante ; car lui ayant fait voir en 1725. une groſſe louppe qu'elle avoit au genoüil, celle-ci fit le ſigne de la croix ſur cette louppe, qui en peu de tems ſe diſſipa ſans y appliquer aucun reméde. La même perſonne a aſſuré ces deux faits à la Sœur Marie, aujourd'hui Supérieure, dont nous avons parlé tant de fois.

Depuis aſſez peu de tems, une perſonne attaquée d'une grande foibleſſe en tous ſes membres, & ménacée d'une paralyſie, & ayant outre cela un dépôt ou abcès ſur l'un deux, craignoit fort l'opération que les Chirurgiens vouloient lui faire, en faiſant ouverture à l'endroit malade : elle le previent, & pour éviter cette opération douloureuſe, elle eût recours aux prieres de la Sœur de la Noue. En peu de tems, elle ſe trouva mieux, & les Chirurgiens étant venus pour lui

faire l'opération, ils n'ont point trouvé le mal qu'ils méditoient de guérir par l'effet de leur art, & cette perſonne ſe croit rédévable de ſa guériſon aux interceſſions de la Sœur de la Noüe.

Une Demoiſelle encore actuellement Penſionnaire à la Providence, aſſure une choſe bien remarquable : elle étoit percluë de ſes membres, & ne pouvoit aucunement s'en aider ; enſorte qu'on étoit obligé de la lever & de la coucher comme un enfant. Elle a vêcu trois ans dans cet état, & voici de qu'elle maniere elle croit en avoir été guerie, par l'aſſiſtance de la défunte Sœur de la Noüe.

Elle déclare donc qu'elle lui a apparu pluſieurs fois. La premiere avec une contenance aſſez humiliée, en poſture de ſuppliante, les mains jointes à genoux, la priant de faire dire une Meſſe pour elle ; celle-ci n'ayant point d'argent pour la faire dire, ſe contenta de dire ſon chapelet à ſon intention. La ſeconde fois, qui étoit le lende-

main, elle lui apparut tout autrement que la premiere, avec un visage beau & éclatant, elle lui tendit la main par trois fois, la toucha sur sa tête & sur ses membres paralytiques, & elle lui dit, qu'elle alloit joüir de la gloire éternelle. Ladite Pensionnaire étoit encore le Mercredi Saint si empêchée, qu'il fallut le soir la porter sur son lit; & le Jeudy Saint, le lendemain matin, elle se leva seule, s'habilla, descendit à la Chappelle, & se trouva en un mot parfaitement guerie. Elle seule fait foy des visions qu'elle a eu, mais toutes les Filles de la Providence sont témoins de sa guérison.

Voila ce qu'on dit être arrivé depuis la mort de la bonne Sœur de la Noüe. On raconte encore quelques faits surprenants, arrivés pendant sa vie. Outre la guérison de cette louppe dont j'ai parlé, on se souvient qu'en 1710. la Maison fut affligée par un mal de bouche que l'on nomme le Scorbut: Tous les enfans en furent malades à l'ex-

trémité, & pas un n'en mourut, au lieu qu'ailleurs, ceux qui en étoient attaqués, en mouroient communément. La Sœur de la Noüe eut recours à la priere, fit laver la bouche de ces enfans avec de l'eau d'une Fontaine, qu'on appelle la Fontaine de Notre Dame. C'eſt de cette ſorte, qu'on a lieu de croire qu'elle obtint la guériſon de ces enfans, & de quelques Sœurs, qui à leur ſervice avoient gagné ce mal.

En la même année 1710. une des Sœurs avoit une main potonne, le bras tout péri & ſemblable à celui d'un enfant; infirmité qui lui étoit reſtée depuis l'âge de trois ans, mais dont elle eût bien ſouhaité de pouvoir guérir, & pour cela, elle ſollicitoit fortement la Sœur de la Noüe ſa bonne Mere. Celle-ci ayant prié le Seigneur, crût entendre une voix, qui lui dit intérieurement. Ditez-lui, ſi elle aime mieux être damnée ſi on la guérit, que de reſter comme elle eſt, car ſi elle obtenoit cette faveur, elle deviendroit un monſtre d'orgüeil,

& elle se perdroit ; ce qu'ayant rapporté à la Sœur infirme, elle lui fit perdre l'envie de demander sa guérison.

En 1717. une personne ayant amené une jeune fille à la Maison, qui avoit perdu l'usage de la parole, la Sœur de la Noüe lui ayant demandé comment cela lui étoit arrivé, cette jeune enfant lui fit signe, qu'elle avoit senti quelque chose qui lui étoit tombé du cerveau : aussi-tôt la bonne Sœur éleva ses yeux au Ciel, renvoya cet enfant, en lui disant, ma fille ayez confiance en Dieu, car il peut bien vous guérir. Le lendemain, elle se sentit pressée de demander la guérison de cette fille, si cela pouvoit contribuer à la gloire de Dieu & à son salut ; & croyant entendre qu'elle l'obtiendroit, si elle avoit une grande foy à Jesus. Christ, elle se sentit animée de cette te foi, & rédoubla ses prieres : elle étoit alors dans l'Eglise des Dames Ursulines, devant le S. Sacrement, exposé un jour de S. Charles, &

effectivement en ce moment, c'eſt-à-dire, à deux heures après midy, la jeune fille recouvra l'uſage de la parole, & l'ayant vûë depuis bien guérie, elle lui déclara qu'elle avoit été avertie intérieurement, qu'elle devoit faire une confeſſion générale, & que ſi elle y manquoit, elle pourroit bien devenir muette comme auparavant.

En 1720. une des Sœurs fut attaquée d'un dépôt de cerveau, qui lui tomba ſur le col, & y forma une groſſe tumeur, ce qui la rendit bien malade. Ce mal ne ſe diſſipant point, & la Sœur de la Noüe en ayant compaſſion, elle la fit venir, examina ſon mal en particulier, & ſans lui faire connoître autrement ſon deſſein, elle ſe contenta de lui dire, ma fille, prenez patience, cela pourra ſe diſſiper, ni faites rien, croyez-moi; car on ſe préparoit à appliquer des rémédes pour faire venir le mal à ſupuration. Auſſi-tôt la perſonne affligée ſe ſentit ſoulagée, & dés-le lendemain, il n'y paroiſſoit plus rien,

excepté une petite cicatrice qui laisse encore quelque marque, quoiqu'on n'ait jamais ouvert la tumeur. La personne sur qui cela est arrivé, est encore pleine de vie, & en état de vérifier ce que j'avance.

Je laisse au Lecteur de croire ce qu'il voudra de ces faits, qui n'ont point été constatés juridiquement; je les produis avec la même simplicité que je les trouve écrits dans les mémoires qu'on m'a fourni. Le Seigneur manifestéra par des signes encore plus éclatans, la sainteté de sa Servante, s'il le juge à propos; mais quoiqu'il en soit de ces opérations qui tiennent du miracle, il me semble que jointes à une infinité d'occasions, où plusieurs personnes ont été témoins, que Dieu multiplioit dans les mains & dans la Maison de la Sœur de la Noüe, & l'argent & les pains, & les autres choses qu'elle distribuoit pour le soulagement des pauvres, elles font au moins un fort préjugé de sa sainteté, & du rang distingué qu'elle tient dans le Ciel.

Il me ſemble à propos, avant que de finir cet ouvrage, de parler de ſes vertus; & quoique ce que j'ai écrit juſqu'ici, ne ſoit qu'un tiſſu de vertus & des bons exemples, le Lecteur ne ſera pas faché de trouver expliqué par ordre & en racourci, les vertus les plus recommandables aux Chrétiens, & qui ont ſingulierement éclaté dans la Sœur de la Noüe.

CHAPITRE XXIV.

Des vertus de la Sœur de la Noüe, *& premierement de ſa foy.*

LA foy eſt la premiere des vertus chrétiennes, & ſelon le S. Concile de Trente, le commencement de toute juſtification, ſans laquelle il eſt impoſſible de plaire à Dieu. Elle eſt une lumiere qui éclaire nos eſprits, mais en les aveuglant d'une certaine maniere, & qui les rend libres, & les dégage des piéges de l'erreur, mais en les captivant ſous ſon joug, parce qu'elle ne nous rend certains des vérités qu'elle nous propoſe, que ſur le témoignage de Dieu, qui les a révélées, & non pas ſur l'évidence apparante de nos raiſonnemens humains, ni ſur l'expérience des choſes que nous ſentons.

La Sœur de la Noüe a fait éclater ſa foy par ces deux endroits,

& par la ſoumiſſion conſtante de ſon eſprit, à l'autorité de la divine révélation, & ſur ſa vivacité & ſa fermeté inébranlable, à penſer, parler & agir en toute occaſion, ſuivant les régles, & par les principes de cette divine lumiere, foulant aux piés les conſidérations humaines, toutes les maximes du monde, & toutes les illuſions de la chair qui y ſont ſi directement oppoſés. Ainſi ſa foy a non-ſeulement éclairé ſon eſprit, mais elle a auſſi échauffé ſon cœur, non-ſeulement elle a été pure, ſaine, & entiere dans la ſpéculation, mais encore vive, ardente & animée dans la pratique.

Sa Foy a été pure & entiere, elle n'étoit point de ces eſprits curieux & conſtatieux, qui veulent tout ſçavoir, tout approfondir, & qui demandent des raiſons de l'exiſtence des choſes avant que de les croire, & qui ne font point ſcrupule de rejetter, ou de douter des vérités qui paſſent leurs idées, ou qui choquent leurs paſſions. Il lui ſuffiſoit de ſçavoir quelle étoit la créance

commune des Chrétiens ſur quelque article, & les ordonnances de l'Egliſe, pour s'y tenir immuablement attachée. Elle n'aimoit pas ces routes nouvelles, & ſes voyes ſingulieres des prétendus beaux eſprits, qui croyent ſe rendre fort recommandables, parce qu'ils ne penſent pas comme les autres. La créance univerſelle, la créance de tous les tems, étoit la ſienne, & la voye de la recherche & du raiſonnement, lui parut toujours dangereuſe, ſurtout pour les perſonnes de ſon ſexe, au prix de cette humble ſoumiſſion à la voix des Paſteurs légitimes, qui fait toute leur ſureté. Elle liſoit les livres capables de l'inſtruire & de l'édifier ſans aucun danger, parce qu'ils ſont univerſellement approuvés, & non pas ceux qui n'étoient exeſſivement vantés par certains, que parce qu'ils étoient attaqués par d'autres, & qui par cette raiſon, lui donnoient lieu de s'en défier. Le Nouveau Teſtament, l'Imitation de Jeſus-Chriſt, Buſée, une Legende, quelques autres li-

vres ſemblables, voila tous les objets de ſon étude ; il eſt vrai qu'elle ne les liſoit pas à la légére & ſans refléxion, mais ſa vûë étoit de conformer ſes mœurs & ſes actions aux vérités qu'elle apprenoit dans ces ſources pures, & non pas de ſe rendre ſçavante dans les myſtéres de la Théologie. Elle tachoit de bien approfondir toutes les vérités de l'Evangile ; mais pour les goûter, pour les affectionner, pour ſe les incorporer, pour ainſi dire, & pour en faire le principe de ſa conduite, & nullement pour examiner ou mettre en queſtion ce qui doit toujours trouver nos eſprits ſoumis & convaincus ; & l'hiſtoire de ſa vie montre aſſez qu'elle ne ſe conduiſoit en effet que par des vûës de foy, & par cette ſageſſe qui vient d'en haut, & que le Pere des lumieres communique ſi librement aux humbles & aux petits, tandis qu'il la réfuſe à ceux qui ſont ſages & prudens à leurs propres yeux.

Cette foy vive & agiſſante, telle que je viens de l'expliquer, eſt un

tréſor fort au-deſſus de tout ce qu'on peut imaginer dans le monde ; mais elle eſt bien plus rare qu'on ne penſe, & elle eſt attaquée par tant d'endroits & au dedans & au dehors; qu'à moins d'une très-grande vigilence & un travail aſſidu, on la perd ordinairement en la laiſſant corrompre par le mêlange des erreurs & des nouveautés dont on ſe laiſſe prévénir, ou du moins, on ſe la rend inutile, en laiſſant étouffer ſon feu ſous la bouë des vices & des paſſions qui regnent dans le cœur, ce qui fait qu'elle n'eſt plus qu'une foy morte, ſans mouvement & ſans action. La foy de la SŒUR DE LA NOÜE n'étoit pas ſeulement celle d'un enfant, qui croit ſimplement ce qu'on lui dit, mais encore celle d'un homme fait, qui prouve par ſes œuvres qu'il en eſt effectivement perſuadé ; non pas celle d'un Chrétien ſeulement, mais d'un Soldat chrétien, & d'un Soldat aguerri, qui expoſé aux plus dangereux combats, a conſervé ce ſacré dépôt dans toute ſon intégrité.

A quelles épreuves en effet, ſa foy a-t-elle été miſe. On ſçait avec quelle facilité elle pouvoit écouter gens, qui ſéduits par les nouveautés dangereuſes, n'auroient pas manqué de les lui inſpirer ; mais jamais elle ne put prêter l'oreille à leurs diſcours. Tous les vents de l'erreur ont ſoufflé au tour de ſa Maiſon, & jamais elle ne les y a laiſſé entrer. Quantité de perſonnes auroient été infiniment flattées de la pouvoir conter elle & ſa famille, dans le foible & petit troupeau, qui compoſe leur nouvelle Egliſe, & elle leur a ôté toute eſpérance à chaque fois qu'elles ont oſé s'en exprimer. Un Prêtre que je ne nomme pas, a fait autrefois pluſieurs tentatives, pour diriger les Sœurs de la Providence : il faiſoit à la SŒUR DE LA NOÜE, mille offres de ſervices, il vouloit même donner ſon bien à ſa maiſon, & y vivre le reſte de ſes jours ; mais parce qu'il étoit de la même farine que ces ſemeurs de nouvelles doctrines, elle ne pût entendre à aucune de ſes

propoſitions : il avoit tout l'air, cependant, & toutes les graces extérieures qui gagnent d'ordinaire les perſonnes qui s'arrêtent aux apparences ; mais la bonne Sœur, qui pénétroit plus avant, témoignoit qu'elle ne pouvoit ſeulement ſupporter ſa vûë ; un certain ſentiment qu'elle auroit eu de la peine à expliquer, lui donnoit une eſpéce d'horreur de ces perſonnes, & le feu n'eſt pas plus contraire à l'eau, qu'elle s'y ſentoit d'oppoſition.

Elle avoit coûtume de dire, lorſqu'on lui parloit de la paix & de la tranquillité de conſcience, où ſont les filles d'une certaine Communauté de la Ville, qui donnent dans les nouvelles opinions ; que cette tranquillité prétenduë n'étoit qu'apparente, & qu'elle ne pouvoit ſe mettre en l'eſprit qu'elles fuſſent dans le fonds auſſi tranquilles qu'elles le diſoient.

Un jour pluſieurs Eccléſiaſtiques ſe mirent à parler devant elle, & en ſa Maiſon, des nouvelles diſputes ſur la Réligion : l'un deux dé-

clara qu'il s'accommodoit aiſement avec ceux des deux partis, que Janſeniſte avec les Janſeniſtes, & Catholique avec les Catholiques, il ne donnoit aucun ſujet de mécontentement ni aux uns ni aux autres, & qu'ainſi il vivoit bien avec tout le monde. La bonne Sœur n'oſant ouvrir la bouche, à cauſe du reſpect qu'elle portoit à ſon caractére, ainſi qu'elle l'a depuis déclaré, ſe ſentit tellement bleſſée d'une telle propoſition, & montra par ſon air & ſa contenance, un ſi grand mécontentement, qu'elle obligea ce Prêtre à changer auſſi-tôt de langage, & à dire que dans le fonds, il étoit ſoumis aux déciſions de l'Egliſe, mais qu'il ne vouloit pas entrer dans les diſputes. Telle étoit ſa délicateſſe ſur le fait de la Religion, non-ſeulement, elle ne pouvoit ſupporter les gens de parti qui ſe déclarent ouvertement contre le Saint Siége, au mépris de ſes cenſures & de ſes anathémes, mais non pas même les tolerans qui ſe font tout à tous, non pour les gagner tous, mais pour

ſe perdre avec eux, & elle regardoit ces ménagemens comme indignes, non-ſeulement d'un Prêtre, non-ſeulement d'un Chrétien, mais même d'un vrai honnête homme.

Elle fut trompée à la vérité, ſur le conte d'un Eccléſiaſtique étranger, qui lui vint offrir ſes ſervices. Comme elle le croyoit marcher dans la ſimplicité de la foy de tous les Chrétiens, & qu'aureſte il paroiſſoit avoir toutes les qualités d'un bon Directeur, elle conſentit qu'il vint les diriger, ſous l'agrément de Monſeigneur l'Evêque d'Angers, ſur le jugement duquel, elle croyoit devoir ſe répoſer. Cet homme en effet, alla à Angers, il obtint ſes pouvoirs, il confeſſa une des Sœurs durant une année, ſans laiſſer aucun lieu de ſoupçonner ſur ſes ſentimens. Au bout de ce tems, il déclara à la bonne Sœur, qu'ayant fait vœu d'entrer dans la Communauté des PP. de la Trappe, il étoit obligé de s'y préſenter, & il convint avec elle, que s'il n'y étoit pas reçû, il reviendroit diriger ſa Mai-

ſon de la Providence. Il y alla, il y fut réfuſé. Il manda à la Sœur de la Noüe, qu'il ſe diſpoſoit a revénir, & dans ſa lettre il en inſera une autre latine, non cachétée, adreſſée à deux perſonnages qui penſoient comme lui, la priant de la leur faire lire à l'un & à l'autre. La bonne Sœur l'alloit faire en toute ſimplicité, & ſans s'informer de rien d'avantage ; mais la Sœur Marie qui ſe chargea de la leur porter de ſa part, étoit plus curieuſe & moins ſcrupuleuſe que ſa Mere ſur le ſecret de telles lettres non cachetées : elle voulut en ſçavoir le contenu, avant que de la preſenter à ces deux Meſſieurs. Elle ſe la fit traduire en françois par un autre Prêtre de ſes amis, & ayant apporté cette traduction à ſa Mere, elles y lûrent toutes les deux, que cet échappé de la Trappe mandoit, qu'il n'avoit pû y être reçû, parce qu'il avoit réfuſé de ſigner le Formulaire & la Conſtitution *Unigenitus*. Il n'en fallut pas d'avantage, la Sœur de la Noüe lui re-

crivit qu'elle le remercioit de ſes ſervices ; mais que ce n'étoit pas la peine qu'il revint à la Providence, parce qu'il n'y ſeroit pas reçû. Qu'il eût été à ſouhaiter que depuis long-tems toutes les Communautés de Filles euſſent eu à leur tête des Supérieurs auſſi ſains dans la foy, que l'a toujours été la SŒUR DE LA NOÜE ! L'on n'en verroit pas tant aujourd'hui dans notre France infectées & ſéduites par les nouvelles héréſies. Il n'y a peut-être point eu de Maiſon plus expoſée aux vents de la ſéduction, que l'a été celle de la Providence : & ſous la conduite d'une telle Supérieure, il n'y en a point eu qui ſe ſoient mieux maintenuës dans les vrais ſentimens de la foy Catholique.

Un Prêtre également ſuſpect, avoit fait des préſens conſidérables à la Maiſon de la Providence, ſurtout pour le ſervice de la Chapelle. La SŒUR DE LA NOÜE, qui ne regardoit pas de quelle part lui venoient ces dons, pourvû qu'ils fuſſent légitimement faits, & qu'ils

tournaſſent à la gloire & au profit de ſes pauvres, les avoit reçûs. Mais ce Prêtre eût bien ſouhaité qu'en reconnoiſſance, elle eût voulu entrer dans ſes ſentimens, il la tenta pluſieurs fois là-deſſus, & à chaque fois il en fut répouſſé rigoureuſement; ſi bien qu'un jour il fut contraint de lui dire, que puiſqu'ils ne pouvoient s'entrecommuniquer leurs ſentimens, ni le Prêtre convertir la Sœur, ni la Sœur le Prêtre, il ne lui en parleroit pas davantage.

Je ne rapporte point bien d'autres occaſions où l'on a mis à l'épreuve la foy de la Sœur de la Noüe, par préſens, par des paroles flatteuſes, par des réproches, par de ſourdes ménaces & par des offres de ſervices, ni combien de fois on lui a fait entendre, qu'on trouveroit des reſſources abondantes pour ſoutenir ſa Maiſon de la Providence, & la mettre en luſtre, ſi elle pouvoit donner ſa confiance à certaines perſonnes. Elle ſentoit parfaitement le danger des condi-

tions, ſous leſquelles on lui vouloit faire acheter les dons & les protections qui lui euſſent été ſi avantageuſes : auſſi elle n'en voulut point à ce prix, & elle les réfuſa toujours : elle imitoit en cela le zéle de ces ſaintes Vierges, qu'autrefois les Empereurs Payens condamnoient en des lieux de proſtitutions, pour les punir de ce qu'elles ne vouloient pas renoncer à Jeſus-Chriſt. Ces ſaintes Martyres aimoient mieux ſans comparaiſon être expoſées à perdre malgré elles la chaſteté extérieure de leurs corps, que la pureté intérieure de leurs ames ; & cet éclat d'une chaſteté extérieure qu'on vouloit leur ôter, ne leur paroiſſoit rien au prix de la beauté de la foy qu'elles ne pouvoient perdre malgré elles. L'on ſçait le zéle & la pieuſe induſtrie de la Sœur de la Noüe, à trouver dans les libéralités des riches, de quoi ſecourir ſes pauvres : Combien le ſoûtien de ſa Maiſon lui tenoit au cœur, à quelles extrémités elle l'a ſouvent vûë réduite ; cependant ſi pour la rélever il

eût fallu méme faire ſemblant qu'elle donnoit dans la nouveauté des opinions, elle auroit réjetté avec horreur un ſi damnable expédient, & ſa fidéle obéïſſance à Dieu & à la voix des premiers Paſteurs de ſon Egliſe, lui paroiſſoit d'une telle conſequence, qu'elle eût beaucoup mieux aimé voir ſa Maiſon de la Providence entiérement périe, que de manquer le moins du monde à ce grand devoir pour en empécher.

Si l'on demande donc pourquoi l'on voit avec étonnement tant de perſonnes pieuſes à l'extérieur, très libérales, & très réguliéres dans leurs conduites, donner aujourd'hui ſi facilement dans les illuſions d'un party condamné & déteſté par les deux Puiſſances, &, hormis quelques poignées d'eſprits revoltés en France, par tous les Catholiqnes de l'Univers. Je répondrai aprés S. Paul, qu'il faut qu'il y ait des héréſies, afin que ceux qui ſont bien éprouvés nous ſoient connus, afin di-je, que nous puiſſions bien diſcerner par leur attachement invio-

lable à l'Egliſe, au milieu de ces bouraſques, ceux qui ſont mûs & pouſſez par l'éſprit de Dieu, d'avec ceux, qui, comme parle le même Apôtre, ont bien l'apparence de la piété, de la charité, en font même quelques actes extérieurs, tels que ſont les aumônes, mais ſans en avoir le fonds & la vertu ; or la deſertion de la vraye foy de ceux-ci, & leur réſiſtance orgüeilleuſe, aigre, opiniâtre aux déciſions du S. Siége, & du corps des Paſteurs, nous ſuffit pour les reconnoître. La vigueur avec laquelle la SŒUR DE LA NOÜE a conſervé le dépôt de la foy, & a ſurmonté la tentation de l'ennemi ſur cet article, eſt donc une nouvelle preuve qu'elle ſe conduiſoit véritablement par l'eſprit de Dieu ; & je puis bien la repréſenter ici comme un modéle de foy, auſſi bien que de charité & de bonnes œuvres.

CHAPITRE XXV.

De la vertu d'eſpérance de la Sœur de la Noüe.

UNe perſonne deſtinée à former & à conduire une Communauté, un Ordre même, & une eſpéce de Congrégation, toute dévoüée d'ailleurs à honorer la Providence de Dieu, qui fournit juſqu'aux Corbeaux l'alliment dont ils ont beſoin, devoit ſans doute exceller dans cette vertu de confiance, qui attire d'autant plus de faveurs du Ciel, qu'elle eſt plus pleine & plus étenduë. Qu'il vous ſoit fait ſelon que vous avez crû, diſoit un jour le Sauveur, à un homme qui lui demandoit la guériſon de ſon ſerviteur : c'eſt ſur la foy & la confiance que les hommes ont en lui, qu'il méſure d'ordinaire ſes dons. Si vous approchez de lui avec cette plénitude de foy & de con-

fiance dont parle S. Paul, vous obtiendrez tout ce que vous voudrez-si vous le priez avec peu de confiance, vous obtiendrez peu ; mai si vous lui demandez quelque chose ſans aucune confiance, n'eſperez pas d'en rien recevoir, dit l'Apôtre S. Jacques : ainſi l'ame recevra continuellement les influences Céleſtes, tant que vuides d'elle-même, & de toutes confiances au ſecours des hommes, elle ne mettra ſon appui qu'en Dieu : ſemblable en cela à la Veuve de Serapta, dont l'huile ne ceſſoit de couler dans les vaiſſeaux tant qu'elle en eût de vuidés.

La Sœur de la Noüe, n'a-t-elle pas montré ſa parfaite confiance & abandon à la divine Providence, lorſqu'elle quitta un commerce humain, où elle gagnoit pour ſoi des biens périſſables, pour ne plus s'occuper qu'à les diſperſer aux Pauvres, par un pur commerce de charité. Lorſqu'elle fit de ſa Maiſon la retraite des Orphélins & des Mandians, & qu'après avoir tout per-

du ſous les ruines de la premiere Maiſon qu'elle avoit occupée, elle ne pût ſe réſoudre à renvoyer les pauvres qu'elle nourriſſoit auparavant. Appuyée ſur le ſeul fonds de la providence, elle croit qu'elle pourra encore les nourrir ; elle ſe roidit contre elle-même, & contre les diſcours humains : elle tente l'impoſſible & elle en vient à bout. A quelles épreuves & combien de fois s'y eſt-elle vûë expoſée ? Tout le tems qu'elle a vêcu, elle s'eſt vûë dans une continuelle néceſſité de beſoins & de ſecours. Hier manquant de tout, aujourd'hui aſſiſtée par des aumônes ineſpérées ; tantôt réduite à ne ſçavoir plus que faire, & obligée de tout quitter ; tantôt trouvant dans les perſonnes riches, dont Dieu touchoit le cœur à propos, de quoi ſe rétablir. Souvent lorſqu'elle étoit la plus preſſée de dettes ou de beſoins, elle alloit conſulter Dieu, elle repandoit ſon cœur devant lui, en l'Egliſe de Notre Dame : elle mettoit dans un tronc le peu d'argent qui lui reſtoit,

croyant que Dieu le lui inſpiroit, pour éprouver davantage ſa confiance : elle donnoit alors ce qui lui étoit extrémement néceſſaire, ainſi que la pauvre Veuve de l'Evangile, mais elle eſperoit que ce don multiplieroit au centuple, auſſi diſoit-elle à Dieu, en le mettant avec cette hardieſſe, qu'une ſublime confiance inſpire aux ames pures. *Seigneur, je vous donne cent ſols, mais je compte que vous me ferez trouver pour vos Pauvres cent livres, cent écus, deux cens écus* ; puis elle s'en revénoit comme aſſurée que Dieu les lui promettoit, & les lui feroit toucher au tems qu'il avoit marqué, & ſon attente n'étoit pas trompée. Enſorte qu'ayant tant de fois éprouvé les effets ſurprenans de ſes demandes, elle ne pouvoit plus douter, ni de la divine volonté à ſoutenir ſa Maiſon, ni de ſa puiſſance à lui faire trouver des reſſources très preſſantes dans les facheuſes extrémitez.

Elle formoit ſes Sœurs dans cette ſublime confiance à la divine pro-

vidence. La cherté des vivres qui d'ordinaire resserre les Riches à l'égard des Nécessiteux, par la crainte qu'ils ont de manquer eux-mêmes, la rendoit plus libérale : à parler humainement, elle ne pouvoit pas même nourrir les pauvres qui demeuroient en la Maison ; cependant, elle ne vouloit pas qu'on réfusât de donner outre cela à ceux du déhors, qui venoient en foule à sa porte. Le Seigneur a fait sentir, combien cette largesse & cette confiance lui étoit agréable. Vous eussiez dit que ses aumônes envers les étrangers, étoient un moyen infaillible de trouver de quoi nourrir ceux de la Maison, & que ce bon traitement qu'elle faisoit à ceux de la Maison, lui faisoit trouver de quoi donner aux étrangers; & au contraire, sitôt que quelque Sœur, contre ses ordres, ne croyoit pas avoir assez pour ceux du dedans, réfusoit de donner à ceux du déhors, l'on en étoit à l'instant puni visiblement : l'on ne trouvoit plus assez pour la Maison, & le réfus de donner à la

porte, tarifſoit la ſource des biens que Dieu auroit fait ſans cela. C'eſt ce que les Sœurs ont éprouvé pluſieurs fois, & dont elles rendent encore témoignage. Les belles leçons que leur a donné ſur cela leur Mere, ſont demeurées ſi vivement imprimées dans leur eſprit, qu'elles ne les peuvent oublier. Elles ſont pleinement convaincuës, que le moyen pour elles de recevoir beaucoup, eſt de donner beaucoup, & que la multiplicité des dons qui diminuent le bien des hommes vulgaires, eſt pour elles une ſource intariſſable de nouvelles bénédictions. Quant aux biens de la grace & de la gloire, qui ſont le principal objet de l'eſperance chrétienne, l'on peut dire, que la SŒUR DE LA NOÜE y a également excellé. Ses eſpérances, ſes craintes, ſes tentations, au lieu d'ébranler ſa confiance, ont contribué en leur maniere, & par ſa fidélité à Dieu, à la rendre plus ferme & plus inébranlable. Auſſi y a-t-il beaucoup à diſtinguer, entre eſpérance &

eſpérance ; entre l'eſpérance commune des Chrétiens, qui eſt une habitude infuſe dans leurs ames par le S. Eſprit, & qui y demeure tant qu'elle n'en eſt pas chaſſée par des penſées volontaires de déſeſpoir, & l'eſpérance héroïque des parfaits, que S. Thomas appelle pour cela confiance, qui eſt inſéparable de la charité, & qui ne ſuccombe plus aux divers aſſauts : c'eſt de celle-ci que parle l'Apôtre S. Paul, quand il dit : *Nous nous glorifions encore dans les tribulations, ſçachant que la tribulation opére la patience, la patience l'épreuve, l'épreuve l'eſpérance, & cette eſpérance ne confond point, parce que la charité a été repanduë dans nos cœurs par le S. Eſprit.* Telle eſt l'eſpérance vive, l'eſpérance animée par la charité & par les bonnes œuvres, & éprouvée par la tribulation, qui ne confond point, & telle a été celle de la Sœur de la Noüe.

Ses Confeſſeurs, hommes doctes & vertueux, tiennent-t-ils pour ſuſpect ſa maniere de vie ? Lui re-

prochent-ils qu'un ſecret orgüeil eſt le reſſort de tous ſes mouvemens ? Qu'elle eſt pouſſée par l'eſprit du Démon, & non par celui de Dieu ? Elle ſe confond, elle s'anéantit, elle ne ſçait pas répondre autrement que par ſes larmes, ſes ſoupirs, & par des aveux généraux, qu'elle eſt plus méchante qu'on ne peut dire ; mais enfin, elle ne ſe trouble pas, & après avoir pris toutes les meſures imaginables pour connoître ſi elle eſt dans l'illuſion, & ne le pouvant découvrir, elle remet tout entre les mains de ſon Juge, & elle eſpére qu'il ne la damnera pas pour une erreur, dont elle eſt prête à revénir, ſi elle peut la découvrir. Son humilité la tient toujours appliquée à ſon néant, à ſes miſeres, à ſes péchés : elle ſe croit la plus méchante & la plus indigne de toutes les créatures : elle demeure vivement perſuadée qu'elle ne mérite que des blâmes, des châtimens & l'Enfer même. Cependant ſa foi & ſa confiance aux mérites infinis de ſon Sauveur, ne lui permettent pas de douter un ſeul mo-

ment de la puiſſance & de la bonté de Dieu à la relever de ſes chutes, à la tirer de ſes miſeres & de ſes dangers, & à lui faire mériter une place en ſon Paradis malgré ſon indignité. Si la vûë d'elle-même l'abbat & la jette dans un profond mépris de ſoi-même, la vûë de ſon divin Epoux la releve, la conſole & la met dans une eſpéce d'aſſurance de tout obtenir. Se voit-elle aux priſes avec les Démons qui l'aſſiégent de toutes parts, & qui lui diſent qu'elle n'a plus rien à eſpérer du côté de Dieu, qu'elle a toujours été une orgüeilleuſe, une déſobéïſſante, elle ſe raſſure ſur les mérites de ſon Sauveur Crucifié: elle ſe retire dans l'azile de ſes playes, elle ſe ſouvient & s'encourage à penſer que ſes fautes lui ſont pardonnées par l'effuſion de ſon Sang? Enfin ſe trouve-t-elle aux priſes avec Dieu même, ſi j'oſe parler ainſi, le lui montre-t-on comme un Dieu irrité contre elle, prêt à ſe retirer? Eſt-elle privée de ſes conſolations pour un tems, ne reſ-

ſent-elle que le poids d'une main puiſſante, qui ſemble s'appéſantir ſur elle? Elle gémit à la vérité, elle pleure, elle confeſſe qu'elle s'eſt attirée cette diſgrace par ſes péchés & ſes infidélités; mais enfin, elle ne croit pas tout perdu pour cela, elle lutte contre l'Ange toute la nuit avec Jacob, & elle ne l'abandonne pas qu'il ne lui ait donné ſa bénédiction: elle croit que l'Epoux céleſte ne retire pour un tems de ſes élus ſa préſence ſenſible & conſolante, que pour s'aller mieux cacher au fonds de leur cœur, où il demeure toujours pour les ſoutenir contre cette épreuve: elle tache de le rappeller en s'abandonnant ſans reſſource à ſa ſainte volonté, en recevant avec ſoumiſſion tous les états où il lui plaira de la mettre. Sortant ainſi avec avantage de cette terrible épreuve, elle en eſt récompenſée, même avant ſa mort, & reçoit comme les avants-gouts des délices ineffables du Paradis.

Je ne me laſſe point de parler de cette matiere, ſçachant combien

elle eſt utile à quantité de perſonnes qui embraſſent la vie dévote, mais dont le défaut capital & peut-être la ſource la plus générale de la damnation de pluſieurs, eſt un manque de foy & de confiance en Dieu. Que ne s'eſt il trouvé des perſonnes qui ayent recuëilli avec ſoin les diverſes occaſions où ſa confiance a triomphé de mille difficultés ? Combien ſeroit plus long le détail qu'il nous en faudroit faire ici ? Mais puiſque Dieu ne l'a pas permis, & qu'elle même a travaillé à nous cacher bien des choſes en faiſant bruler les papiers, où l'on écrivoit ſes actions, il faut nous contenter du peu qui eſt venu juſqu'à nous, & qui ſuffit au reſte, pour faire connoître à tout Lecteur attentif, que la foy & la confiance de la Sœur de la Noüe, ont été portées juſqu'à l'héroïſme.

CHAPITRE XXVI.

De l'éminente charité de la Sœur DE LA NOÜE.

QUand je parlerois le langage des Hommes & des Anges, dit le Grand Apôtre, ſi avec cela je n'ai pas la charité, je ne ſuis qu'un airain ſonnant, & une cymbale rétentiſſante ; & ſi je poſſedois toutes les ſciences, & ſi j'avois aſſez de foy pour tranſporter les montagnes, ſi avec cela la charité me manque, je ne ſuis rien ; & quand je diſtribuerois tout mon bien pour la ſubſiſtance des pauvres, & quand je donnerois mon corps aux flammes, ſi je n'ai pas la charité, tout cela ne me ſervira de rien. L'on peut donc être fort ſçavant, fort éloquent, fort libéral envers les pauvres : l'on peut même ſelon l'Apôtre, avoir beaucoup de

foy, & une vraye foy, ſans avoir la charité ; oüi, nous dit expreſſement S. Auguſtin, vous pouvez avoir la foy ſans la charité, quoique vous ne puiſſiez avoir la charité ſans la foy. *Poteſtis habere fidem ſine dilectione, nec poteris habere charitatem ſine fide.* Ce n'eſt donc pas ſeulement par ſes libéralités, & ſes travaux, que nous devons conclure que la Sœur de la Noüe a été remplie de charité : à en juger par cet endroit, il n'eſt guere de Saints qui ſe ſoient rendus plus recommandables dans l'exercice de l'aumône, & toute l'hiſtoire de ſa vie en eſt une démonſtration bien complette ; mais enfin, ce n'eſt point à ces actions qu'il faut s'arrêter préciſément, mais ſurtout à la maniere, aux motifs & à toutes les circonſtances qui les ont accompagnées, qu'il faut reconnoître qu'elle a poſſedé véritablement cette grande vertu, dont parle le Docteur des Gentils.

La charité eſt patiente, dit encore le Grand Apôtre, elle eſt douce & bienfaiſante, elle n'eſt point

envieuſe ni téméraire, ni précipitée, elle ne s'enfle point d'orgüeil, elle n'eſt point dédaigneuſe, elle ne cherche point ſes propres intérêts, elle ne ſe picque & ne s'aigrit de rien, elle n'a point de mauvais ſoupçons, elle ſouffre tout, elle croit tout, elle eſpére tout, elle ſoutient tout. Que ceux qui ont admiré les largeſſes, les peines, les ſoins perſevérans de la Sœur DE LA NOÜE, pour le ſoulagement des pauvres, prennent garde de quelle maniere elle s'eſt comportée en ce travail, & ils verront qu'elle a tous les caractéres de la vraie charité. Elle a agi avec douceur & patience, elle donnoit aux pauvres ce qu'elle avoit de meilleur, & elle prenoit le pire pour elle, & ce qu'elle n'auroit pas voulu prendre pour eux. Elle entendoit quelquefois des murmures, des plaintes & des injures de leur part, & elle leur repondoit avec douceur & avec reſpect. Les manieres rebutantes de ceux-ci, le tems facheux, les néceſſités, les extrémités où elle s'eſt vûë cent fois

fois réduite, n'ont jamais pû la rebuter, ni lui faire changer le deſſein qu'elle avoit pris de les nourrir, de leur donner, de les ſoulager; ce n'étoit point par une inclination naturelle, par caprice, par un zéle précipité qu'elle faiſoit ces actes de libéralités; de ſon fonds elle y avoit beaucoup de répugnance; elle l'a ſouvent déclaré, & que c'étoit la ſeule vûë de Dieu, le deſir d'obſerver les maximes de ſon Evangile qui l'y avoit déterminée; & nous avons vû par le commencement de ſa vie, qu'elle étoit naturellement plus avare que libérale. Quel motif de vanité auroit pû la conduire dans ces ſombres & triſtes demeures, où elle alloit chercher des pauvres, des malades, des moribons deſtitués de tout ſécours, & là les nettoyoit, penſoit leurs playes, leur donnoit des linges & des habits, raccommodoit & blanchiſſoit ceux qui étoient ſales & déchirez. Bien loin de s'enfler du ſuccès qu'il a plu à Dieu de donner aux ſoins qu'elle a pris d'éléver des filles qui

fuſſent les hétitieres de ſon zéle ; & les compagnes de ſes travaux, ce fut-là l'objet qui l'humilia toujours davantage, & qui la tenoit dans une grande crainte, à cauſe du compte qu'elle en devoit rendre à Dieu ? Combien de fois a-t-elle témoigné à ſes Sœurs le déſir qu'elle auroit eu de quitter la charge qu'elle trouvoit ſi péſante, & de vivre dans la ſolitude ; ſi, comme elle le croyoit, l'ordre de Dieu ne l'avoit réténuë ? Quel dédain pouvoit avoir du prochain, celle qui s'appliquoit aſſidûment à traiter & à rendre ſervice aux perſonnes les plus délaiſſées, les plus abandonnées ? Comment auroit-elle cherché ſes intérêts, puiſqu'elle commença par ſe dépoüiller de tout intérêt, pour ſe rendre bonne & utile à tout le monde ? Bien loin de ſe picquer, de s'aigrir des injures, des médiſances qu'on faiſoit d'elle, elle conſentoit à tout, elle avoüoit qu'on avoit raiſon, elle ſe condamnoit avec autant de tranquillité, que s'il eût été queſtion d'un autre qui

lui eût été fort indifferente. Elle prenoit le parti de ſes accuſateurs contre elle, avec autant d'avidité, que l'homme le plus vindicatif, prendroit celui d'un tiers qui diroit du mal de ſon ennemi. Enfin ſa charité la portoit à croire tout ce que les premiers Paſteurs avoient décidé ſur les points de notre créance, & tout ce qui étoit pour le bien & l'édification du prochain; mais rien de ce qui étoit contraire, car elle avoit en horreur les mauvais ſoupçons, à tout eſperer, comme nous avons vû, à marcher dans l'eſperance, contre l'eſperance même, ſe montrant très-aſſurée dans le tems que tout ſembloit lui manquer; à tout ſoutenir, à tout ſupporter, une maiſon ſans fonds, un peuple ſans ſoutien, mille fâcheux revers, mille contradictions, ſans force, ſans reſſource, ſi ce n'eſt en la ſeule providence de Dieu, qui étoit toute ſa force, ſa reſſource & ſon appui.

L'amour de charité envers le prochain eſt inſéparable de celui que

nous devons porter à Dieu. Ce ſont deux anneaux, diſent les Peres, mais qui forment une même chaîne, & deux mouvemens, mais qui ſe réduiſent à une même forme, & qui tendent à la même fin. L'amour de Dieu, doit être la ſource de celui qu'on témoigne au prochain, & l'amour du prochain eſt la preuve, l'extention de celui qu'on a pour Dieu. Ce qui prouve que les œuvres charitables de la Sœur de la Noüe envers les pauvres & envers tout le monde, avoient pour principe la divine charité : C'eſt qu'elle étoit unie à Dieu, par une ſoumiſſion, conſtante à ſes ordres, par une grande dépendance de ſa volonté en toutes choſes, & par une priere preſque continuelle. Elle y paſſoit une partie des jours dans les Egliſes, & des nuits dans ſa Chapelle : elle avoit un deſir inſatiable d'approcher des Sacremens : elle vivoit dans un grand recüeillement. Et de plus, les ſaintes rigueurs qu'elle exercoit ſur ſon corps, la crainte divine dont elle a montré en tant

d'occaſions, que ſon eſprit étoit vivement pénétré, l'horreur qu'elle avoit des moindres offenſes, la componction dans laquelle elle a toujours vêcu à la vûë de ſes péchés & de ſes imperfections, tout cela faiſoit bien voir que Dieu ſeul, ſon honneur, ſa gloire, ſa ſainte volonté étoient le principe & la fin de ſes ſaintes actions, qui ont tant édifié le public, & qui ont ſoulagé tant de malheureux.

CHAPITRE XXVII.

Des quatre vertus Cardinales qui ont éclaté en la SŒUR DE LA NOÜE, *& premierement de ſa Prudence.*

SAint Ambroiſe, ſur le chap. 5. de S. Luc, conſiderant à fonds la nature des vertus, aſſure qu'elles ont entr'elles, une liaiſon ſi étroite, que, qui en a une, ſemble les poſſeder toutes : *Connexæ ſibi ſunt concatenataque virtutes, ut qui unam habeat, plures ſimul habere videatur.* Ce qui s'entend, ſelon les Théologiens, de la vertu morale conſidérée dans ſa perfection, puiſqu'on peut bien avoir quelques traits imparfaits d'une vertu, ſans poſſeder toutes les autres. Ce Saint Docteur ſe ſert de ce principe, pour prouver que les huit béatitudes, décrites par S. Matthieu, ſont renfermées dans les quatre dont S. Luc

fait mention, & qu'elles ſe réduiſent toutes aux quatre vertus Cardinales, qui ſont la Prudence, la Juſtice, la Force, la Tempérance. La Tempérance donc, dit il, exprimée par ces paroles, *heureux les pauvres d'eſprit*, eſt jointe avec la purété du cœur. La Juſtice déſignée par celles-ci, *heureux ceux qui ont faim & ſoif de la juſtice*, eſt unie avec la miſéricorde. La Prudence marquée par celles-ci. *Heureux ceux qui pleurent*, procure la paix & nous rend pacifiques, & la Force, qui ſe déclare par la patience des Saints dans les perſécutions, a pour compagnes inſéparables, la douceur & la manſuétude. Je ſuivrai l'idée que nous fournit ce Saint Docteur, pour montrer que la SŒUR DE LA NOÜE a poſſedé dans un dégré éminent les quatre vertus Cardinales, & les huit qualités qui nous rendent heureux au jugement de la vérité même, qu'elle a eu les ſept dons, & les douze fruits du S. Eſprit; c'eſt par là que je finirai ce diſcours.

Le propre de la vraye Prudence,

ſelon S. Ambroiſe, eſt de gémir de la conduite, des dangers, des tentations & des miſeres de cette vie, de rechercher les choſes éternelles, & ſurtout le Dieu de paix, qui choiſit ce qui paroît inſenſé ſelon le monde, pour confondre ſa fauſſe ſageſſe, & qui détruit ce qui paroît être, & qui n'eſt pas en effet, pour nous faire acquerir ce qui eſt véritablement. Ainſi le vrai prudent, eſt celui qui pleure ici bas pour ſe réjoüir dans l'éternité, qui a faim & ſoif pour être raſſaſié, & qui cherche la paix en celui ſeul en qui il la peut trouver. La Sœur de la Noüe la trouve cette paix, mais elle y eſt arrivée par les voies que les hommes de chair & de ſang ont jugée inſenſée. Elle s'eſt dépoüillée de tout, pour aſſiſter les pauvres, elle a déclaré une guerre continuelle à ſon corps & à ſes paſſions; elle s'eſt livrée à une vie pénible, laborieuſe, mortifiée pour l'amour de ſon Dieu, & par les deſirs des biens ineffables qu'il a promis. Ce n'étoit pas là le moyen

de trouver la paix de ſes ſens & de ſon corps, ni une paix telle que le monde la peut donner, mais c'étoit la voye la plus directe & la plus infaillible, pour procurer à ſon ame ce repos inaltérable, cette paix de l'eſprit, que le Fils de Dieu donne à ſes vrais Diſciples. Qui eſt ſage & prudent, ou la Sœur de la Noüe qui s'eſt conduite ſelon la lumiere des préceptes de l'Evangile, ou le mondain qui prend une route tout-à-fait oppoſée ? Qui ſe trompe ou de Jeſus-Chriſt ou du monde, demande S. Bernard ?

Il y a bien à diſtinguer, entre la fineſſe & la prudence ; la fineſſe inſpire à l'homme intéreſſé mille artifices pour le faire arriver à ſes fins particulieres. La prudence inſpire à l'homme ſenſé, à l'homme qui aſpire au vrai bonheur, les vrais moyens qui y conduiſent. L'homme ruſé, le prudent du ſiécle, commence par ſe tromper dans le choix de la fin qu'il ſe propoſe, mais il ne ſe trompe guere dans le choix des moyens qu'il prend pour

y arriver, parce qu'il n'en obmet aucun de ceux qui peuvent l'y conduire; fourberies, menſonges, duplicités, artifices, tout lui eſt bon, pourvû qu'il obtienne ce qu'il prétend. Le vrai prudent, au contraire, celui que le Fils de Dieu appelle Enfant de la lumiere, commence par examiner qu'elle eſt la fin à laquelle il doit tendre, & après s'être bien convaincu qu'elle conſiſte à voir Dieu & à le poſſeder, & que la voix qui y conduit, eſt de croire ici bas ſa parole, & de l'obſerver, il met ſon induſtrie à y marcher & à éviter tous les ſentiers qui pourroient l'en détourner. C'eſt ce qu'à fait la Sœur de la Noüe; bien éloignée d'uſer de fraudes & d'artifices, pour tromper le prochain, pour augmenter ſon bien: Elle commence par donner tout ce qu'elle a, pour ſoulager les pauvres, oublieuſe de ſes propres intérêts, elle n'oublie rien pour témoigner à ſon Dieu, qu'elle l'aime, qu'elle le préfere à tout, que toute ſa protection eſt de s'attacher à lui & de le

voir, & pour arriver à ce bien uniquement désirable, elle ne balance pas de renoncer à l'amour & à la poursuite de toutes les choses visibles.

La vraye prudence également opposée à la finesse & à l'inconsidération, ne se reconnoît donc pas tant par le choix des moyens qui nous font parvenir à la fin, à laquelle nous aspirons, que par le choix même d'une bonne fin, & par la tendence effective que nous y avons; or comme dans la spéculation, la science d'un homme est d'autant plus profonde qu'il tire ses connoissances & qu'il les appuye sur les principes les plus élevés, ainsi en matiere de mœurs, plus la fin qu'il prétend est noble & digne de son choix, plus sa prudence est haute & assurée, s'il prend les moyens qui y conduisent. Voila la science des Saints, qui n'est autre que la prudence, au dire du Sage, *scientia sanctorum prudentia.* C'étoit la science du Saint Roy David, *

* *In omnibus quoque viis suis David*

dont il eſt dit, qu'il ſe conduiſoit en toutes choſes avec un grande prudence, & Saul voyant qu'il étoit extrémement prudent, commença à le craindre. Et d'où lui venoit cette prudence ſi rédoutable, c'eſt que Dieu étoit avec lui, ajoute l'Ecriture, & Dieu étoit avec lui, parce que lui-même étoit toujours avec Dieu. Il le conſultoit en tout: l'attention à ſa préſence, étoit la lumiere qui éclairoit ſes pas: ſa volonté ſuprême étoit le principe de toutes ſes entrepriſes, & ſa gloire la fin. Combat-il contre le Géant Goliat, c'eſt au nom du Seigneur des Armées? Va-t il ſe faire ſacrer Roy, en la Ville d'Hébron, ce n'eſt qu'après s'être aſſuré que Dieu l'a voulu? En un mot, ſa prudence conſommée le fait-elle redouter de tous ſes ennemis, c'eſt qu'il eſt un homme ſelon le cœur de Dieu; il n'a pour régle de toute ſa conduite, que ſon bon plaiſir? Auſſi Dieu eſt avec lui, &

prudenter agebat, & Dominus erat cùm eo, videns itaque Saül, quod prudens eſſet, nimis cœpit cavere eum. Reg. 18.

tout lui réüſſit. Quel autre principe faiſoit agir la bonne SŒUR DE LA NOÜE? Qu'elle autre fin prétendoit-elle en toutes ſes actions? Pleinement dévoüée à ſa volonté, & au ſervice de ſes pauvres, elle va où la dévote Françoiſe lui marque qu'il faut aller; mais c'eſt après avoir reconnu & éprouvé que la main de Dieu étoit avec elle, qu'il s'explique à elle par ſa bouche, dans toutes ſes entrepriſes : elle a recours au Seigneur par la priere, elle le conſulte ſur tout, elle ne fait rien qu'elle n'ait eu des marques que Dieu le veut & le lui inſpire, auſſi tout réüſſit en ſes mains. Et un deſſein qui n'auroit paru qu'une idée creuſe, dans l'eſprit de celui qui ne ſe conduiſoit que par la raiſon naturelle, ou par les préjugés du ſiécle, elle en vient à bout.

Il eſt vrai, que n'agir que par une certaine préſomption, que c'eſt Dieu qui nous parle immédiatement, & qui nous preſcrit de faire telle ou telle choſe, de penſer ou de conclure de telle ou telle maniere, ce

ſeroit s'expoſer à d'étranges illuſions. Dieu a mis dans ſon Egliſe des Paſteurs, par leſquels il nous explique ſes volontés, encore plus ſurement que par ſes inſpirations. Saul converti, apprend toutes les vérités de l'Evangile, par la révélation expreſſe de Jeſus-Chriſt, & cependant il croit néceſſaire d'en conférer avec Pierre & les autres Apôtres, qui paroiſſoient les colonnes de l'Egliſe, de peur, dit-il, que juſqu'ici, je n'euſſe couru ou que je ne couruſſe envain. La Sœur DE LA NOÜE inſtruite intérieurement par le S. Eſprit, ne ſe fie pas à ſes inſpirations, ſi elle ne les confronte avec les loix des Paſteurs & les régles de l'Egliſe. Bien loin de fuir les conſeils des Prêtres, les déciſions des Caſuiſtes, l'appréhenſion qu'elle a d'être trompée, fait qu'elle les conſulte en tout. L'on a vû qu'elle ne prenoit point ſon parti ſur quelque ſujet important, qu'elle n'eût reçû la déciſion des hommes les plus éclairés dans la vie ſpirituelle, & les plus irréprocha-

bles dans leurs mœurs. L'on a vû quelle déférence elle a eu pour ſon Confeſſeur, lorſqu'il lui a plû de lui faire interrompre ſa vie auſtére & pénitente, quoiqu'elle y fut obligée par vœu ; & combien aveuglément elle lui obéïſſoit dans les choſes les plus humiliantes & les plus contraires à ſes inclinations, quand il vouloit décider. Enfin l'on a vû que nonobſtant les mauvais bruits qu'on faiſoit courir de ſa conduite, elle a dû ſe conſoler & ſe fortifier contre ces épreuves, puiſque ceux qui en penſoient mal avant que de la connoître, étoient les premiers à la loüer, & à lui témoigner leur eſtime, quand ils l'eurent connuë, & ſurtout par l'approbation que lui donna Monſieur Poncet ſon Évêque, dont le diſcernement auſſi bien que l'autorité ſuffiroient, pour la purger de tous les ſoupçons injuſtes qu'on en a conçû.

CHAPITRE XXVIII.

De la vertu de Juſtice qui a éclaté en la Sœur de la Noüe.

JE n'entend pas ici par le nom de Juſtice, cet amas de vertus & de dons céleſtes, qui rendent abſolument juſtes ceux qui les poſſedent. C'eſt ainſi que l'Ecriture nous dépeint les pieux parens de S. Jean-Baptiſte, comme des perſonnes juſtes devant Dieu, marchant dans l'obſervance de tous les Commandemens, ſans aucun reproche : Elle dit encore du S. Vieillard Simeon, qu'il étoit un homme juſte & craignant Dieu, & qu'il vivoit dans l'attente de la Rédemption d'Iſraël. Toute la vie de la Sœur de la Noüe, eſt une voix qui nous atteſte, quelle a été cette perſonne juſte, que le Seigneur, comme dit le Sage, a conduit par des voyes droites, qu'il lui a découvert les

myſtéres de ſon Royaume : il lui a donné la ſcience des Saints : il l'a appliquée à des exercices qui l'ont renduë honorable devant les hommes : il a comblé ſes travaux, & il a rendu ſes œuvres pleines & dignes de récompenſe devant ſon Dieu.

Je parle uniquement de cette Juſtice, priſe dans un ſens plus reſſerré, & que l'on définit ordinairement une pleine & conſtante volonté, de rendre à un chacun ce qui lui appartient. Cette Juſtice ne nous empêche pas ſeulement de prendre ou de réténir le bien d'autrui, elle nous porte encore à donner le notre, pour ſoulager ſes miſeres ; car celui qui a faim & ſoif de la Juſtice, dit S. Ambroiſe, compatit aiſement à celui qui ſe trouve dans la faim, quoique differente de la ſienne : en lui compatiſſant, il lui donne libéralement ; en donnant ainſi : il ſe rend juſte, & ſa juſtice demeure éternellement. Le juſte, dit-il encore, ſe rend ſociable & égal à ſes inférieurs, il

rejette toute fraude, il s'attache à la vérité. Ainſi voila, ſelon ce S. Docteur, deux des huit béatitudes renfermée dans la vertu de la Juſtice, la faim, la ſoif de la Juſtice, puiſqu'elle a non-ſeulement renoncé à ſon commerce, dans lequel il eſt ſi facile de mêler & de confondre les gains injuſtes & frauduleux, avec ceux que l'on peut faire légitimement lorſqu'on n'eſt pas ſur ſes gardes, & où il eſt ſi difficile pour ne pas dire impoſſible d'éviter toutes ſortes de tromperies & d'injuſtices, lorſqu'on a une grande avidité de s'enrichir, & de s'enrichir promptement. Elle a encore rénoncé à la propriété de ſes biens, en les rendant communs avec les pauvres, & ne les regardant plus que comme leur domaine, ſe rendant pauvre comme eux, vivant d'aumônes, & conſacrant ſes ſoins, ſon tems, ſa vie, à eſſuyer les larmes des affligés, à penſer les playes des malades, à réléver les eſprits abbatus, à raſſaſier les faméliques, couvrir les nuds, raſſembler & loger ceux qui

étoient épars ça & là, & qui n'avoient point de demeure.

C'eſt-là ſans doute être juſte, que de s'acquitter tellement de ſes dettes envers le prochain, qu'après cela on ne lui doive plus rien, ſinon l'amour qui ſe diverſifie en autant de formes, & ſe produit par autant d'effets, que les objets qu'il remontre ſont differens. C'eſt-là être parfaitement juſte, que de payer tellement cette dette de l'amour, qui eſt toujours dû à nos freres, que plus on s'acquitte, plus on ſe croit encore rédévable. C'eſt-là enfin être parfaitement juſte, & être comme altéré & brulé de la ſoif de la Juſtice, que de rendre à un chacun non-ſeulement ce qu'il avoit droit d'exiger de nous à la rigueur & devant les hommes, mais encore ce que la divine Charité nous preſſe de lui donner par la ſeule raiſon, qu'il eſt dans la miſere, & le lui rendre avec une telle aſſiduité, une telle conſtance, une telle perſévérance, que rien ne puiſſe plus en interrompre l'exercice, que la mort

qui nous en ſépare. Telle a été la ſoif & l'ardeur qui a brulé la Sœur de la Noüe, & qui l'a enfin conſumée comme une holocauſte devant Dieu. Il ſeroit ſuperflus de rappeller les faits qui en démontrent la vérité, & il ne nous reſte que de les loüer, les méditer & les imiter.

CHAPITRE XXIX.

De la vertu de Force qui a éclaté en la Sœur de la Noüe.

A Cette vertu ſe rapporte, ſelon S. Ambroiſe, déja cité, la manſuétude & la patience dans les perſécutions ; car il n'eſt pas ici queſtion de cette force humaine, ou même criminelle, qui rend les hommes vainqueurs des autres, à la façon des Tigres & des Lions, & redoutables parce qu'on ne peut empêcher le mal qu'ils font, mais de cette force chrétienne, qui rend les ames invincibles à tous les attraits de la perſécution, parce que leur foy les leur fait ſupporter ſans plainte & ſans murmure. La force chrétienne conſiſte donc moins à agir qu'à ſouffrir, moins à empêcher les maux qu'un ennemi nous peut faire, qu'à reprimer les ſaillies de l'humeur & de la colere, quand

nous les reſſentons. C'eſt cette force que nous peut perſuader le Sauveur, lorſqu'il nous dit, ſi l'on vous frappe ſur une joüe tendez l'autre; & ailleurs, ne craignez point ceux qui peuvent tuer vos corps, & qui après cela ne peuvent rien ſur vous, mais craignez celui qui après avoir tué le corps, peut encore précipiter le corps & l'ame dans la géne du feu, & encore, dans votre patience vous poſſedérez vos ames.

Que n'a point ſouffert la SŒUR DE LA NOÜE en toute ſa vie, & de la part de Dieu, & de la part des hommes, & de ſoi-même, & & de la part des Démons. De la part de Dieu, elle a ſouffert les pauvretés, les délaiſſemens intérieurs & extérieurs, les maladies. De la part des hommes, les mépris, les injures, les contradictions, les médiſances, les calomnies, les traverſes, les perſécutions. De ſa part, des auſtérités, des travaux, des jeûnes, des veilles, de longues prieres, une vie mortifiée, une vie éteinte à toutes ſortes de mortifications

humaines. De la part des Démons, les tentations, les vexations, les ménaces, de mauvais traitemens, même ſur ſon corps, qu'elle en a quelquefois éprouvé. Ainſi ſa vie a été un martyre continuel, un aſſaut n'étoit point paſſé, qu'un autre ſe préſentoit, & c'eſt ce qui condamne ouvertement la fauſſe délicateſſe de certains dévots, qui ſemblent ne faire conſiſter la perfection & la ferveur dans le ſervice de Dieu, que dans une flatteuſe ſenſibilité à leurs exercices, & dans une exemption de la peine & de la ſouffrance? D'où vient que quand ils ſont privez de ces joyes & de cette paix ſenſible ou traverſés le moins du monde, ils croyent tout perdu, ils s'impatientent, ils murmurent, ils ſe relâchent, ils quittent la voye de la piété, ils ſont temporels, dit le Fils de Dieu, ſitôt que le vent de la perſécution s'éleve contr'eux, à l'occaſion de la parole de Dieu, & de la ſainte vie qu'ils commençoient d'embraſſer, elle ſe perd cette parole, avec la joye qu'ils avoient

reſſentie d'abord, elle demeure étouffée & ſans fruit.

Ce n'eſt pas aſſez de montrer que la SŒUR DE LA NOÜE a beaucoup ſouffert pendant ſa vie, il faut encore ſçavoir, de quelle maniere elle a ſouffert, car c'eſt en cela que conſiſte le mérite de ſa vertu, & par laquelle elle eſt plus digne d'être juſtifiée, dans les maux par leſquels il a plû à Dieu de l'éprouver. Quelle ſoumiſſion à ſes ordres, quelle ferveur & perſevérance à lui préſenter les playes qu'elle en recevoit, & à le prier avec le Roy Prophéte, de guérir celle qu'il avoit frappée: quelle patience & longanimité à ſoutenir les coups, à attendre le moment qu'il avoit réſolu de la tirer de ces épreuves, de ces extrémitez où il l'avoit réduite! Que de larmes, que de gémiſſemens & de plaintes qu'elle formoit contre elle-même, attribuant tout à ſes péchés, les pleurant & tachant de les expier par une vive contrition, pour ôter ainſi l'obſtacle qu'elle croyoit avoir apporté aux divines conſolations

lations qu'elle goûtoit auparavant.

Dans les peines quelle recevoit de la part du prochain, qu'elle égalité d'eſprit, quelle patience, ne montroit-elle pas ! Quelle douceur envers ſes détracteurs, qui tâchoient de la décrier, & de faire paroître ſa conduite outrée, vicieuſe, digne d'être condamnée de tout le monde ? Avec quelle tranquillité d'eſprit, n'avons-nous pas vû qu'elle recevoit les perſonnes qui lui venoient dire, que de grands Docteurs la tenoient pour une Fille ſéduite, pouſſée par un eſprit d'ambition, & conduite par les Démons. Avec quel courage n'encheriſſoit-elle pas contre elle-même, ſur les mépris que les autres en témoignent faire. C'eſt ainſi qu'elle terminoit les differens, elle ſe laiſſoit condamner par toutes les langues qui en vouloient à ſa réputation : ſon humilité les avoit prévénuës, elle en penſoit & en diſoit plus qu'ils n'en pouvoient dire ; & la haine qu'on en pouvoit concevoir, n'égaloit pas celle qu'elle en avoit conçûë.

Nous avons assez parlé des maux qu'elle se faisoit à elle-même, & des mortifications qu'elle a pratiquées, mais la discrétion avec laquelle elle les a embrassées, & la constance avec laquelle elle a porté jusqu'à la mort le régime de vie surprenant dont j'ai parlé, font bien voir que l'espéce de martyre qu'elle a souffert de ce côté-là, ne pouvoit venir que d'un cœur embrasé de l'amour de son Dieu, & qui n'a pour fin que le desir de lui plaire, de satisfaire pour ses péchés, & de faire regner le nouvel homme, l'homme créé dans la justice & dans la vérité, sur les ruines du vieil Adam, de l'homme qui se laisse corrompre par des desirs d'erreur, comme parle le grand Apôtre.

A l'égard des maux & des tentations qu'elle a souffert de la part des Démons, rien de plus courageux, de plus vif & de plus constant que la Sœur de la Noüe, à répousser les traits enflammés qu'ils lançoient contr'elle, par l'attrait du plaisir, de l'honneur, du répos

& de l'abondance. Mais auſſi rien de plus humble, de plus patient à ſupporter les ménaces, les troubles, les effrois, les impreſſions involontaires, dont il l'affligeoit. A l'exemple de ſon Sauveur, qui repouſſa ſes attaques par les armes de la parole de Dieu, lorſqu'il voulut le tenter de gourmandiſe, de vanité, d'ambition, mais qui ſe laiſſa tranſporter par lui, ſans aucune réſiſtance, ſur le pinacle du Temple, & & ſur une haute montagne. La Sœur de la Noüe, ne fait rien de ce qu'il lui ſuggere, mais auſſi elle ne réfuſe rien de tout le mal de peine qu'il lui fait ſentir, mais ſans ſe troubler; elle ſe tourne vers Dieu, elle ſe réſigne à ſes volontés, & elle attend qu'il la venge lui-même de ſes ennemis.

CHAPITRE XXX.

De la vertu de Tempérance de la Sœur de la Noüe.

LA Tempérance, pour continuer la deſcription que je tire de S. Ambroiſe, eſt marquée par cette béatitude : *Bienheureux ſont les pauvres d'eſprit.* C'eſt cette vertu, dit-il, qui nous fait abſténir du péché, fouler aux piés les choſes ſéculieres, & rétrancher de nous tout ce qui pourroit flatter & irriter nos convoitiſes ; auſſi eſt ce elle qui nous fait arriver à cette autre béatitude : *Bienheureux ceux qui ſont purs de cœur, parce qu'ils verront Dieu.*

Avec quelle généroſité, quelle étenduë & quelle conſtance la Sœur de la Noüe a-t-elle pratiqué cette tempérance & cette abſtinence de toutes les choſes, dont l'amour eſt proprement ce qui ſoüille nos ames, & les rend déſa-

greables à Dieu. Combien a-t-elle eu ſoin de purifier ſon cœur de toute attache aux créatures ? Avec quelle vigilance & quelle ferveur s'eſt elle miſe en état de s'unir à l'Etre incréé & inviſible ? Quelle intime communication n'a-t-elle pas eu avec ſon Dieu ? Avec quelle retenuë & quelle circonſpection n'a-t-elle pas marché en ſa preſence ? Que de ſecrets n'en a-t-elle pas appris ? Que de hauts ſentimens n'en concevoit-elle pas ? Combien de ſaintes affections, n'en étoit-elle pas touchée, remplie, tranſportée : c'eſt par la pureté de ſon cœur qu'elle s'eſt élevée ſi haut, & cette puréte étoit l'effet de ſes abſtinences & mortifications.

Elle a pratiqué la tempérance & l'abſtinence ſur tout ce qui eſt du péché, & ce qui porte au péché. La ſeule idée du péché la faiſoit patir, elle ne craignoit que le péché ; & il n'y a choſe au monde qu'elle n'eût tenté de faire, ou choſe au monde dont elle ne ſe fut abſtenuë pour éviter le péché. Elle ſe trou-

ve coupable de dureté envers les pauvres, lorſqu'elle faiſoit ſon commerce. Pour réparer le défaut de cette premiere vie, après qu'elle s'eſt convertie, elle ne veut plus faire d'autre commerce, que celui de ſervir les pauvres gratuitement, & ſe dépoüille de tout en leur faveur.

Elle a pratiqué la tempérance & l'abſtinence, ſur les choſes même néceſſaires à la vie. Rien de plus pauvre que ſa Maiſon, ſon lit, ſon habillement, ſa table, ſa nourriture: rien de plus ſobre ni de plus auſtére que ſon vivre; & il ne faut que ſe ſouvenir de ce que nous avons dit, pour convenir qu'elle a été en cela au monde, plutôt un prodige digne de nos admirations, qu'un exemple que nous puiſſions imiter.

Elle ne s'eſt pas bornée à cette tempérance ou abſtinence héroïque: à l'égard des choſes viſibles & groſſieres, qui attirent l'eſtime des hommes charnels, elle la pouſſée juſqu'à l'excès: à l'égard des choſes

d'autant plus attachantes qu'elles ſont plus ſpirituelles & plus honnêtes ſelon le monde ; & elle a pratiqué parfaitement cet avis important de l'Apôtre S. Pierre, *ceignez les reins de votre eſprit, & obſervez en tout une parfaite ſobriété.* Elle s'eſt donc abſtenuë de tout ce qui pouvoit flatter la vanité & la curioſité de ſon eſprit, en renonçant au deſir de paroître, ſçavoir, quelque choſes, en ſe mépriſant, ſe traitant d'aveugle, d'ignorante, ſoumettant toutes ſes lumieres, même celles qu'elle croyoit lui venir d'en haut à l'autorité de la Ste. Egliſe, & aux déciſions des Paſteurs & des Prêtres qu'elle conſultoit. Elle a renoncé à ſa propre volonté, en faiſant ce qui lui repugnoit davantage, en s'abaiſſant devant ſes inférieures, leur rendant l'obéïſſance, & voulant qu'elles la diſpenſaſſent, la corrigeaſſent, la réglaſſent, en obéïſſant à ſes Confeſſeurs, & n'aimant rien tant que d'obſerver ce qu'ils jugeroient à propos de lui preſcrire. En un mot, elle étoit morte à

elle-même, à sa volonté charnelle, ambitieuse, intéressée : elle vivoit comme si une autre ame que la sienne eût animé, conduit & réglé son corps ; ainsi ne vivant plus selon les desirs de l'homme, mais selon la volonté de Dieu, on peut dire selon les termes du Prince des Apôtres, qu'étant morte en sa chair, elle ne péchoit plus.

Et sans doute qu'elle ne péchoit plus, puisqu'elle avoit rétranché tout ce qui flatte nos concupiscences, & si elle commettoit de certaines fautes inséparables de la fragilité hmaine, c'étoit rarement par surprise, encore payoit-elle bien cher les petites satisfactions qui pouvoient lui échapper contre les régles de la plus exacte sobriété ; puisque ces fautes qu'elle remarquoit, étoient le sujet de sa confusion, de ses larmes & de sa pénitence ? Elle étoit donc pure de cœur, & parvenuë à cette exellente purété, dans laquelle nous avons tout lieu de présumer dans le Seigneur, que passant de cette vie à l'éternelle,

elle n'a trouvé nul obſtacle pour voir Dieu auſſi-tôt face à-face; ou que du moins la derniere épreuve qu'il lui a fallu ſouffrir après ſa mort, pour joüir de la vûë de ſon Créateur, n'a pas été de longue durée. Après cela, il n'eſt pas mal aiſé de concevoir que la Sœur de la Noüe a poſſedé avec abondance les ſept dons du S. Eſprit. Elle a eu le don de ſageſſe, puiſque non-ſeulement elle connoiſſoit les vérités les plus ſublîmes, mais encore elle les goûtoit: elle s'y affectionnoit, elle en faiſoit ſes délices, & elle tiroit de cette lumiere la régle de ſa conduite: elle avoit le don d'intelligence, non-ſeulement, elle croyoit les vérités ſurnaturelles, qui ſont l'objet de notre foy, mais en quelque ſorte, elle les pénétroit: ſon eſprit en étoit plus vivement perſuadé, que des choſes qu'elle auroit vûës de ſes yeux; & je puis dire d'elle par proportion, ce que S. Paul a dit de Moïſe, qu'elle ſoutenoit les regards de l'inviſible, comme ſi elle l'eût

vû de ſes yeux. Elle avoit le don de ſcience, puiſqu'elle tiroit des principes de la foy, des conſéquences ſi juſtes, ſi naturelles, ſi ſalutaires pour le réglement de ſes mœurs, & pour celui de ſes Sœurs, du ſalut deſquelles elle ſe croyoit contable devant Dieu. Il ne faut que lire les ſages réfléxions couchées dans les Conférences qu'elle leur faiſoit, pour en demeurer perſuadé. Elle avoit le don de conſeil & de prudence, ainſi que nous avons vû dans le Chapitre ſur la premiere de ſes Vertus Morales. Elle avoit le don de force, de piété & de crainte du Seigneur, les trois articles ſuivans le démontrent aſſez. Enfin elle joüiſſoit des douze fruits du S. Eſprit, qui ſont ſelon S. Paul, la Charité, la Joye, la Paix, la Patience, la Douceur, la Bonté, la Longanimité, la Modération, la Foy, la Modeſtie, la Continence, la Chaſteté. Je ne m'étend point à les expliquer chacun en particulier, il me ſuffit de les nommer.

CONCLUSION de cet Ouvrage.

ME ſuis-je trompé, de croire que les actions de la Sœur DE LA NOÜE ſont véritablement dignes d'être données au public, & tranſmiſe à la poſtérité? Je laiſſe à mon Lecteur d'en juger. S'il veut bien me paſſer les fautes qu'il pourra remarquer dans la maniere dont je les ai rapportées, & les digreſſions morales que j'ai mêlées dans ce récit, & qui pourroient paroître ennuyeuſes & hors de leur place, ſi je n'avertiſſois du deſſein que j'ai eu d'édifier par-là les perſonnes pieuſes, & en particulier les Sœurs de la Providence, que j'ai eu en vûë principalement. Je me flatte qu'il ne regrettera pas la peine qu'il aura priſe à cette lecture: les traits de vertus que j'y fais remarquer, ſont ſi nobles, ſi touchans & en ſi grand nombre, qu'il eſt beau ſans doute de ſe les repréſenter encore tous

recens, & dans une perſonne qu'on a vûë, qu'on a connuë, ou dont la réputation de Sainteté eſt venuë juſqu'à nous.

Ils ſont dis-je en grand nombre ces beaux traits de vertu, & toutefois je ne crois pas avoir tout dit, & je penſe que j'ai obmis beaucoup de choſes, qui euſſent beaucoup ſervi à orner & enrichir cette hiſtoire; peut-être même que beaucoup de perſonnes qui la liront & qui ont connu celle qui en fait l'objet, ſeront fachées de n'y point voir certaines choſes qu'elles ſçavent, & qu'elles regreteront de ce qu'elles ne ſont pas venuës à ma connoiſſance pour les y inſerer. Il eût été à ſouhaiter, ſans doute, que quelques-uns de ceux qui la voyoient, euſſent voulu prendre la peine de mettre par écrit les actions principales de ſa vie: ſes Sœurs ont tenté de le faire, mais elle les ſurprit un jour, comme nous avons dit, ſe ſaiſit des papiers, les jetta au feu, & ne peut ſouffrir qu'on s'amusât à un ouvrage qu'elle croyoit

inutile. Si le Confeſſeur de la Sœur de la Noüe, par exemple eût voulu prendre cette peine, les mémoires qu'on auroit trouvé après ſa mort, euſſent été plus exacts, plus complets & mieux circonſtanciés, que ceux qu'on m'a fourni, & qu'on a recüeilli comme on a peu après le décès de cette ſainte Fille. Mais enfin, il faut ſe contenter du peu qui nous eſt venu, & de ce que la mémoire a pû fournir à celles qui ſe ſont cruës obligées par un devoir de reconnoiſſance envers leur bonne Mere & Fondatrice, de les recüeillir.

Il eût encore été à ſouhaiter que le Confeſſeur, qui l'a dirigée environ vingt ans, & dans le tems que la Maiſon de la Providence commençoit à ſe former, & qu'elle avoit plus beſoin de conſeil que jamais, eût mieux connu, ou du moins eût fait plus de cas du rare ſujet qui étoit confié à ſes ſoins, & eût pris la peine de regler ſes démarches, & de la décider dans une infinité de rencontres. Il n'y avoit pas tant

de difficultés qu'on le penſe, il n'avoit qu'à bien faire connoître le ſujet à ſon Evêque, & le conſulter dans les cas embarraſſans. Il eût épargné bien des peines & des inquiétudes à ſa pénitente : Elle eût marché d'un pas plus égal & plus aſſuré, & ſes démarches réglées par les conſeils d'un Prélat auſſi éclairé que l'étoit Monſieur Poncet de la Riviere, auroient prévénu ou étouffé bien de faux bruits, bien des jugemens téméraires, qui ont été répandus en divers tems ; & le Public témoin des approbateurs de ſes actions pendant ſa vie, verroit avec une nouvelle ſatisfaction en cet écrit, des faits qu'il auroit cent fois loüé & admiré. Mais ce Directeur, quoique pieux d'ailleurs, & récommandable par d'excellentes qualités, qui le font encore reſpecter après ſa mort, n'avoit pas plus d'inclination de demander des conſeils au moins pour la Sœur de la Noüe, que de lui en donner ; ou plutôt il étoit dans les deſſeins de Dieu, de la conduire à une haute perfection, par

les voyes, qui ſelon la prudence humaine, ſembloient devoir l'en détourner. De la faire paſſer pour cela par toutes ſortes d'épreuves, de diſgraces & de pauvretés, & de lui faire trouver, ſous la direction d'un Prêtre qui ne décidoit jamais ſur le parti qu'il falloit prendre, & qui condamnoit toujours celui qu'on avoit pris, la matiere a de plus beaux ſacrifices, & a la pratique des vertus les plus pures, les plus ſolides & les plus déſintéreſſées.

Quoiqu'il en ſoit de ce Récüeil des vertus de la SŒUR DE LA NOÜE, que jai fait avec tout l'ordre & la netteté qui m'a été poſſible, j'en tire ces deux conſequences.

La premiere, eſt de prier mon Lecteur de conſidérer les obligations que les Chrétiens, ſurtout ceux de la Ville, ont à cette bonne Fille, ou plutôt à notre Dieu, d'avoir donné dans notre ſiécle en ſa perſonne un ſi bel exemple de toutes les vertus, & ſurtout de la charité chrétienne envers les Pauvres, & qui a laiſſé pour monument de

ſon zéle, un Inſtitut & une Compagnie de Filles, du travail deſquelles, le Public reçoit tous les jours de ſi grands ſervices. Je ne fais point ici le Prophéte, en avançant que peut-être on ſera un jour obligé de ſouſcrire au Jugement autentique, que le ſouverain Pontife en pourra porter en la mettant au nombre des Saints ; mais ſi jamais elle n'eſt honorée dans l'Egliſe d'un culte public & religieux, on la jugera digne néanmoins d'être gravée dans la mémoire des Hommes, & pour les exemples qu'elle leur a laiſſé, & pour les biens qu'elle leur a fait & qu'elle leur fait encore tous les jours.

La ſeconde conſéquence, eſt pour les Filles de la Providence, que je prie de conſidérer combien il eſt intéreſſant pour elles, de bien étudier les exemples de vertu de leur Mere & Fondatrice, & de travailler à marcher ſur ſes pas, & de ſe rendre ſes imitatrices, comme elle-même l'a été de Jeſus Chriſt. Certainement, je n'ai pas de motif plus

preſſant à leur donner, ni plus capable de leur faire aimer & pratiquer les vertus propres de leur état, que l'exemple de leur bonne Mere. J'oſe donc les prier de faire leurs efforts, pour ne pas dégénérer de l'eſprit & de la perfection, en laquelle la SŒUR DE LA NOÜE a tâché de les établir, & de vivre d'une telle ſorte, que tout le monde puiſſe dire en les voyant, que tel a été le modéle, telles ſont auſſi les copies; telle a été la SŒUR DE LA NOÜE, telles ſont encore les Sœurs qui ont le bonheur de vivre ſous ſa diſcipline. C'eſt ce que le Peuple chrétien en attend, c'eſt l'édifiant ſpectacle dont elle joüit aujourd'hui, & c'eſt celui dont il faut eſpérer qu'avec l'aide du Seigneur, il joüira durant bien des ſiécles. C'eſt par la pratique des plus hautes vertus que la Maiſon de la Providence a commencé de s'établir; c'eſt par la pratique des mêmes vertus, qu'elle ſe maintiendra. Ainſi ſoit il.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *LA Naissance & l'éducation de la Sœur de la Noüe,* page 1

CHAPITRE II. *La Conversion de la Sœur de la Noüe : les sécours qu'elle trouva sous la direction d'un nouveau Confesseur.* 13

CHAPITRE III. *Les difficultés & les peines qu'elle eût à essuyer de la part de son Confesseur, & ce qui lui manquoit de ce côté-là pour connoître la volonté de Dieu & arriver à sa perfection.* 26

CHAPITRE IV. *La rencontre qu'elle fit d'une femme nommée Françoise, qui lui découvrit les volontez de Dieu, la porta à un dégagement parfait de toutes les choses créées & aux pratiques sublimes de la charité, la fortifia & la soutint dans ses entreprises.* 34

CHAPITRE V. *Graces extraordinaires que Dieu accorde à la Sœur de la Noüe, par laquelle il la confirme dans sa réſolution de ſervir les pauvres.* 44

CHAPITRE VI. *Les difficultez qu'elle eût à ſurmonter du côté de ſa Niéce qui vivoit avec elle, & des Habitans de la Ville..* 49

CHAPITRE VII. *Les Reſſources que trouva la Sœur de la Noüe, pour continuer ſes libéralitez, ſon voyage de Tours.* 57

CHAPITRE VIII. *Continuation du même ſujet. Par quel événement la Maiſon de la Providence commence à s'établir.* 64

CHAPITRE IX. *La Sœur de la Noüe n'agiſſoit que dans une grande dépendance de l'eſprit de Dieu, & une parfaite ſoumiſſion à la voix extérieure de ſes Miniſtres.* 87

CHAPITRE X. *Le régime de vie de la Sœur de la Noüe.* 102

CHAPITRE XI. *Diſcernement ſurnaturel qu'elle avoit de l'état des conſciences, & le don particulier que Dieu lui avoit fait de toucher les*

coeurs, de les porter à Dieu & de les fortifier par ſes conſeils. 112

CHAPITRE XII. *Combien l'amour de ſa propre abjection, & ſa ſoumiſſion à ſon Directeur, montre qu'elle ne ſe conduiſoit que par le mouvement de l'eſprit de Dieu.* 124

CHAPITRE XIII. *Autres lumieres que Dieu communiquoit à la Sœur de la Noüe.* 141

CHAPITRE XIV. *Effets que produiſoient en la Sœur de la Noüe les lumieres & les graces qu'elle recevoit.* 149

CHAPITRE XV. *Suite du même ſujet. Ses ſentimens pour Dieu dans le tems d'une grande maladie.* 161

CHAPITRE XVI. *Comment la Sœur de la Noüe s'aſſocia d'autres Filles, & rendit ſa Maiſon une Communauté Réguliere & un Hôpital.* 169

CHAPITRE XVII. *Contradictions que la Sœur de la Noüe a éprouvé pour établir une Communauté Réguliere des Filles qu'elle s'aſſocioit.* 177

CHAPITRE XVIII. *Les peines qu'eût*

à ſouffrir la Sœur de la Noüe à regler les Sœurs pour le ſpirituel. 183

CHAPITRE XIX. *Les connoiſſances ſurnaturelles que Dieu lui communiquoit en ſes Oraiſons ſur l'état de ſes Filles.* 191

CHAPITRE XX. *Les Diſcours ou Conférences de piété que la Sœur de la Noüe faiſoit à ſes Filles pour les porter à la perfection. Nouvelles peines que ſon zéle lui attira, & dont Dieu ſe ſervit pour épurer ſa vertu.* 200

CHAPITRE XXI. *La derniere maladie, & les peines intérieures dont fut affligée la Sœur de la Noüe.* 209

CHAPITRE XXII. *Suite de la maladie de la Sœur de la Noüe, & ſa mort.* 219

CHAPITRE XXIII. *Quelques faits ſurprenans arrivez devant & après la mort de la Sœur de la Noüe, qui atteſtent le mérite & la ſainteté de cette pieuſe Fille.* 227

CHAPITRE XXIV. *Des vertus de la Sœur de la Noüe, & premierement*

de ſa foy. 236

CHAPITRE XXV. *De la vertu d'eſpérance de la Sœur de la Noüe.* 251

CHAPITRE XXVI. *De l'éminente charité de la Sœur de la Noüe.* 262

CHAPITRE XXVII. *Des quatre vertus Cardinales qui ont éclaté en la Sœur de la Noüe, & premierement ſa prudence.* 270

CHAPITRE XVIII. *De la vertu de Juſtice qui a éclaté en la Sœur de la Noüe.* 280

CHAPITRE XXIX. *De la vertu de Force qui a éclaté en la Soeur de la Noüe.* 285

CHAPITRE XXX. *De la vertu de Tempérance de la Soeur de la Noüe.* 292

Concluſion de cet Ouvrage. 299

Fin de la Table.

Elle serait passée par le
Purgatoire ?? — p. 229

Directeur malade. 301-2

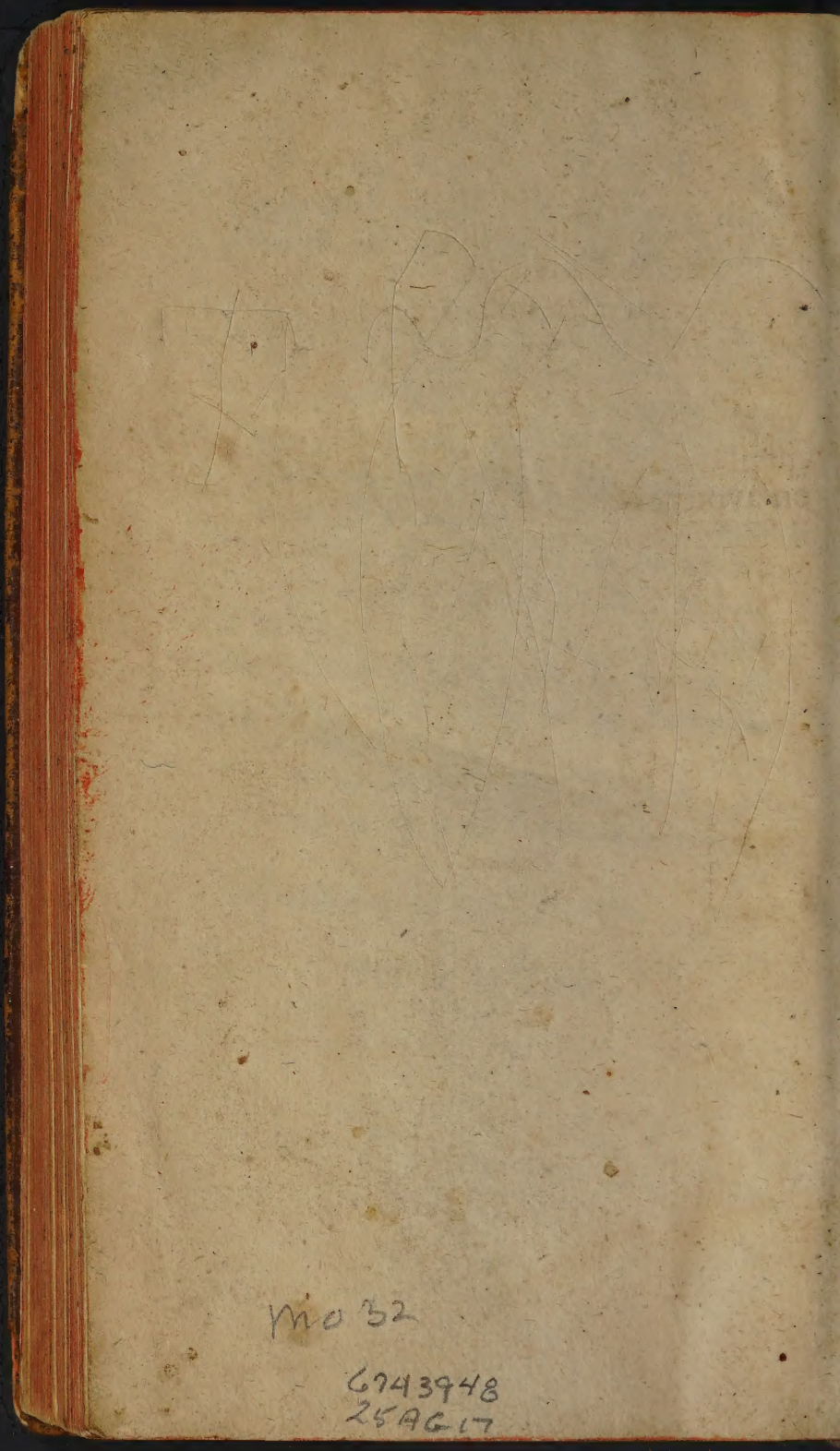

no 32

6743948
25AG17

100 — 25 +
C.134